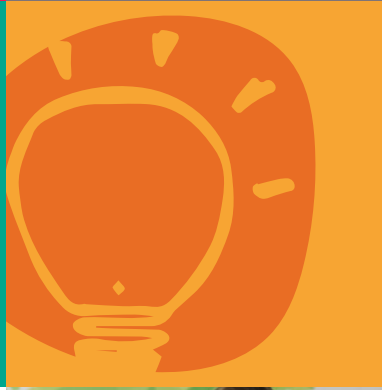
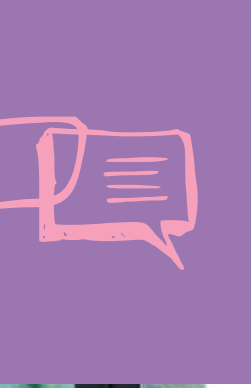


Rapport d'activité

2017
2021







2017-2021

Une mandature étonnante



Cette mandature fut à la fois marquée par la pandémie, la mobilisation, la résilience et le développement des Scop et des Scic.

Je remercie les unions régionales, les fédérations pour leur mobilisation sur le terrain auprès de nos adhérents ainsi que les collaborateurs de la Confédération qui ont travaillé main dans la main.

Grace à eux et à vous, nous avons pu mettre notre organisation à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et sanitaires.

Alors notre volonté de développement a-t-elle réussi, le cap des 70 000 emplois est-il atteint ?

Avec 3 800 Scop et Scic, soit une progression de 27 % en cinq ans

Avec 71 084 emplois coopératifs, soit une progression de 32 %

Avec un CA de 6,4 milliards €, soit une progression de 37 % ...

Oui, nous avons réussi la croissance que nous voulions et nous avons dépassé le cap des 70 000 !

Mais en réalité et en comptant les filiales de nos Scop et de nos Scic, c'est 10 000 salariés de plus et 1,3 milliards de CA de plus.

En fait, notre véritable poids économique est donc de 4 122 sociétés, 81 084 effectifs salariés et 7,7 milliards € de CA ; des chiffres qui nous permettent d'être plus représentatifs tant auprès des acteurs économiques, des pouvoirs publics que de nos concitoyens.

Dans cette mandature, nous avons également voulu mettre en place une communication d'une ampleur inédite, déclinée régionalement.

Ainsi, lors du Congrès de Rennes, nous nous adresserons au plus grand nombre, via le média audiovisuel, pour montrer que le modèle de gouvernance démocratique et le partage des résultats ne sont pas des mots vains.

D'autres actions d'envergure ont aussi jalonné cette mandature :

- En 2017, installation de la Confédération à la Maison des Scop au 30 rue des Epinettes dans le 17^e arrondissement de Paris, dans un immeuble plus moderne
- En 2017, adoption de la nouvelle architecture de marque du Mouvement
- En 2018, événement « Construisons ensemble les Scic »
- En 2019, garantie de Socoden à 80 % par le Fonds européen d'investissement
- En 2020, création de la Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)
- En 2021, démarrage de la phase pilote du fonds coopératif CoopVenture dédié aux sociétés innovantes du numérique
- En 2021, déploiement par la Confédération d'un nouveau système d'information...

Bien entendu nous avons continué de renforcer Socoden en fonds propres afin que la structure puisse aider nos adhérents à passer cette période difficile tout en continuant de les soutenir dans leur développement.

Enfin, nous avons travaillé au sein des unions régionales à un texte d'orientation sur 4 grands thèmes :

- Un Mouvement engagé
- Un Mouvement proche des coopératives et des coopérateurs & coopératrices
- Un Mouvement ambitieux
- Un Mouvement solidaire

Ce texte sera aussi le fil conducteur de la mandature de 2022 à 2026.

Nous voulons apporter la preuve que notre Mouvement est non seulement, moderne, innovant, démocratique et citoyen mais aussi qu'il ouvre une autre voie possible dans la construction d'un monde plus équitable et solidaire.

Devenir le modèle économique de demain n'est plus une utopie, elle est à portée de nos mains.



Jacques Landriot,
Président de la Confédération générale des Scop

Sommaire



**LES GRANDES
TENDANCES
CHIFFRÉES** p.6



**TEMPS
FORTS** p.16

Métiers

p.19



DÉVELOPPER



ACCOMPAGNER



MUTUALISER



PROMOUVOIR

p.20 **Plan de développement**

p.21 **Programme Outre-mer**

p.22 **Coopératives d'activité et d'emploi**

p.24 **Appui au développement des Scic**

p.25 **Europe**

p.26 **Innovation**

p.28 **Industrie**

p.30 **Juridique**

p.33 **Outils financiers**

p.36 **Formation**

p.38 **Liste ministère**

p.39 **Système d'information**

p.40 **Animation de la vie coopérative**

p.42 **Animation et coordination réseau**

p.44 **Révision coopérative**

p.46 **Communication**

p.49 **Représentation**

Moyens du Mouvement

p.57



INSTANCES
POLITIQUES

p.51 **Instances politiques**



MOYENS
HUMAINS

p.58 **Unions régionales**

p.94 **Fédérations**

p.96 **Autres structures**



MOYENS
FINANCIERS

p.99 **Moyens financiers**



Les grandes tendances chiffrées



Méthodologie

*Dernières données connues à fin 2021, données arrêtées au 31/01/2022.
Stock des coopératives actives au 31/12/2021 pour tous
les chiffres à fin 2021, sauf mention contraire et panels spécifiques.*

Taux de sociétariat : stock des coopératives actives dont les effectifs
et le nombre de sociétaires salariés étaient connus au 31/12/N.

Age des coopérateurs : stock des coopératives actives dont la ventilation
par tranche d'âge des effectifs était connue au 31/12/N.

Gouvernance : panel de 3 010 dirigeants de coopératives actives
au 31/12/2021, dont 2 265 avec un âge renseigné

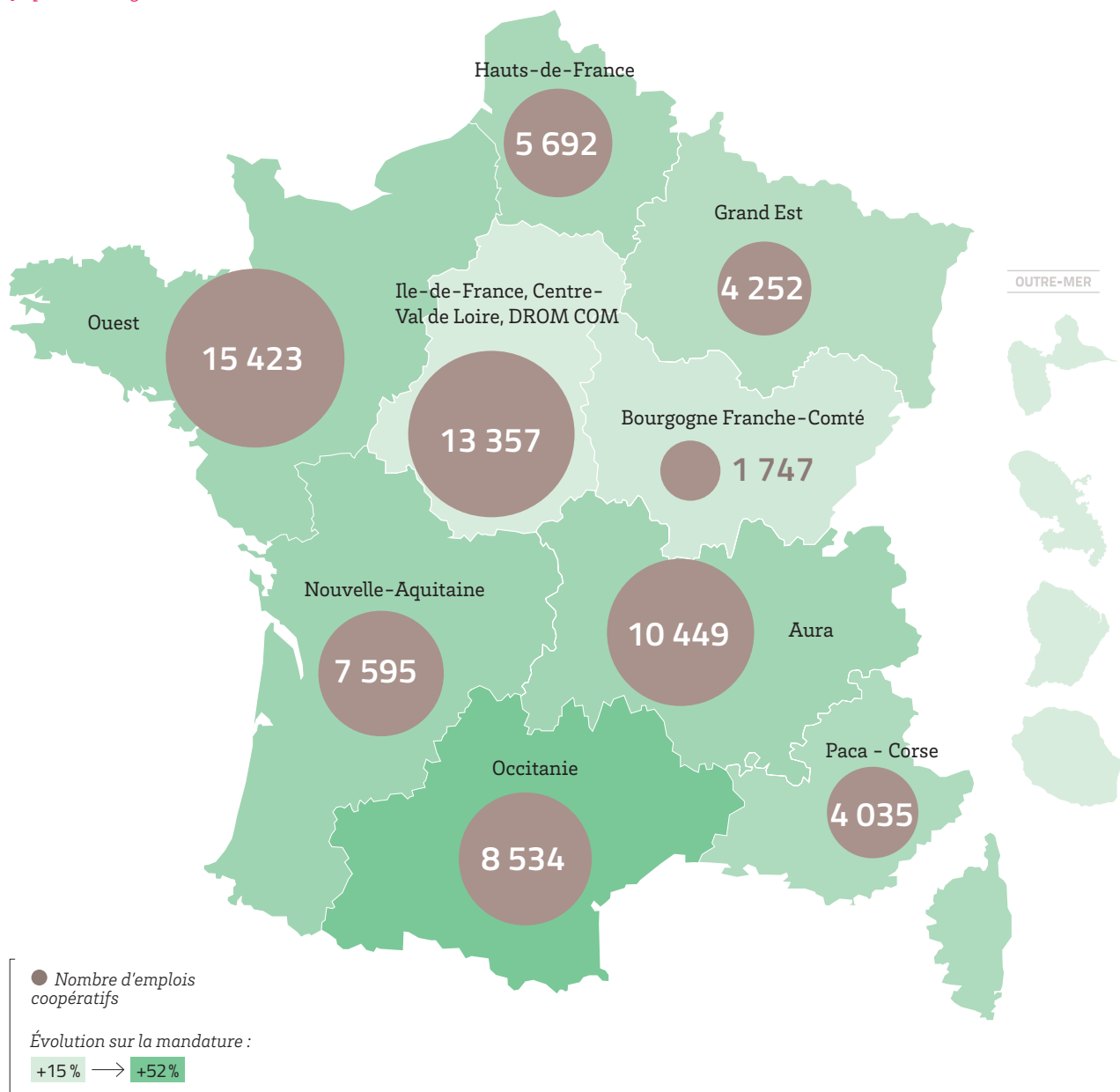
Calcul du taux de pérennité à 5 ans, à fin 2021 : (Nombre de créations de
coopératives entre 2012 et 2016 encore actives cinq ans plus tard / Nombre
total de créations de coopératives entre 2012 et 2016) *100

Soutien financier aux coopératives : données service Outils financiers de
la CG Scop - Du 01/01/2017 au 31/12/2021



Chiffres clés

Données cartographiques
par union régionale à fin 2021



Les coopératives du Mouvement et leurs effectifs se concentrent dans les zones les plus denses de France en matière d'emplois : l'Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM COM concentre ainsi près de 20 % des effectifs du Mouvement à elle seule, suivie de près par Auvergne-Rhône-Alpes (15 %) et l'Occitanie (11 %). L'Ouest se fait une place particulière dans le Mouvement puisque cette Union régionale cumule trois régions administratives : la Normandie, la Bretagne et les Pays de la Loire, lui permettant ainsi de regrouper 22 % des effectifs des Scop et des Scic.



LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES



4 122 sociétés

3 801
Sociétés coopératives

321
filiales

2 590
Scop
(Sociétés
coopératives
et participatives)

1 211
Scic
(Sociétés
coopératives
d'intérêt collectif)

81 084 effectifs salariés

71 084
dans les coopératives

10 000
dans les filiales

57 894
dans les Scop

13 190
dans les Scic

Un mandat sous le signe de la croissance

À fin 2021, le Mouvement des Scop et des Scic regroupe 3 801 coopératives (+ 27 % sur cinq ans) dont 2 590 Scop et 1 211 Scic, concentrant 71 084 salariés (+ 32 %) répartis sur tout le territoire français et générant plus de 6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Les Scop et les Scic confirment par ailleurs leur ancrage et leur poids économique grâce à leurs 321 filiales en France et à l'étranger employant 10 000 salariés supplémentaires et générant près d'1,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

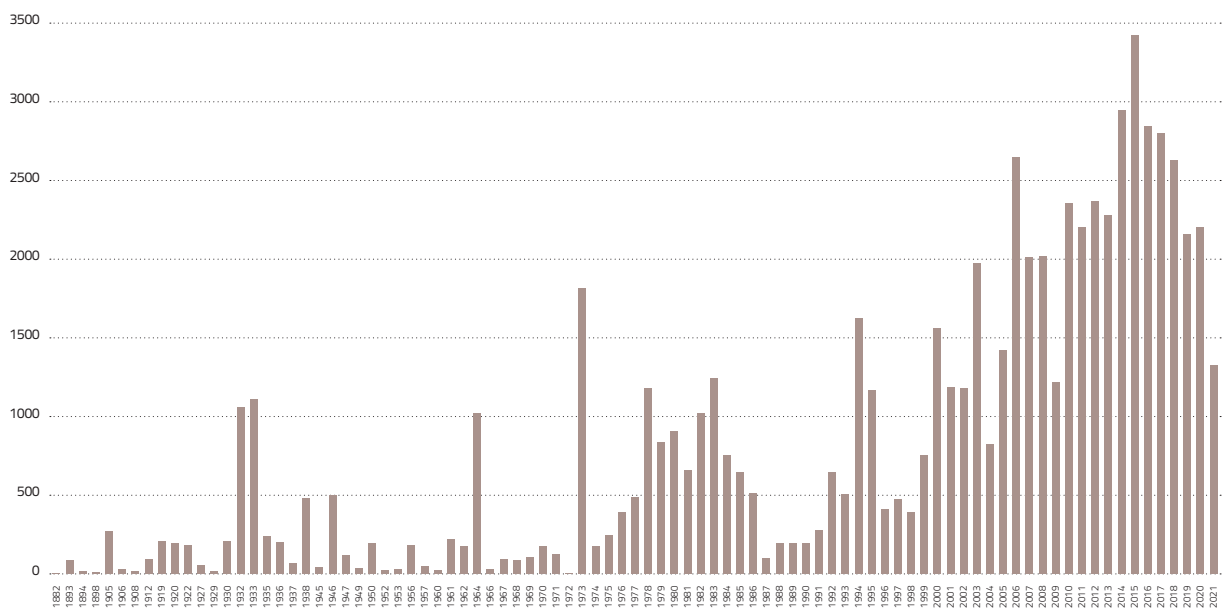
Les Scop et Scic et leur écosystème représentent ainsi 4 122 sociétés, 81 084 salariés et plus de 7,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires.



Renforcement des effectifs du Mouvement

Le Mouvement des Scop et des Scic s'est fortement consolidé sur cette dernière mandature, avec près de 16 % des effectifs à fin 2021 issus de coopératives créées entre 2016 et 2021.

Effectifs à fin 2021 par année de création de la coopérative



Clé de lecture : Ce graphique représente les effectifs des coopératives actives à fin 2021, ventilés selon l'année de création de la coopérative. Ainsi, on voit qu'une large part des effectifs du Mouvement à fin 2021 sont concentrés dans des coopératives créées il y a moins de dix ans.

Les Scop et Scic enregistrent ainsi une évolution nette de 806 coopératives, dont 241 pour les Scop et 565 pour les Scic. Ces dernières confirment leur tendance à l'exponentielle avec +88 % de Scic en cinq ans et +160 % d'effectifs, atteignant 13 190 salariés à fin 2021. Côté Scop, les effectifs croissent de 10 % sur la période, atteignant près de 5 800 salariés (hors filiales).

Le nombre d'associés salariés dans les Scop croît plus rapidement que les effectifs, avec + 18 % sur cinq ans. À fin 2021, on dénombre ainsi près de 31 000 sociétaires salariés au sein des Scop. Associés extérieurs compris, le nombre des sociétaires de Scop et de Scic atteint 130 388 à fin 2021, dont 94 492 au sein des Scic, soit une moyenne de 78 associés par Scic (+22 % sur cinq ans).



LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

Stabilité de la taille des coopératives

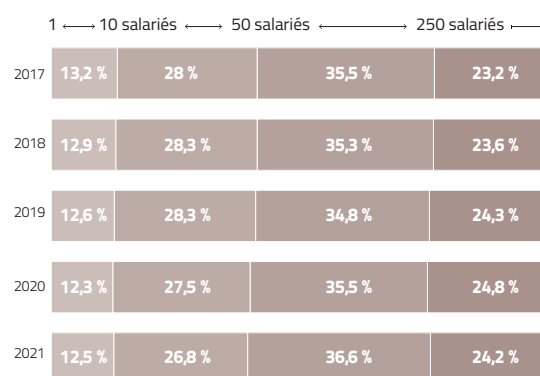
Les Scic restent toutefois de taille assez restreinte puisque leur nombre de salariés moyen s'établit à 15,3 à fin 2021 contre 22,7 au sein des Scop. Tous statuts coopératifs confondus, le nombre moyen de salariés par structure s'établissait à 20,8, soit une augmentation de 15,6 % en cinq ans.

La répartition des coopératives par tranche d'effectifs est cependant restée stable tout au long du mandat :



Répartition des coopératives par taille de l'entreprise, 2017-2021

De même que celle des effectifs :



Répartition des effectifs des coopératives par taille de l'entreprise, 2017-2021

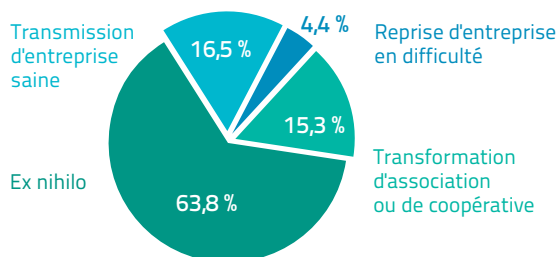
Un léger recul du taux de sociétariat salarié

Le taux de sociétariat salarié reste élevé au sein des Scop, avec une médiane à 75 % et une moyenne à 70,7 % à fin 2021. Si la tendance est à la baisse sur la durée de la mandature avec -0,7 point pour la médiane et -1,6 points pour la moyenne entre fin 2016 et fin 2021, l'année 2021 se distingue avec +2,3 points pour le taux de sociétariat médian sur un an et +0,6 point pour le taux moyen.

Pour l'ensemble des coopératives, le taux de sociétariat salarié médian s'élève à 71,4 %, en recul de 3,6 points sur cinq ans, et le taux moyen à 68,3 %, en recul de 2,8 points.

Dynamique de création et origine des coopératives : les créations ex nihilo toujours en tête

La dynamique de création des coopératives fait, une fois de plus, la part belle aux créations ex-nihilo qui représentent près de 64 % des créations entre fin 2016 et fin 2021.

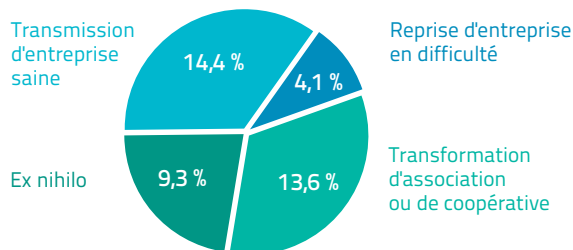


Créations de Scop et Scic sur 5 ans, par origine de création



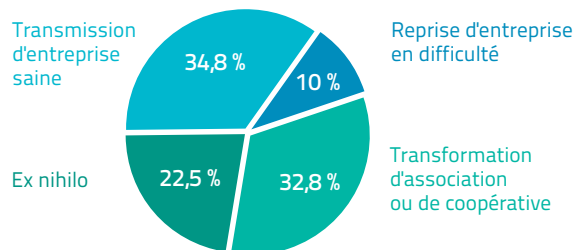
LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

En revanche, ce sont les transmissions d'entreprise saine et les transformations d'association ou de coopérative qui ramènent le plus d'effectifs dans le giron des Scop et des Scic, avec chacune 14 % des effectifs créés.



Effectifs générés par les créations de Scop et Scic sur 5 ans, par origine de création

Croissance endogène comprise, ce sont presque 70 % des effectifs créés sur cinq ans qui ont été générés au sein de coopératives issues d'une transmission ou d'une transformation.

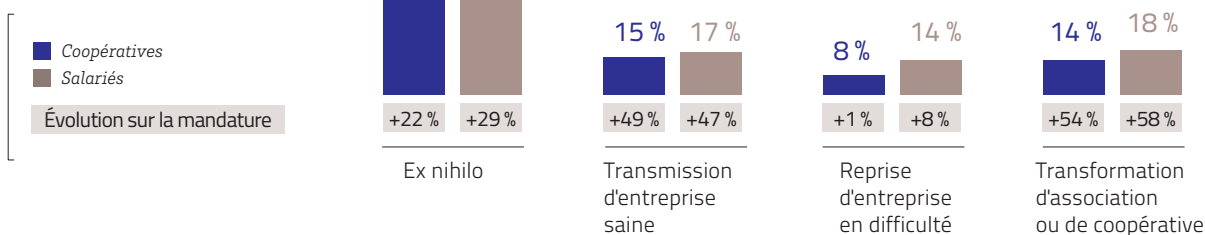


Effectifs créés au sein des Scop et Scic sur 5 ans, par origine de création

Au global, sur la mandature, ce sont 22 399 emplois bruts qui ont été créés. À l'inverse, 5 041 ont été supprimés par la disparition de 727 coopératives, le solde net des effectifs s'établissant à 17 358 emplois à fin 2021.

Sur l'ensemble, la part des coopératives issues de créations ex nihilo reste majoritaire à fin 2021, avec 63 % des structures et 52 % des salariés.

Ventilation par origine de création des coopératives et de leurs effectifs, à fin 2021



Résultats économiques : un impact très limité de la crise sanitaire

Malgré une mandature marquée par la crise sanitaire, les Scop et les Scic tiennent bon et affichent, à fin 2021, un cumul de plus de 6,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, de près de 166 millions d'euros de résultat net et 3 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit respectivement une croissance de 37 %, 13 % et 50 % sur cinq ans. Au global, la crise sanitaire n'aura impacté le chiffre d'affaires des coopératives du Mouvement que de manière très marginale puisque l'on observe un recul de seulement -0,2 % entre les exercices à fin 2019 et les exercices à fin 2020.

Les Scop et les Scic cumulent, en outre, plus de 2,7 milliards de capitaux propres, en augmentation de 35 % sur la durée de la mandature.



LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

Des secteurs en mutation

À fin 2021, c'est dans les services qu'exercent le plus de coopératives avec 49 % d'entre elles concentrant 39 % des effectifs du Mouvement. Ce secteur reste particulièrement dynamique avec +31 % de coopératives et +43 % d'effectifs sur cinq ans.

La construction et l'industrie restent en bonne position pour les effectifs avec respectivement 18 % et 15 % des salariés du Mouvement. Ces deux secteurs génèrent, à eux seuls, près de 51 % du chiffre d'affaires net total des Scop et des Scic, mais les services tendent à rattraper l'industrie de ce point de vue puisqu'ils se placent, à fin 2021, à 0,2 point de pourcentage de différence seulement.

Le secteur du commerce se distingue par une envolée de ses effectifs : +90 % de salariés depuis fin 2016, concomitante avec une augmentation de 48 % du

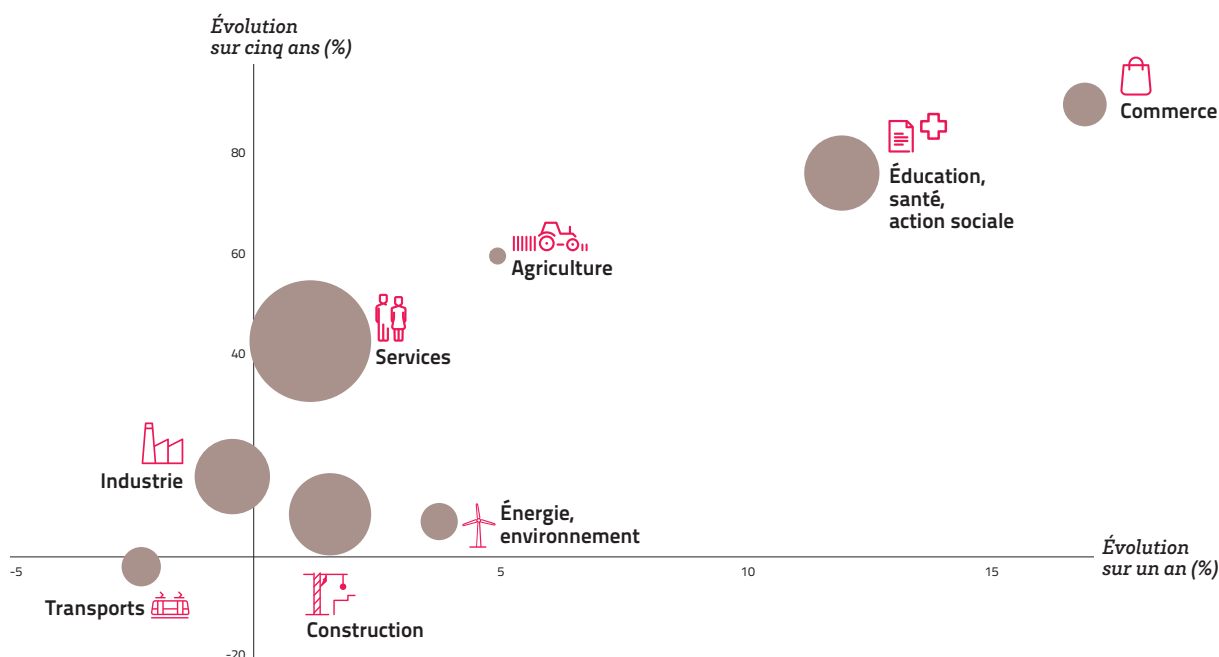
nombre de coopératives. Le chiffre d'affaires généré suit la même tendance avec 106 % d'augmentation sur cinq ans, même si celui-ci s'établit à 11 % du CA net total généré par l'ensemble du Mouvement à fin 2021, bien en deçà de ce que peuvent produire les services, la construction et l'industrie.

Par ailleurs, si l'agriculture reste encore très minoritaire, avec 1,5 % des coopératives et 0,6 % des effectifs du Mouvement à fin 2021, le secteur connaît une progression à la hausse particulièrement marquée avec 57 % de coopératives en plus sur cinq ans, et 60 % d'effectifs supplémentaires.

À l'inverse, le secteur des transports connaît un recul régulier du nombre de ses salariés avec -2,3 % d'effectifs sur cinq ans, et ce malgré une progression de +3 % du nombre de coopératives sur la même période.

Volume d'effectifs par secteur à fin 2021 et évolution sur un an et cinq ans (hors sans chiffrage)

● Effectifs à fin 2021



Clé de lecture : Ce graphique représente les effectifs par secteur et leur évolution sur un an et cinq ans. La taille de la bulle représente le volume des effectifs. La position de la bulle en abscisse représente l'évolution sur un an. La position en ordonnée représente l'évolution sur cinq ans.

Ainsi, le secteur des services concentre le plus gros volume d'effectifs, et ceux-ci ont progressé d'un peu plus de 1 % sur un an, et de plus de 40 % sur cinq ans.



LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

Taux de pérennité : des coopératives résistantes

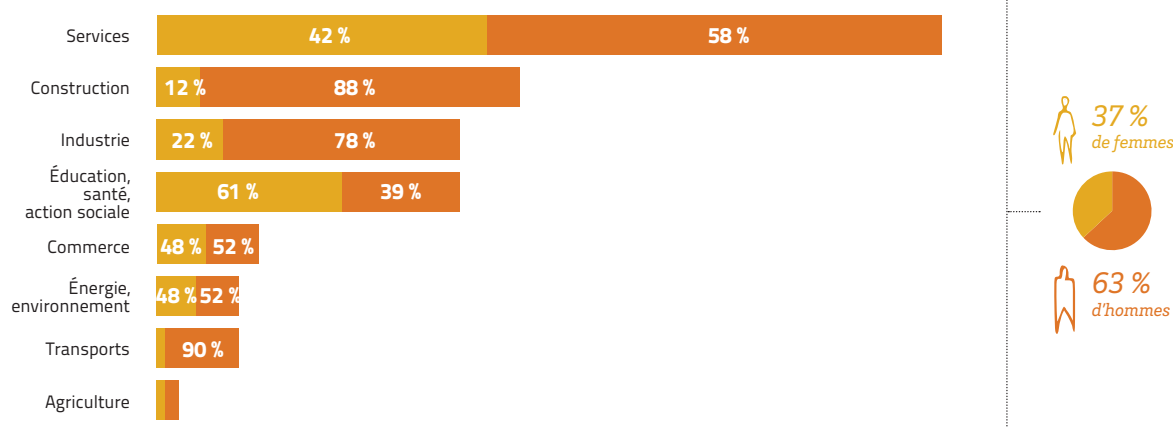
Le taux de pérennité à cinq ans de l'ensemble des Scop et des Scic croît de cinq points entre fin 2016 et fin 2021 : ainsi, sur l'ensemble des sociétés créées entre 2012 et 2016, 73 % étaient encore actives cinq ans plus tard. Le ralentissement des défaillances d'entreprises lié aux mesures de soutien mises en place dans le cadre de la crise sanitaire s'est fait ressentir dans les entreprises coopératives comme partout ailleurs et a joué un rôle certain dans cette forte augmentation du taux de pérennité.

En 2021, on dénombre seulement 83 disparitions de coopératives contre 163 en 2019, soit une baisse de 49 %. Ceci place la tendance au sein des coopératives à un niveau similaire à celui des autres entreprises où on constate un écart de 48 %¹, à période comparable.

Toutefois, les Scop et les Scic confirment une fois encore leur redoutable solidité : à titre de comparaison, à fin 2019, le taux de pérennité à cinq ans de l'ensemble des entreprises françaises était de 61 %², contre 70,1 % dans les coopératives pour cette même année.

Genre des coopérateurs : progression du nombre de femmes dans les effectifs et parmi les dirigeants

■ Ventilation genrée des effectifs des coopératives à fin 2021, par secteur



La place des femmes dans les effectifs des coopératives du Mouvement progresse régulièrement depuis le début de la mandature, et atteint, à fin 2021, 37 % des effectifs totaux, soit une augmentation de 8 points de pourcentage. À titre de comparaison, à fin 2020 en France, 48 % des emplois occupés l'étaient par des femmes³. Le Mouvement des Scop et des Scic accuse donc un écart de 11 points par rapport au reste du marché de l'emploi en ce qui concerne la féminisation de ses effectifs, et ce malgré un très beau rattrapage sur les cinq dernières années.

Le poids des secteurs historiques du Mouvement que sont l'industrie et la construction peut expliquer pour une bonne part cet écart : il s'agit de secteurs largement

masculins y compris dans les entreprises conventionnelles. À titre d'exemple, à fin 2018 sur l'ensemble du marché de l'emploi, l'industrie et la construction représentaient 20 % de l'ensemble des emplois en France. 29 % des emplois occupés dans l'industrie et 12 % dans la construction l'étaient par des femmes⁴. Au sein du Mouvement, l'industrie et la construction regroupent 33 % du total des effectifs à fin 2021, soit treize points de plus que pour le reste du marché de l'emploi, et les femmes y représentent respectivement 12 % et 22 % des effectifs. Il faut ainsi tempérer l'apparent décalage du Mouvement des Scop et des Scic en matière de féminisation des effectifs. Sur l'ensemble des autres secteurs, les Scop et les Scic suivent une tendance similaire au reste du marché de l'emploi.



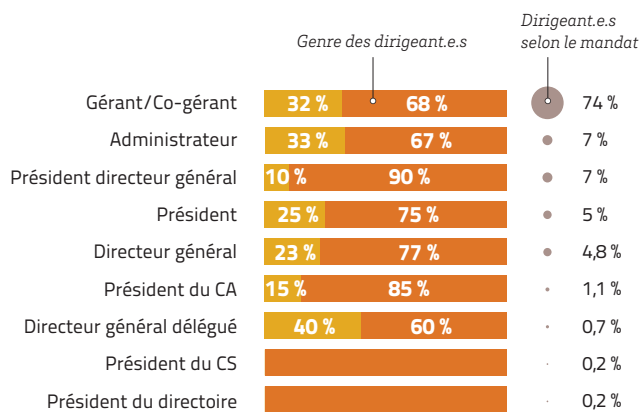
LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

En revanche, malgré cette augmentation de la part des femmes dans les effectifs du Mouvement, le taux de sociétariat salarié n'évolue pas et s'établit à 71,7 % pour les femmes et 75,5 % pour les hommes.

Côté dirigeants, la place des femmes progresse également puisqu'elles sont 30 % à fin 2021, soit une progression de 4 points sur cinq ans. Elles occupent ainsi 32 % des mandats de gérant/co-gérant (74 % du total des dirigeants), 40 % des mandats de directeur général délégué (0,7 % du total des dirigeants) et 33 % des mandats d'administrateur (7 % du total des dirigeants). En revanche, elles n'occupent que 10 % des postes de président directeur général, 25 % des postes de président et 15 % des postes de président de CA.

À noter toutefois : la durée moyenne des mandats occupés par les femmes est plus faible que celle des hommes puisqu'elle s'élève en moyenne à 3,89 ans contre 4,29 ans pour leurs collègues masculins.

Dirigeant.e.s de coopératives à fin 2021



Chiffres complémentaires

4 122 sociétés



Au sein des adhérentes : **3 025** +23%*

3 801 +27%
Sociétés coopératives

2 590 Scop +10% 1 211 Scic +88%

321
filiales
en France
et à l'étranger

81 084 effectifs salariés



Au sein des adhérentes : **62 609** +26%

71 084 +32%
dans les coopératives

57 894 +19% dans les Scop 13 190 +160% dans les Scic

10 000
dans les
filiales
en France
et à l'étranger



En moyenne :

20,8 salariés par coopérative +16%

130 388 associés +81%
(salariés + externes)

* Évolution sur la mandature



LES GRANDES TENDANCES CHIFFRÉES

Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évolution mandature
Ex nihilo	61 %	69 %	8 pts
Transmission d'entreprise saine	72 %	89 %	17 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	60 %	68 %	8 pts
Transformation d'association ou de coopérative	89 %	79 %	-10 pts
Ensemble des coopératives	66 %	73 %	7 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

Gouvernance des coopératives

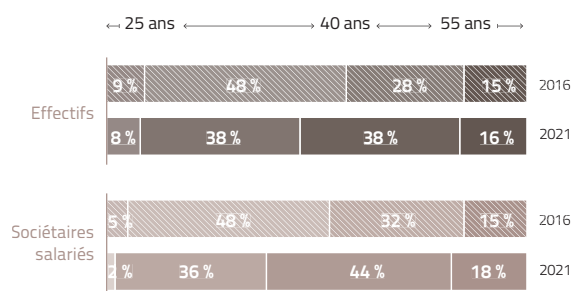
Durée moyenne du mandat

4,18
ans

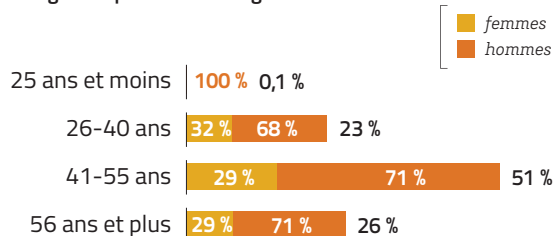
3,89
ans

4,29
ans

Age des coopérateurs à fin 2021



Dirigeants par tranche d'âge



7,7 Md€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **5,7 Md€**

+30 % sur la mandature*

6,4 Md€ +37 %
dans les coopératives

5,5 Md€ +24 %
dans les Scop

910 M€ +278 %
dans les Scic

1,3 Md€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

2,9 Md€ +50 %
de valeur ajoutée

2,5 Md€ +34 %
dans les Scop

438 M€ +336 %
dans les Scic

2,7 Md€ +35 %
de capitaux propres

2,2 Md€ +28 %
dans les Scop

515 M€ +82 %
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **2,6 Md€**

+38 %

Soutien financier aux coopératives adhérentes



623 prêts accordés
26,4 M€
montant total accordé



42 400 €
montant moyen prêté
24 000 €
montant médian prêté



23 M€
garantis par Sofiscop

640
garanties en cours

34 200 €
montant moyen garanti



6 M€ apportés aux fonds
propres des coopératives au
travers des titres participatifs

* Évolution sur la mandature



Temps forts 2017-2021



2017

Mars

7 propositions clés aux candidats à la présidentielle

Juillet

Installation de la CG Scop à la Maison des Scop rue des Epinettes (17^e)



Octobre

Adoption de la nouvelle architecture de marque du Mouvement

2018

Avril

« Construisons ensemble les Scic » au CESE

Août

Sortie de l'ouvrage « 9 études de cas de sociétés coopératives »



Septembre

Etats généraux des CAE





TEMPS FORTS

2019

Juillet

Coups de cœur des initiatives inspirantes



Signature d'une convention de partenariat avec le ministère des Sports

Septembre

Garantie de Socoden par le FEI

2020

Mars

Mise en place d'un Prêt participatif d'entraide et solidaire (PPES)

Avril

Publication d'un manifeste sur Le monde d'après



Décembre

Création de la Fédération des CAE



2021

Janvier

Gestion du fonds mutualisé Form.coop par la CG Scop

Form.coop

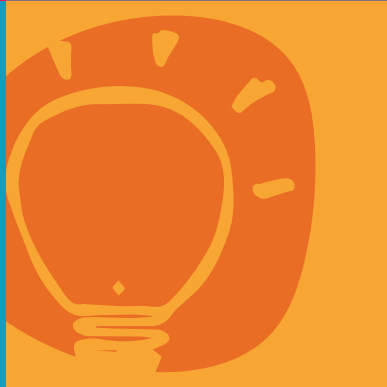
Mars

Lancement de la société de financement CoopVenture



Septembre

Sortie du rapport IGAS-IGF reprenant toutes les propositions d'évolution portées par la CG Scop concernant les Scic





DÉVELOPPER



ACCOMPAGNER

Métiers



MUTUALISER



PROMOUVOIR



INSTANCES
POLITIQUES

Méthodologie

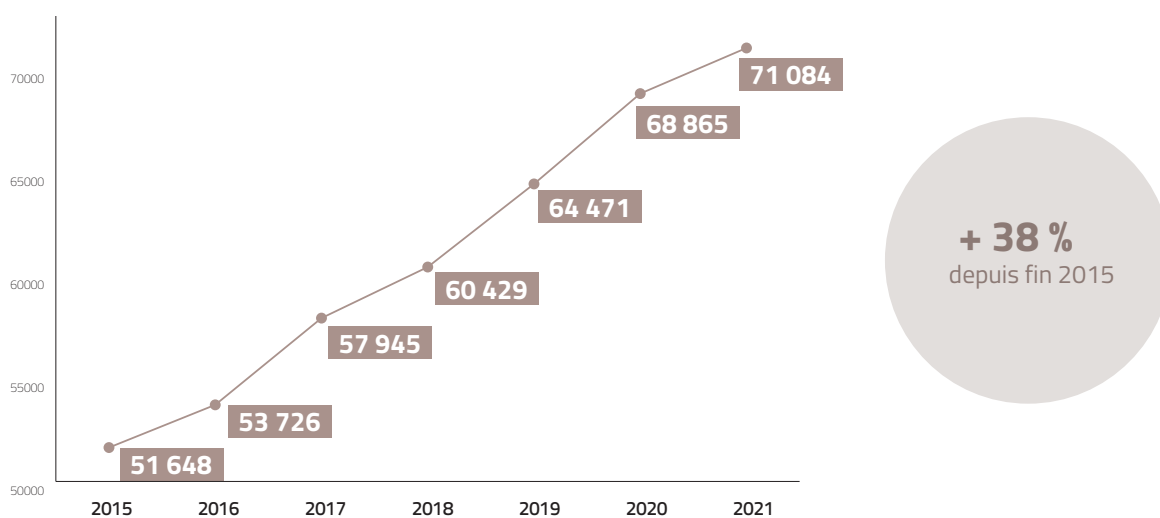


Les textes en rouge
accompagnant ce
picto correspondent
aux années
antérieures à 2021.

Plan de développement

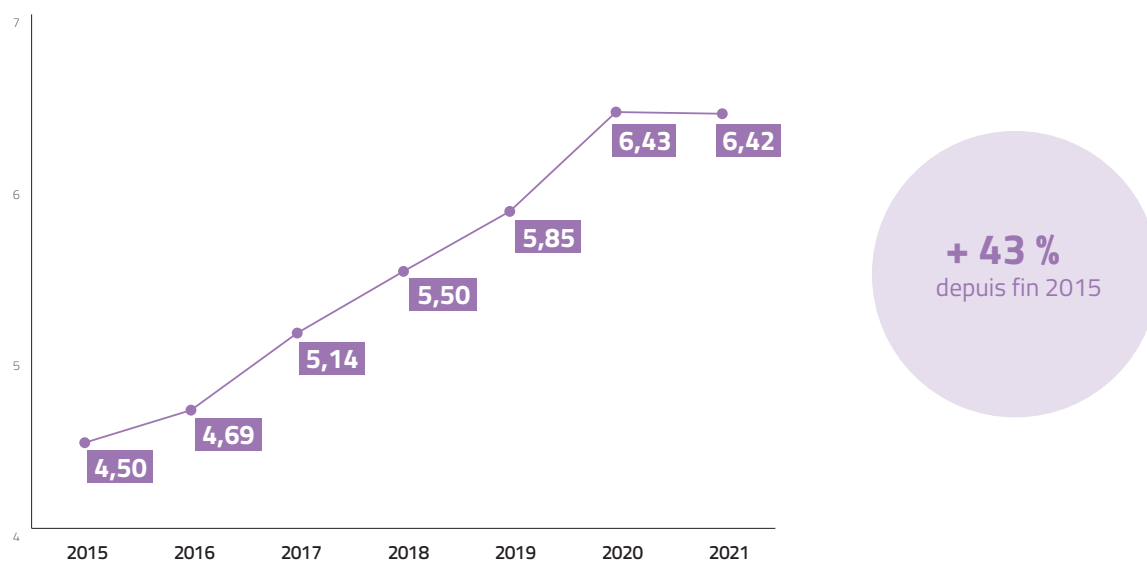
Les sociétés coopératives connaissent un intérêt croissant avec une moyenne de 5 % annuellement sur les dix dernières années, les amenant à peser 71 084 emplois. La croissance de l'emploi s'est maintenue en 2021 malgré la persistance de la crise sanitaire, avec une évolution nette de près de 2 220 emplois.

Évolution des effectifs des sociétés coopératives



Agrégeant 7,7 milliards de CA (filiales comprises), les Scop et Scic sont prioritairement performantes dans l'industrie (27 % de leur CA), les services (27 %) et le BTP (24 %).

Évolution du chiffre d'affaires (en milliards d'euros)





DÉVELOPPER

Programme Outre-mer



Coopératrices et coopérateurs de l'île de la Réunion - 2021



Rencontre délégation des administrateurs ICD de la Réunion et délégation de Polynésie



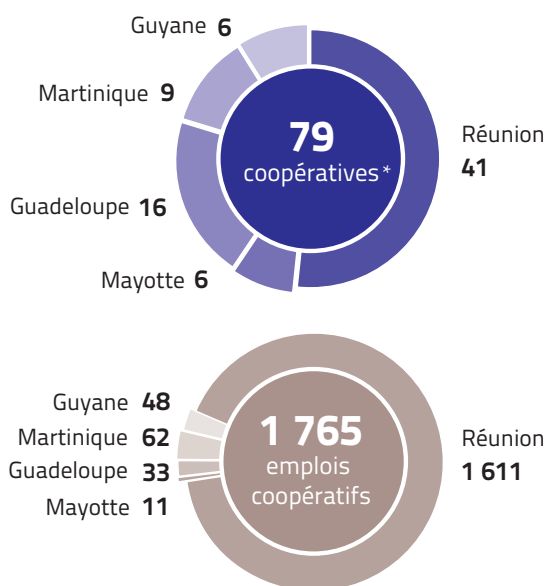
Le programme Outre-mer, lancé par la CG Scop et l'UR Scop Ile-de-France Centre-Val de Loire DROM-COM en novembre 2020, a débuté ses missions de reconnaissance par l'île de la Réunion du 25 janvier au 11 février 2021. Il s'agissait pour Frédéric Sanchez, responsable du programme basé à la Réunion depuis mai 2021, d'entrer en contact avec les adhérents et les partenaires potentiels afin de leur présenter le programme et de les associer dès le début, par des enquêtes, à son déploiement sur l'île.

Les demandes d'accompagnement sont arrivées également de l'océan Atlantique, notamment des îles de Guadeloupe.

Le programme en chiffres :

- Réunions d'information en présentiel et en visio avec 140 participants au total
- Accompagnement de 22 adhérents, 7 conventions de créations/reprises, 21 diagnostics de projets
- Participation à 6 assemblées générales
- Organisation de 4 réunions d'information sur le sociétariat
- Relations établies avec 40 institutions/partenaires
- 440 emplois créés ou identifiés (adhérents & non adhérents)
- 30 prospects
- 3 nouveaux adhérents

Chiffres clés au 31/12/2021



Première création de Scop accompagnée de A à Z par le Programme Outre-mer



Accès-Educ, créée par 4 associés éducateurs dont 3 jeunes qui relèvent le défi des solutions éducatives alternatives, coordonne l'accompagnement de l'autisme, de la parentalité, des situations de handicap, de l'inclusion sociale, de l'insertion professionnelle et des violences familiales.



Coopératives d'activité et d'emploi



Septembre 2018

Des Etats généraux des CAE ont rassemblé à Paris 120 participants et 70 coopératives, à l'initiative de la CG Scop et des deux réseaux Coopérer pour entreprendre et Copea pour **avancer sur le projet d'une alliance politique nationale.**

3 juillet 2019

Lors d'un rassemblement, 60 CAE et leurs partenaires ont soutenu un **texte fédérateur** « l'élan pour la création de la Fédération des CAE ».

Octobre 2019

Les CAE ont été invitées à participer à la **préfiguration des missions socles** dans le cadre de quatre groupes de travail : représentation et plaidoyer, juridique, communication et observatoire.

1^{er} déc. 2020

L'**assemblée constitutive** de la Fédération des CAE s'est tenue en visio, avec 150 participants.

La Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi a un an !

Cette première année de vie a été riche et dense pour la Fédération des CAE : mise en place de sa gouvernance, travail sur le positionnement politique, outillage des membres, montée en puissance de la dynamique de réseau, intégration au sein du Mouvement et structuration de la Fédération pour l'après Congrès 2022 !

L'animation de la Fédération des CAE au niveau national se déploie (groupes de travail, échanges de pratiques, rencontre annuelle), en complémentarité avec le développement de dynamiques régionales inter CAE en lien avec les unions régionales, ainsi que les dynamiques sectorielles (CAE du bâtiment, soutenues par la Fédération des Scop du BTP).

129 CAE membres
fin 2021

30 fiches juridiques
sur le régime du CESA en CAE pour les permanents et CAE membres

les-cae.coop



Principales productions

Pour déployer son projet, la Fédération des CAE s'appuie sur des groupes de travail constitués d'une cinquantaine de représentants de CAE, appuyés par les compétences de la Confédération et pilotés par les membres du conseil d'administration de la Fédération.

- Finalisation du **mémento juridique** du Contrat d'entrepreneur salarié associé en CAE de 30 fiches, 200 pages, publié en ligne sur l'extranet du Mouvement en décembre.
- Positions de **plaidoyer** : pour un fonds dédié au soutien des entrepreneurs en contrat d'appui au projet d'entreprise touchés par la crise, la sécurisation des travailleurs des plateformes à travers l'innovation coopérative, les leviers de développement de CAE pour la mission IGAS IGF et dans la perspective des élections régionales, à l'attention de Pôle Emploi pour renforcer la notoriété des CAE pour les administrations afin d'assurer la pleine reconnaissance de l'entrepreneuriat en CAE.

- Communication** pour renforcer la notoriété de l'entrepreneuriat salarié en CAE avec la création du site Internet de la Fédération et d'actions de relations presse (interviews, communiqué...).
- Observatoire.** Publication des données économiques et sociales socles consolidées des CAE en France. Participation à des études et recherches actions : sur l'opportunité pour les TPE / PME de faire appel aux entrepreneurs salariés des CAE en sortie de crise (portée par la Faabrick Cherdet avec le soutien de l'Anact, et avec les groupements d'employeurs, le portage salarial, les travailleurs indépendants), sur l'émancipation des travailleurs en coopérative (recherche action portée par la Manufacture coopérative).

Des premiers **partenariats** se dessinent, avec la mobilisation de la Fédération et de 25 CAE dans le cadre du « Consortium Tester pour Réussir » porté par l'Union des couveuses en réponse à l'appel à projets inclusion par le travail indépendant.



DÉVELOPPER



2018

Plaidoyer La CG Scop et les deux réseaux *Coopérer pour entreprendre* et *Copea* ont proposé à l'État 10 mesures pour développer l'entrepreneuriat salarié et les Coopératives d'activité et d'emploi.

2019

La CG Scop a été auditionnée par le Sénat sur le modèle des CAE dans le cadre de la proposition de loi visant à rétablir les droits sociaux des travailleurs numériques.

2020

La Fédération des CAE a travaillé à un plaidoyer pour sécuriser l'essor du travail autonome à l'occasion du plan de relance et du projet de loi de finances 2021.

Première rencontre nationale des CAE

Du 22 au 24 septembre 2021 s'est tenue la première Rencontre nationale des CAE, à Sète, dans l'intention d'instituer un rendez-vous annuel fédératif d'interconnaissance, de réflexion et de convivialité. Cette première édition a rassemblé plus de 200 personnes (membres de près de 75 CAE, partenaires, représentants du Mouvement). Son programme a été construit à partir des envies et propositions de contribution des membres, autour de **4 grands objectifs** :



Fédérer, favoriser l'interconnaissance et l'inter-coopération entre CAE : beaucoup de temps d'échange formels ont permis aux CAE de tous horizons de se connaître.



Échanger autour des acquis et des questionnements des CAE et de leurs entrepreneurs : une quarantaine d'ateliers d'échange de pratiques ont été proposés et animés par les membres et partenaires, autour d'enjeux de gouvernance, gestion, d'accompagnement/RH, de développement et de mutualisation. Des perspectives de prolongement autour d'échanges de pratiques et de démarches de professionnalisation (gestion sociale / comptabilité), et de chantiers prospectifs (leviers de constitution de fonds propres) ont émergé.



Partager les avancées de la Fédération et construire ses perspectives : avancées et productions de la Fédération, travail sur sa raison d'être et sa gouvernance, son offre d'accompagnement et d'animation, son modèle économique et son écosystème partenarial. Ce travail a révélé de grandes attentes des membres et a permis de nourrir les propositions à formuler à l'assemblée générale.



Débattre, projeter ensemble l'avenir des CAE. Après une année riche en sollicitations externes, le conseil d'administration avait à cœur d'engager un travail sur le positionnement commun. Ces éléments seront approfondis avec les membres en 2022.



200 représentants, 75 CAE lors de la 1^{ère} rencontre des CAE

Première assemblée générale

Lors de la première assemblée générale de la Fédération des CAE le 6 décembre 2021, ont été partagés l'ambition de contribuer à un changement d'échelle quantitatif et qualitatif de l'entrepreneuriat coopératif en CAE d'ici 2026 et un

plan d'action intégrant l'accompagnement des membres et porteurs de projets, s'appuyant sur des moyens humains renforcés, et assis sur une cotisation des membres et un soutien prolongé de la Confédération et de ses services.

Appui au développement des Scic

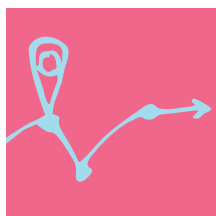


Avril 2018

La CG Scop a organisé une **journée dédiée aux Scic « Construisons ensemble les Scic »** pour souligner leur forte progression et la place qu'elles prennent dans le plan de développement du Mouvement.

2020

Une analyse a été menée par le Service des études de la CG Scop sur les **relations entre Scic et collectivités**, au travers d'une dizaine d'études de cas.



Groupe de travail Scic



Le groupe de travail a poursuivi en 2021 les trois chantiers initiés en 2020 :



Un groupe de travail sur les Scic, piloté par Stéphane Montuzet, a été mis en place par la CG Scop en 2020 pour faire définir une feuille de route de développement et d'accompagnement renforcé des Scic.

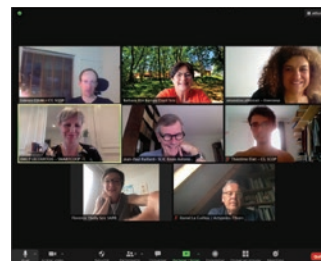
→ **Organiser une agora des Scic** pour célébrer les 20 ans du statut, renforcer le sentiment d'appartenance au Mouvement et ouvrir de nouvelles perspectives. L'événement qui devait avoir lieu le 16 décembre à l'Assemblée nationale a dû être reporté au 13 octobre 2022 à cause de la pandémie.



→ **Développer une offre d'accompagnement aux collectivités territoriales** pour mieux répondre aux sollicitations croissantes des métropoles et des régions ; avec le double enjeu de favoriser le développement des Scic au sein du Mouvement et de mettre en valeur sur les territoires la contribution des coopératives sur les transitions écologiques et citoyennes, renforçant par là même la notoriété et la visibilité du Mouvement.

→ **Renforcer l'offre de services aux Scic afin de mieux prendre en compte leurs besoins spécifiques**

Pour faire évoluer l'offre, la 1^{ère} étape était d'entendre les Scic sur leurs difficultés et leurs attentes vis-à-vis du Mouvement. À cette fin, le GT a coordonné en 2021 un processus de consultation des Scic avec l'appui des unions régionales. Huit « focus-groupes » ont réunis les Scic dans les régions Ouest, Occitanie Méditerranée, Occitanie Pyrénées et Poitou-Charentes, ainsi qu'à l'échelon national. Ils ont permis de consulter 46 Scic, dont 39 adhérentes et 7 non-adhérentes. Les données récoltées serviront de point de départ à l'élaboration d'une offre de services renforcée à compter de 2022.



Europe

Jeunes

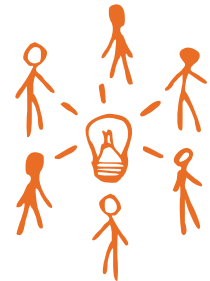


2017

La CG Scop, avec le soutien du programme Erasmus+ et quatre partenaires européens, dont Alternatives Economiques, a travaillé sur la **production d'outils pour le projet européen #Cooplab**, un dispositif pédagogique destiné aux 15-20 ans et à leurs enseignants pour expérimenter le travail en collectif.

2018

L'année 2018 a été consacrée à la promotion du dispositif.



Financement

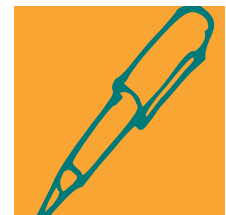


2019

Depuis 2019, le Fonds européen d'investissement (FEI) garantit à 80 % les prêts de la holding financière de la CG Scop, Socoden-FEC, pour une durée de 5 ans, permettant ainsi de sécuriser son modèle économique et de baisser le taux de ses prêts.

2020

Socoden a adhéré en 2020 à la FEBEA (Fédération européenne de finances et banques éthiques et alternatives) pour mieux faire connaître le modèle coopératif auprès de la Commission européenne.



En décembre 2021, le FEI a signé un prêt de 10 M€ à Socoden.

Plaidoyer & représentation



Pour lever des fonds auprès de la Commission européenne, la CG Scop a mis en place en 2020 une stratégie d'influence, en proposant notamment un plaidoyer Europe.



Les 27 et 28 mai 2021, s'est tenu entièrement en ligne le **Sommet européen de l'économie sociale 2021** (#EUSES), un événement conjointement organisé par la Commission européenne et la ville de Mannheim (Allemagne). Visant à renforcer l'économie sociale en Europe et à mettre en exergue sa contribution au développement économique, de nombreuses sessions ont porté sur trois dimensions : la numérisation de l'économie sociale, l'innovation (sociale) et la collaboration transnationale et intersectorielle. À cette occasion, la CG Scop est intervenue à une table ronde portant sur « Technologie, solidarité et droits sociaux – Le potentiel des modèles coopératifs pour l'économie des plateformes ».



Innovation

Filières

Santé



Suite à une ordonnance permettant la transformation juridique de centres de santé en Scic depuis janvier 2018, la CG Scop et la Fabrique de centres de santé ont signé fin 2018 une convention de partenariat pour favoriser la création ou la transformation de centres de santé en Scic.

Plateformes coopératives



La CG Scop, a pris part au projet Plateformes en Communs dans le cadre d'un partenariat noué en 2018 avec la Coop des Communs.

En 2020, un groupe de travail au sein du Mouvement a été relancé sur la question des coopératives et plateformes afin de travailler à une feuille de route.

Mobilité



La CG Scop a mis en place en 2018 un groupe de travail sur les expérimentations de coopératives de livreurs à vélo.

Sport



La CG Scop a appuyé en 2018 le ministère des Sports dans la réalisation d'un guide pour accompagner les acteurs du sport dans le développement d'une Scic.

La CG Scop a signé en 2019 une convention de partenariat avec le ministère des Sports pour promouvoir le statut Scic auprès des associations sportives.

Tiers-lieux



En 2018, la CG Scop est à l'initiative d'un rapport assorti de préconisations sur le lien entre CAE et tiers-lieux.

Développement local



Dans le cadre de l'opération « Action Cœur de ville », lancée par le ministère de la Cohésion des territoires, la CG Scop et les Commerçants de France ont signé une convention de partenariat en 2018 afin d'accompagner la création de Scic de développement local par les collectivités souhaitant dynamiser leur centre-ville.

Autres filières



La filière Biocoop et la filière des entreprises adaptées font l'objet d'une convention nationale avec la CG Scop, avec une déclinaison en région, pour appuyer le développement en coopérative.

Recherche-action

Études de cas



La CG Scop a publié à la rentrée de 2018 aux Editions EMS un ouvrage de 9 études de cas de sociétés coopératives pour sensibiliser les étudiants et les enseignants de l'enseignement supérieur aux modèles d'entrepreneuriat coopératifs.

Développement rural



La CG Scop a participé en 2018 à un projet de recherche piloté par l'Institut des territoires coopératifs afin de contribuer au développement rural par la coopération. La CG Scop a participé à la sortie d'un film documentaire en 2020.



DÉVELOPPER

Qualité de vie au travail



Dans le cadre d'un appel à projets Fact (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail) de l'Anact (Agence pour l'amélioration des conditions de travail), la CG Scop a amorcé dès septembre 2017 des travaux de recherche pour détecter les pratiques managériales propres aux Scop et aux Scic et en évaluer l'impact sur la qualité de vie au travail des salariés associés.



Dans la continuité du rapport « Innovations managériales, pratiques coopératives et qualité de vie au travail » publié en 2019, la CG Scop a communiqué en 2021 les résultats de l'étude « La spirale vertueuse des sociétés coopératives » réalisée par le laboratoire Montpellier Research in Management auprès de 205 dirigeants et 554 collaborateurs de Scop et de Scic du réseau.



Création d'un poste dédié au développement et à l'innovation sociale

L'arrivée à la CG Scop d'une déléguée nationale en charge du développement et de l'innovation sociale en juin 2021 a pour objectif de renforcer les démarches engagées au niveau national, en appui des stratégies des unions régionales.



Trois axes ont été identifiés afin que ces stratégies puissent avoir un écho plus grand et contribuer à faire levier sur l'ensemble du territoire :

- Une mutualisation des outils et des échanges de pratiques plus systématisés en matière de développement
- Une montée en compétences collectives du réseau sur le sujet
- Une approche « filières » et des stratégies sectorielles définies au niveau national pour faire levier et contribuer à répondre aux enjeux communs de territoires.

Sur les 6 premiers mois de 2021, les secteurs prioritaires du Mouvement ont été définis en coordination avec les unions régionales.

La volonté est avant tout d'accélérer la dynamique de développement sur les domaines d'activités bien intégrés du réseau, pour lesquels les statuts coopératifs sont des réponses aux enjeux sectoriels, et où les expertises régionales permettront de faire levier, au bénéfice de l'ensemble du Mouvement.

- Dans le secteur du bâtiment, il s'agit de formaliser et de déployer un plan d'actions favorisant la transmission d'entreprises saines, en lien avec la Fédération des Scop du BTP.
- Dans un contexte de transition écologique nécessaire, les Scop et Scic sont des réponses aux enjeux des réseaux de la distribution alimentaire durable qu'il faut saisir et amplifier.

- Favoriser la transformation des entreprises et associations de l'Insertion par l'activité économique constitue un potentiel de croissance sur un secteur où le modèle coopératif est particulièrement adapté.
- Dans l'industrie, les stratégies d'identification des opportunités de transmission doivent pouvoir favoriser la stabilité des filières et permettre de répondre aux besoins de croissance externe des entreprises.

Parmi les filières en émergence dont le développement doit être accompagné :

- La multiplication des porteurs de projets dans le secteur agricole, en lien avec la filière alimentation durable, nous invite à considérer de quelle manière nos modèles d'entreprises répondent aux enjeux du secteur, mais aussi quels sont les freins réglementaires à lever.
- Les plateformes coopératives doivent pouvoir continuer à trouver au sein du Mouvement les soutiens nécessaires à la structuration de leurs activités et à leur croissance.

Ce poste a aussi pour vocation de connecter entre eux les acteurs du réseau et d'agir comme relais des unions régionales auprès des partenaires à dimension nationale.



Industrie



Plan industrie 2020

En 2017, la Fédération des Scop de l'industrie a lancé un plan industrie 2020 pour enclencher une dynamique de croissance et de développement auprès des Scop de l'industrie.



Chiffres à l'appui, les coopératives industrielles connaissent de belles progressions, malgré une conjoncture incertaine, la pénurie de matières premières, des hausses de prix drastiques, sans oublier la difficulté récurrente à trouver du personnel.

Accompagnement individualisé



L'appui individualisé auprès des Scop et Scic industrielles et des porteurs de projets, réalisé à la demande des unions régionales par le délégué à l'industrie, va de la stratégie (quel sera le métier de ma Scop dans 5 ans ?) au rapprochement avec d'autres Scop, en passant par la réflexion sur les process (flux, gestion de la production...), en tenant compte de la vie coopérative de la Scop, pour contribuer à la réussite du plan d'actions.

Sur l'année 2021 :

48 sollicitations par les 9 unions régionales



38 accompagnements adhérents



3 projets de transmissions en Scop
3 projets de reprises à la barre du tribunal



4 projets de création, dont 3 sous forme de Scic



Intercoopération

Trois Scop, Aerem, Fonderie Gillet et Cabrol ont participé les 9 & 10 septembre 2021, à deux journées co-organisées par Guillaume Fondeur, délégué à l'UR Occitanie, Pôle Pyrénées et Gérard Cassisi, délégué à l'industrie : une demi-journée dans chaque société avec visite d'usine puis exposition d'une problématique (industrielle, RH, commerciale ou liée à un déménagement...) et travail entre pairs sur le sujet en mode co-développement.



ACCOMPAGNER

Animation du réseau



En 2019, la Fédération a ébauché un plan pour relancer l'animation du réseau.

À la suite d'une expérimentation en 2020, une newsletter a été mise en place en 2021 (12 numéros). Diffusée auprès de 485 abonnés, elle permet d'apporter une veille sur l'actualité du réseau, des stratégies, et des marchés industriels.



Une reprise réussie



La Fonderie Gillet, entreprise la plus vieille de France dans son domaine, a plusieurs fois failli disparaître. Mais c'était sans compter sur la pugnacité de ses salariés à vouloir sauver leur outil de travail.

www.sn-gillet.fr

Basée à Albi, l'entreprise a vu le jour en 1687, sous le règne de Louis XIV. À l'époque, les ouvriers y fabriquaient des canons et toute sorte de matériel militaire. Puis dans les années 1800, ce sont des outils pour travailler la terre qui sortaient des fours, avant que le site se spécialise dans les pièces mécaniques, en 1938.

Gérée par la famille Gillet depuis sa création, la fonderie, qui avait connu ses heures de gloire, finit par être placée en liquidation en 2008. Elle est rachetée par la société Sofual, qui ne parvient pas à redresser la situation, en pleine crise économique mondiale, et qui dépose le bilan en 2010. Les savoir-faire, les outils de production et plus de 40 emplois risquaient alors de disparaître. Une perspective inenvisageable pour les salariés : 22 d'entre eux décident de déposer une proposition de reprise en société coopérative. Dossier qui sera validé par le tribunal de commerce d'Albi le 18 novembre 2014.

« Nous voulions défendre nos emplois. Nous nous sommes battus pour cela et nous y sommes parvenus grâce à une forte cohésion de groupe », se souvient Nicolas Pomarède, actuel PDG de la Scop.

Cet ancien salarié, responsable de la maintenance, est entré à la Fonderie Gillet en 1987. Lui et ses collègues ont dû se former pour acquérir des compétences de gestion d'entreprise. Un parcours difficile, mais que tous avaient à cœur d'effectuer pour devenir maître de leur avenir professionnel.

Un engagement qui porte aujourd'hui ses fruits, puisque 7 ans après la reprise, la société compte une trentaine de salariés, dont 26 sont sociétaires, et dégage 2,6 millions d'euros de chiffre d'affaires. À l'équilibre, la Scop doit son salut à des employés qui ont accepté « de mouiller leur chemise », à leur expertise et au savoir-faire qu'ils ont su faire évoluer pour diversifier leurs activités.

“ Nous voulions défendre nos emplois. Nous nous sommes battus pour cela et nous y sommes parvenus grâce à une forte cohésion de groupe. ”



Juridique



| 2017 | 2018-2019 | 2021

Depuis 2017, un partenariat entre la CG Scop et l'Association pour la documentation et l'assistance des entreprises (Adase) permet de mettre à disposition aux unions régionales d'une hotline téléphonique d'information en droit social.

L'équipe juridique, entièrement renouvelée en 2018, a été renforcée en 2019 passant de 2 à 3 salariés, avec une expertise dans le droit des procédures collectives en complément des compétences en droit des sociétés.

Une nouvelle responsable de service a été recrutée à fin août 2021. Un juriste spécialisé en droit des sociétés a rejoint l'équipe en février 2022 tandis qu'une réflexion plus globale concernant l'organisation du Service juridique au service des unions régionales devrait aboutir en 2022.

Guides juridiques

Guide juridique des Scop



La nouvelle édition sortie en 2018 a intégré les nouveautés de la loi ESS de juillet 2014, la mise à jour de toutes les évolutions législatives intervenues depuis 2013 ainsi que l'évolution des pratiques et doctrines juridiques du Mouvement.



Guide juridique des Scic

Fortement attendu, **le premier Guide juridique des Scic a été publié en décembre 2021 à l'occasion des 20 ans des Scic.** Conçu sur le modèle du Guide juridique des Scop, il permet à tous les praticiens d'y trouver l'état du droit en la matière et la doctrine du Mouvement.

Plaidoyer

Loi Pacte



| 2017 | 2019

Dans le cadre des travaux conduits par les parlementaires et les chefs d'entreprises, la CG Scop a plaidé pour développer l'actionnariat salarié et la participation des salariés à la gouvernance des entreprises.

La CG Scop s'est mobilisée pour protéger les intérêts des coopératives, en faisant en sorte de maintenir le forfait social à 8 % et la possibilité de placer la participation en compte courant bloqué.

Grand débat national



| 2019

La CG Scop a porté une contribution collective du Mouvement au Grand débat national réalisée à partir des propositions de plus de 350 coopérateurs et coopératrices recueillies sur l'ensemble du territoire.

Projet de loi de finances



| 2018 | 2020 | 2021

Le Mouvement Scop s'est fortement mobilisé pour sauvegarder deux dispositifs fiscaux fondamentaux dans le PLF 2019 : la déductibilité des réserves obligatoires dans les Scic et la provision pour investissement (PPI) pour les Scop.

La CG Scop a travaillé à des propositions législatives afin de favoriser la transmission aux salariés.

La CG Scop a défendu plusieurs dispositions en faveur des Scic dans le cadre d'amendements au projet de loi de finances 2022 (notamment l'exonération des Scic de la CFE-CVAE et l'adaptation des règles de traitement fiscal de la survaleur en cas de transformation applicables aux Scop aux Scic). Des amendements au bénéfice des Scop ont également été portés auprès des députés et sénateurs (provision pour transformation, provision pour investissement déplafonnée...). Malheureusement aucun de ces dispositifs n'a été adopté.



Plan de relance



Le Mouvement Scop a présenté 8 propositions pour favoriser la création et le développement des coopératives en vue du plan de relance post-Covid.

Élections présidentielles & régionales



Le Mouvement a présenté 7 propositions ciblées auprès des candidats à la présidentielle et aux législatives en réponse aux grandes transitions économiques, sociales et sociétales.

Le Mouvement a présenté 7 propositions aux candidats aux régionales afin que les Régions se saisissent de l'opportunité coopérative pour soutenir un autre modèle de société : des entreprises créatrices d'emplois durables, des entreprises aux mains des salariés, des entreprises engagées dans la transition écologique.

Rapport IGAS - IGF



Suite à la saisine par le ministère du Travail et le secrétariat d'Etat à l'ESS, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF) ont rendu public en septembre 2021 un rapport qui établit un diagnostic sur les CAE et les Scic, identifie les incertitudes juridiques des textes les concernant et propose des solutions d'amélioration. Ce rapport reprend quasiment toutes les propositions d'évolution portées par la CG Scop concernant les Scic.

Ce projet a été diffusé auprès d'élus de l'Assemblée nationale et du Sénat qui ont commencé à rédiger des propositions de loi sur les Scic prenant en compte les préconisations de la CG Scop et à auditer les acteurs du Mouvement. Le projet de proposition de loi de la CG Scop vise tout d'abord à identifier les coopératives respectant les principes légaux dans le cadre d'une déclaration annuelle et à définir « l'utilité sociale » des Scic. Il clarifie la place des salariés dans la gouvernance de la coopérative, en sécurisant l'utilisation par les statuts de l'obligation de candidature au sociétariat, par reprise du dispositif prévu pour les Scop. S'agissant des dirigeants de Scic, le projet leur accorde le statut d'assimilé salarié. Il sécurise le recours aux bénévoles et réinscrit dans la loi la possibilité pour les Scic d'avoir recours à des contrats de service civique. Il vise enfin à faciliter les financements en permettant le recours à la réserve de revalorisation et, pour les Scic en SAS, aux titres participatifs.

Souhaitant que l'année 2021 puisse voir lever les freins juridiques relatifs à la création de Scic, la CG Scop avec l'appui du Service juridique, a activement mobilisé les parlementaires, ministères et administrations.

Une synthèse des propositions en faveur des Scic a été mise à la disposition des Scic adhérentes et des partenaires pour mieux appréhender le contenu du rapport.

Ainsi, plusieurs des mesures du rapport que la CG Scop avait avancées auprès de l'IGAS/IGF ont été reprises dans un projet de proposition de loi, issu d'un processus participatif intégrant la CG Scop, des délégués d'UR, des Scic adhérentes et des parties prenantes externes.

Loi 3DS

La CG Scop est intervenue en 2021 auprès des parlementaires au moment des débats sur la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, afin de sécuriser les apports en comptes courant d'associé des collectivités territoriales et de leurs groupements aux Scic ainsi que l'attribution de subventions aux Scic par les groupements de collectivités territoriales. Ces propositions ont été accueillies favorablement et font désormais partie de la loi.

Règlement comptable

La CG Scop a obtenu l'application aux Scic du règlement comptable ANC n° 2009-07 du 3 décembre 2009 relatif à la transformation d'une société en Scop. Ce règlement a été rédigé et publié par l'ANC et son homologation est intervenue en décembre 2021.



Filières spécifiques

La CG Scop a œuvré pour le développement de filières spécifiques, en apportant son appui et son expertise technique dans les débats lors de la proposition de loi sur la démocratisation du sport qui devrait consacrer la présence des Scic dans ce secteur.

C'est aussi dans le secteur des transports que la CG Scop a pu faire valoir la position du Mouvement, en obtenant l'adoption d'un amendement sécurisant la participation des communes dans les Scic de transports.

Actualité du service

Le Service juridique a poursuivi en 2021 sa mission de SVP juridique, en répondant à un grand nombre de questions posées par les unions régionales, les coopératives mais également les autres services de la Confédération.

Le Service juridique a également assuré sa mission de formation, à la fois dans le cadre du plan de développement des compétences de la CG Scop (formation au droit coopératif à destination des nouveaux délégués, formation des réviseurs et journées d'échanges de pratiques) et de celui des unions régionales (formation des administrateurs et administratrices).

Une refonte en profondeur des modules de formation a été réalisée avec les objectifs de traiter de façon plus détaillée certains sujets et de dynamiser les formations dispensées.

Par ailleurs, le Service juridique a poursuivi son travail de sécurisation du statut des dirigeants de Scop via un groupe de travail dédié. Un ensemble de documents d'accompagnement a ainsi été mis à disposition des permanents et deux webinaires à destination des délégués sur un format de deux heures ont été mis en place, permettant de nombreux échanges entre les participants.

Le Service juridique a participé aussi à de nombreux autres groupes de travail mis en place par le Mouvement sur des thématiques très variées (GT foncière, GT CAE Juridique, GT activités agricoles, GT plateformes coopératives...).

Commission d'arbitrage

Entre 2017 et 2021 :

39 dossiers d'arbitrage ont été traités.



6 dossiers
actuellement en
cours de traitement



37 réunions de
mise en état et de
conciliations



10 accords
amicales

10 audiences
contentieuses



22 sentences

La Commission d'arbitrage a reçu une moyenne de 8 dossiers par an, avec de fortes disparités entre les années. En effet, l'activité de la Commission en 2020 et 2021 a été ralentie par rapport aux années précédentes, du fait de la crise sanitaire et des aides qui ont limité la récurrence des sujets typiques portés auprès de la Commission (départ d'associés, conflit de gouvernance, difficultés économiques). On peut souligner que 97 % des dossiers enregistrés ont donné lieu à une audience de conciliation et 82 % ont donné lieu soit à un accord amiable, soit à une sentence. Parmi les dossiers traités par la Commission après réunion de conciliation, 31 % aboutissent sur une conciliation amiable totale et 69 % nécessitent de déclencher une procédure contentieuse et une sentence. La Commission traite également de nombreuses sollicitations qui ne mènent pas à une ouverture de dossier, soit parce qu'il s'agit de demandes d'informations, soit parce que le demandeur abandonne sa démarche avant d'avoir constitué son dossier.



Outils financiers

Au 31 décembre 2021, les outils financiers du Mouvement, ce sont :



510 prêts
entre 3 K€
à 600 K€
soit un total
de **15,9 M€**

580 garanties qui ont
permis de souscrire
92 M€ de prêts auprès
du Crédit Coopératif et
ses partenaires

83 interventions
en titres
participatifs et
autres fonds
propres
pour **9,3 M€**

2 interventions
pour les start-up
pour un montant
de **550 K€**

Évolution des outils

Fusion



Les sociétés Sofiscop et Sofiscop Sud-Est, ont fusionné en 2019 donnant naissance à un outil de garantie unique, avec une offre uniforme et accessible à tous les adhérents : Scop et Scic.

Stratégie



En 2019, une stratégie des outils financiers du Mouvement a été définie, avec un objectif de simplification et de souplesse :

Mise en place d'un prêt court terme pour les coopératives

- Prêt relais en attente d'un financement (région...), en cas de sinistre exceptionnel, pour un relais de TVA
- Le prêt doit rester exceptionnel
- Les coopératives en difficultés structurelles sont exclues du dispositif
- Taux à 1,6 % par an
- La décision est prise par le Directoire de Socoden après validation du CEFR

Ce prêt court terme, défini en janvier 2020, a servi de base à la mise en place du Prêt participatif d'entraide et solidaire (PPES).

Mise en place d'un prêt court terme pour les entités du Mouvement (unions régionales)

Baisse des taux des prêts participatifs

- Pour les adhérents (quelle que soit la situation) et les transformations/transmissions saines en coopérative, le taux est réduit à 1,6 % sur une durée de 5 à 7 ans pouvant inclure un différé de remboursement de 2 ans s'il est demandé par le CEFR
- Pour les créations ex nihilo et les reprises à la barre, le taux est réduit à 2,6 % sur une durée de 3 à 5 ans (suivant les cofinanceurs)
- Le complément participatif est supprimé pour les nouveaux contrats

Mise en place de prêts personnels pour aider les associés à constituer ou renforcer le capital social de leur coopérative (en cours d'élaboration, à partir de 2022)

Création d'une foncière coopérative

Amélioration de la communication

Une nouvelle démarche de communication des outils financiers est mise en place à destination des Scop et des Scic ainsi que des délégués régionaux. Une approche moins technique et plus commerciale traduite par la création d'une nouvelle plaquette, d'annonces presse, d'un mini site internet, d'une meilleure communication sur les réseaux sociaux et d'un motion design.



Actualité des outils



Renforcement des capacités financières de Socoden pour les Scop et Scic

- Émission de 4 M€ d'obligations sociales entièrement souscrites par les Scop et auprès des instances du Mouvement (UR, fédérations et Mutuelle)

- Prêt de 4 M€ de la NEF
- Prêt de 10 M€ sur 10 ans auprès de la Banque européenne d'investissement

Numérisation en cours de toutes les procédures et documents des outils financiers

Nouveaux outils

Foncière coopérative

Le Mouvement a créé une foncière coopérative nationale. Cet outil financier pour l'immobilier (OFI) a pour but d'accompagner les Scop et Scic quelle que soit leur situation (création, reprise, développement, difficultés, collectivité de coopératives), en se portant acquéreur de leur immobilier, afin de les refinancer. Dès que les coopératives le souhaitent, elles pourront redevenir propriétaires de leurs biens immobiliers. Le niveau de gestion sera régional avec un financement national. Un comité ad hoc sera constitué avec des spécialistes immobiliers du réseau des Scop pour porter ce projet.

Fonds d'ingénierie & dispositif de mentorat



| 2019 2021

Le Mouvement a mis en place à partir de 2019 un fonds dédié aux sociétés coopératives porteuses d'un projet de croissance en leur permettant la prise en charge, à hauteur de 3 200 euros, des frais engagés par les Scop et les Scic lorsqu'elles font appel à un prestataire pour les accompagner dans la définition d'une nouvelle stratégie ou d'une nouvelle offre commerciale. Par ailleurs, un dispositif de mentorat permet aux dirigeants de bénéficier d'un transfert de compétences par d'autres dirigeants expérimentés.

En 2021, le recours au fonds d'ingénierie a été simplifié.

CoopVenture



| 2016 2021

Après 5 ans de travail du Mouvement Scop avec la French Tech in the Alps Grenoble, la société de financement CoopVenture a vu le jour pour soutenir le développement des start-up du numérique en coopérative.

CoopVenture a amorcé sa phase pilote en 2021 en se dotant de 4,425 millions d'euros au démarrage par la participation de ses 7 membres fondateurs : Socoden, le Crédit Coopératif, Grenoble-Alpes Métropole, Le Grésivaudan et les Scop Alma, Groupe Up et Idea Groupe.

Cette phase d'expérimentation se déroule sur Grenoble et son territoire et la région Aura (avec la possibilité de 20 % de dossiers hors de cette zone) pour ensuite se développer dans les régions qui le désireront.

Les premiers financements ont eu lieu fin 2021 :

- Scop Be. my media, société à impact du numérique, pour l'éducation à la criticité de l'information
- Scop Hyco, éditeur d'applications web et mobile cartographiques et collaboratives.



PPES



Le Mouvement a créé un Prêt participatif, d'entraide et solidaire pour soutenir la trésorerie des coopératives dès le démarrage de la crise sanitaire en mars 2020. Près de 3 millions d'euros ont pu être mis à la disposition des adhérents par le Mouvement Scop pendant cette période difficile. L'opération s'est terminée fin 2021.

PPRES

Le Prêt participatif de relance, d'entraide et solidaire, qui s'adresse aux coopératives créées avant le 1^{er} janvier 2018 et qui ont un plan de développement, vise à apporter un financement de long terme, assimilable à des quasi-fonds propres, permettant de financer au mieux la relance post-Covid.

Ce nouveau prêt participatif, mis en place en 2021 sur le modèle des PPR des banques, est d'une durée de 8 ans (4 ans de franchise de capital suivi par 4 ans de remboursement) au taux de 3 %. Son montant peut aller jusqu'à 20 % du chiffre d'affaires ou 100 % de la masse salariale, avec un minimum de 20 K€ et un maximum de 500 K€. Socoden a réservé une enveloppe de 14 M€ pour ce prêt, mobilisable jusqu'au 30 juin 2022.



Un PPRES de 100 000 € pour la Scop provençale Tossolia



La Scop Tossolia a pu bénéficier d'un Prêt participatif de relance, d'entraide et solidaire de 100 000 €.

Cette Scop, qui propose depuis 1990 une gamme de tofus et de produits à base d'ingrédients végétaux et biologiques Made in France, a subi les conséquences économiques de la crise sanitaire.

« La Covid-19 a désorganisé notre structure, principalement au niveau des moyens humains, puisque les salariés ont été dans l'obligation de garder leurs enfants. Même si les magasins bio ont eu le vent en poupe pendant le confinement, ce qui a constitué une hausse de nos ventes sur ce

segment, notre activité en restauration collective a été stoppée net. Un recrutement, ainsi que l'achat d'un matériel, ont dû être abandonnés », confiait Séverine Breysacher, directrice générale de la Scop Tossolia.

Pour cette entreprise, qui se fournit en soja auprès des coopératives de producteurs et d'agriculteurs locaux des Alpes-de-Haute-Provence et de la Drôme, le PPRES a été le bienvenu pour permettre de réaliser ces investissements différés du fait de la crise, et qui lui étaient nécessaires pour poursuivre son développement en période de reprise.

“ La Covid-19 a désorganisé notre structure, principalement au niveau des moyens humains

Partenariat



La CG Scop et le Crédit Coopératif ont renouvelé en 2017 leur partenariat pour une durée de 4 ans afin de renforcer leurs synergies et créer de nouveaux outils pour favoriser le développement, les créations et les transmissions-reprises sous forme de Scop ou de Scic.



MUTUALISER

Formation

DU Business Management Scop Paris-Dauphine

Depuis 2011, le partenariat entre l'Université Paris Dauphine et la CG Scop a permis à plus de 200 dirigeants des entreprises coopératives de suivre un parcours de formation diplômant : le Diplôme Universitaire Business Management Scop.

Centré sur les compétences gestionnaires et managériales, les spécificités coopératives ne sont bien sûr pas oubliées, telles que le droit coopératif, les modalités de financement du développement coopératif ou encore le management participatif. Académique et opérationnelle, la formation inclut un tutorat de chacun des stagiaires sur la problématique propre à son entreprise coopérative.



Élodie Moog,
gérante
de la Scop
Praxinos



« Cette formation m'apporte un bagage de connaissances que je n'avais pas imaginé. »

Gérante de la Scop Praxinos depuis 2018, Élodie Moog suit depuis mars 2021 la formation managers coopératifs proposée par Paris-Dauphine et la Confédération générale des Scop. Son objectif est de développer ses compétences et acquérir une vision plus globale du rôle de gérant et des responsabilités associées, pour être en mesure de répondre à des questions comptables, financières ou juridiques.

« En suivant cette formation, j'ai le sentiment d'atteindre mon objectif car elle m'apporte un bagage de connaissances que je n'avais pas imaginé. J'apprécie particulièrement les questions relatives à la gouvernance et au management. J'ai aussi découvert l'aspect presque sociologique du marketing que je n'avais jamais perçu avant. Le fait d'être amené à se poser des questions sur sa structure permet notamment de mettre le doigt sur des dysfonctionnements ou des améliorations à apporter. Ce qui a d'ailleurs amené des débats en interne et des pistes de réflexion. Je suis maintenant très curieuse des effets positifs qu'aura cette formation sur le long terme. »

Certification des organismes de formation

La Loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » impose à tous les organismes de formation et les CFA d'être certifiés « qualité » d'ici le 1^{er} janvier 2022 pour continuer de bénéficier des fonds publics et des fonds mutualisés.



Si l'année 2020 était une étape incontournable dans le référencement de Certup Maieutika, organisme certificateur accrédité par le Cofrac pour délivrer la certification Qualiopi, l'année 2021 fut celle de l'opérationnalisation de la démarche qualité des organismes de formation en interne du Mouvement Scop.

Ainsi, plus de 55 coopératives de formation sont certifiées Qualiopi (via Certup) ainsi que 7 unions régionales (bientôt 8) et Scopedit (outil de formation de la CG Scop).

Le travail préparatoire aux audits de certification, mené par chaque structure de formation, qui a été dense et impliquant pour les équipes, a permis d'améliorer les processus d'accueil, d'information des publics et les méthodes pédagogiques dans la perspective d'apporter une offre de service-formation toujours plus qualitative.

Un nouvel espace de travail au service du développement des compétences

Un travail commun entre la formation professionnelle et la vie coopérative, qui se poursuivra en 2022, a d'ores et déjà été engagé, autour des projets suivants :

- Un parcours d'accueil et d'intégration des élus
- Un parcours de développement des compétences des coopérateurs
- Deux parcours de développement des compétences des délégués (un parcours d'intégration et un parcours de consolidation)

Formation des coopérateurs



2018  2021

Le Mouvement a lancé en 2018 le Pass 2 destiné aux administrateurs de Scop et Scic SA, associés participant à la direction de l'entreprise et gérants de TPE coopératives.

Le fonds mutualisé Form.coop destiné à financer les formations coopératives des adhérents est géré depuis janvier 2021 par la CG Scop.

En 2021, malgré la crise sanitaire, les unions régionales ont préservé leur dynamisme et ont réussi à maintenir un niveau d'engagement élevé en matière de formations coopératives dispensées au sein des territoires.

Université des permanents



Pour cause de crise sanitaire, l'Université des permanents n'a pas pu se tenir en 2020 ; c'est donc dans une ambiance conviviale et chaleureuse que ce rendez-vous s'est tenu les 30 et 31 août 2021 au Domaine de Valpré, près de Lyon où 180 permanents se sont retrouvés.

Un nouveau format d'événement a été proposé, avec des espaces d'échanges de pratiques en plus des ateliers de formation plus classiques.

Des ateliers de réflexions et d'acculturation thématiques traitant de problématiques sociétales telles que l'égalité femmes/hommes, l'ubérisation, l'intergénérationnel, ou l'écologie auront permis à plus de 70 participants d'interroger leurs pratiques face aux défis à venir, dans la perspective du Congrès national de 2022 et du texte d'orientation.



Plan de développement des compétences des permanents du Mouvement



2020  2021

Les compétences des permanents se sont renforcées pendant la mandature avec des formations sur la posture du délégué, le droit coopératif, l'histoire et les fondements du projet coopératif, les formations de formateurs...

La CG Scop a lancé en 2020 un projet de référentiel métiers et compétences conjointement avec les unions régionales et les fédérations de métiers.

14 actions de formations aux formats, modalités pédagogiques et thématiques diversifiées ont été dispensées aux permanents en 2021 autour de grandes catégories :

- Le développement des compétences métiers (statut social du dirigeant, droit coopératif, révision coopérative...)
- Le développement de compétences techniques à travers les formations « Prise en main GIDE » et « Outils statistiques du Mouvement »
- Le développement de compétences plus transversales liés aux évolutions des métiers et aux missions dédiées : « coopérer en réunion », « formateur.trice occasionnel », « management et leadership »...

En 2021, le plan de développement des compétences a concerné 273 participants (certains ont participé à plusieurs formations) sur l'ensemble du territoire.

Digitalisation de la formation



À l'initiative de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest, le réseau poursuit sa

transformation 2.0 et se dote de solutions techniques, à commencer par une solution de gestion administrative et financière dématérialisée (Dendreo).

Les unions régionales des Scop se sont adaptées pendant les confinements successifs pour continuer de dispenser leurs formations. Quelques-unes se sont dotées d'une solution technique « pédagogique » (Beekast). La majorité des unions régionales ont entrepris un important travail d'ingénierie garantissant la cohérence et la qualité pédagogique des formations à distance. Ce mouvement de fond se poursuivra en 2022 avec pour cap l'accompagnement des permanents dans cette transformation, au long cours, des pratiques de formation.

Liste ministère

La CG Scop assure le traitement des dossiers d'inscription ou de réinscription des Scop (adhérentes ou non) sur la Liste ministérielle dans le cadre d'une convention financée par le ministère du Travail.

La CG Scop vérifie sur le fond et sur la forme que la société qui sollicite son inscription fonctionne conformément aux dispositions de la loi de 1978, et transmet un avis consultatif aux préfets de département qui se prononcent sur les demandes d'inscription ou de renouvellement.

Depuis 2021, le processus a été numérisé et les coopératives complètent leur dossier dans un espace dédié en ligne.

Bilan Liste ministérielle 2017-2021

	2017	2018	2019	2020	2021*
Nombre de dossiers traités	2 389	2 576	2 218	2 563	2 525
Nombre d'avis émis	2 151	2 371	2 176	2 502	2 450
<i>Dont :</i>					
<i>Avis favorable</i>	1 904	2 085	2 083	2 259	2 323
<i>Avis avec réserve</i>	108	79	78	76	35
<i>Avis défavorable</i>	139	207	15	167	92

*chiffres provisoires



Systeme d'information

**2017**

Un chantier de digitalisation du Mouvement a été initié dès 2017 pour doter le Mouvement d'un outil informatique performant et mutualisé pour toutes les entités. Pour piloter le chantier, un responsable informatique a été recruté en 2018 au sein de la CG Scop.

2019

En 2019, une première phase du projet de digitalisation a démarré.

Les permanents, élus et adhérents ont été impliqués, via des ateliers et groupes de travail, tout au long de la mise en œuvre du nouveau système d'information.

2020

En 2020, des **premières briques du nouveau système d'information GIDE** ont été déployées pour l'ensemble du réseau :

- Une base de données des adhérents et des prospects commune permettant le suivi de l'accompagnement des coopératives par les unions régionales (Odo))
- Un outil de gestion documentaire permettant le partage d'informations pour les permanents et élus (Alfresco)
- Un outil de reporting permettant l'extraction de données et la production d'indicateurs (Slik)
- Un portail extranet pour les adhérents permettant la saisie en ligne du questionnaire annuel, l'accès à une base documentaire et le partage de connaissances (Drupal).

2021 a vu le développement et la mise en production de plusieurs chantiers majeurs, avec notamment, le calcul des cotisations, le traitement de la Liste ministère et le portail extranet pour les adhérents. L'ampleur de ces nouveaux modules a conduit à étaler leur mise en œuvre sur deux années. Certaines fonctionnalités ne seront visibles qu'en 2022, comme la mise à disposition des bordereaux de cotisations sur l'extranet.

La fonctionnalité la plus attendue était la saisie dématérialisée de la Liste ministère. La campagne de 2021 est donc la première à avoir été entièrement réalisée sur le nouveau portail extranet.

Les retours des utilisateurs ont globalement été positifs :

L'applicatif Liste ministère est facile d'accès, limite les risques d'erreurs et permet de remplir plus rapidement les informations demandées. De plus cela évite le transfert de papiers et les envois postaux.

Ça c'est plutôt bien passé ! Aucune difficulté particulière hors la complexité du formulaire



Un tutoriel a été réalisé à cette occasion en mars 2021

Grâce aux remarques des adhérents, une version améliorée sera disponible pour la prochaine campagne, avec notamment des champs ré-remplis. Dès 2022, il sera également proposé au Scic de saisir un questionnaire annuel sur ce portail afin d'avoir des données à jour sur l'ensemble des adhérents.

Quand tous les modules de base du système d'information seront déployés en 2022, de nouveaux axes de développement (réseaux sociaux, sites coopératifs...) pourront être envisagés.



Animation de la vie coopérative

Un enjeu politique réaffirmé avec force



En 2019, la CG Scop a décidé de **renforcer son action d'animation de la vie coopérative** en lançant d'une part un groupe de formation et d'échanges sur la gouvernance et le management des coopératives animé par le consultant Bernard Caminel, et d'autre part en embauchant un délégué à la vie coopérative pour accompagner la professionnalisation des délégués en région.

Une **feuille de route** a été travaillée en 2020 pour ancrer la vie coopérative dans les priorités stratégiques portées par le Mouvement.

Pendant la mandature 2017-2021, le Mouvement a refait de la vie coopérative un enjeu politique fort qui se retrouve naturellement réaffirmé dans le texte d'orientation du Congrès national de 2022 : « Investir dans la formation et l'animation de la vie coopérative » (Résolution 6) et « Accompagner le développement de la vie coopérative » (Résolution 8).

L'enjeu de la vie coopérative est aujourd'hui porté politiquement par deux élus de la Direction nationale, coordonné à l'échelle nationale par un délégué à la vie coopérative et déployé par un réseau de délégués, qui s'organise, s'outille et se forme pour mieux accompagner les coopératives adhérentes sur des sujets aussi cruciaux que l'écriture de leur projet coopératif, la gouvernance partagée, le management des équipes, l'animation du sociétariat, etc.

Les délégués vie coopérative et formation professionnelle de la CG Scop travaillent de concert au sein du Groupe de travail Vie coopérative & Formation professionnelle, qui réunit des élus nationaux et des délégués régionaux. Parmi leurs objectifs : développer l'offre de formations à destination des coopérateurs.

L'accent mis sur l'échange de pratiques



En matière de vie coopérative, il n'existe pas de modèle tout fait, qu'il suffirait de dupliquer d'une entreprise à l'autre. Il convient au contraire d'accompagner chaque coopérative à définir et faire vivre son propre modèle

à sa façon, en tenant compte de son histoire, de son statut, de son métier, de son modèle de management, etc. C'est pour cette raison que l'échange de pratiques est la voie privilégiée pour améliorer ses pratiques coopératives.

En 2021, la CG Scop a organisé une **série de rencontres pour faciliter les échanges de pratiques entre délégués** :

- webinaire sur la vie coopérative (11 mars)
- conférence et ateliers lors de l'Université des permanents (30 et 31 août, à Lyon)
- journées d'échanges de pratiques (21 et 22 octobre, à La Rochelle).

Une trentaine de délégués, issus de toutes les régions, s'y sont retrouvés pour confronter leurs expériences afin d'accompagner plus efficacement les coopératives sur ces questions.



MUTUALISER



Des dispositifs sont également en cours de développement pour renforcer cette dynamique de montée en compétences :

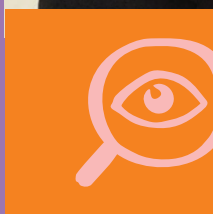
- lancement d'un cycle de formation au codéveloppement
- méthode d'intelligence collective particulièrement adaptée aux questions de vie coopérative
- mutualisation d'outils d'accompagnement via un centre de ressources en ligne...

Les Unions régionales Ouest et Poitou-Charentes ont initié des groupes d'échanges d'expériences sur la vie coopérative pour des dirigeants. En complément, la CG Scop s'est lancée dans le projet de création d'un observatoire numérique pour valoriser les pratiques de vie coopérative mises en place par les adhérents et ainsi, par ricochet, en inspirer d'autres. Grâce aux Unions régionales Poitou-Charentes et Île-de-France Centre-Val de Loire DROM-COM, la collecte de pratiques a démarré et l'observatoire devrait voir le jour courant 2022.



Simon Couteau, PDG de ECF Cerca, Poitou-Charentes

“ J'ai un enjeu de transmission du travailler ensemble.



Début 2021, j'ai été sollicité par Johan Baufreton, délégué suivi de l'UR Poitou-Charentes pour participer à un groupe d'échanges de pratiques entre dirigeants sur le thème de la vie coopérative. J'ai tout de suite accepté l'invitation car j'éprouve le besoin de réfléchir autrement à l'animation de ma Scop. J'y travaille depuis 24 ans, je la dirige depuis 8 ans. C'est essentiel de se renouveler, d'autant qu'il y a un fort renouvellement générationnel dans nos équipes, et il faut absolument éviter que la vie coopérative soit portée uniquement par un noyau dur d'anciens associés. Autrement dit, j'ai un enjeu de transmission du travailler ensemble.

Le groupe d'échanges de pratiques se réunit une demi-journée tous les trois mois, en tournant dans les Scop. En tant que dirigeants, nous venons avec nos problématiques, Johan nous apporte des éléments d'éclairage et on se conseille les uns les autres. Le fait de travailler sur les problématiques d'autres dirigeants permet aussi d'avancer sur nos propres difficultés et de s'inspirer des réflexions et pratiques des autres.

Très concrètement, cela m'a amené à proposer à mon CA de faire travailler un groupe d'administrateurs sur le projet d'entreprise. Une douzaine de personnes se sont portées volontaires, dont des administrateurs juniors. Le groupe va également préparer l'AG. J'ai proposé à Johan d'animer des sessions de ce projet que nous avons baptisé Cap 2026.

Le groupe d'échanges est vraiment une dynamique extra. Il a pu voir le jour grâce à la collaboration entre la CG Scop et les UR qui est devenue très productive. Johan en a eu l'idée après avoir participé à un parcours de formation proposé par la CG Scop et animé par Bernard Caminel, ainsi qu'à diverses rencontres entre délégués de différentes UR. En quelques années, le Mouvement a fait un pas de géant dans l'accompagnement de la vie coopérative. La coordination opérée par le délégué national à la vie coopérative est un rouage essentiel. Un observatoire des pratiques de vie coopérative est en projet. Les pièces du puzzle s'assemblent.



Animation et coordination réseau

Coordination réseau

Le processus de coordination du réseau permet d'assurer la planification et le suivi du plan de développement, ainsi que des projets mutualisés orchestrés par la CG Scop en lien avec les unions régionales. Ce processus passe notamment par des temps de rencontres bimestriels entre les directeurs des unions régionales et des fédérations de métiers. Les points mensuels qui étaient venus s'ajouter à ces réunions au début de la crise sanitaire ont été maintenus et permettent un relais très rapide des décisions prises par les élus et un meilleur partage de l'information entre régions.

En 2021, ce travail de coordination a naturellement fait une large place à la préparation du Congrès. Il a également vu la finalisation du référentiel métiers et compétences, qui va permettre au réseau d'engager une véritable politique de gestion prévisionnelle des compétences des permanents, au service d'un accompagnement optimisé des Scop et Scic adhérentes au plus près de leurs besoins, actuels et futurs. Il a enfin permis le pilotage et le suivi de la numérisation de la Liste ministère.

Animation de réseau



Créée en 2018 dans le cadre du plan de développement, la mission d'animation du réseau a pour objectif de dynamiser les processus de mutualisation et de capitalisation des savoir-faire entre les équipes des différentes UR, de façon à renforcer l'efficacité collective au service du développement. Rendu plus compliquée par la distanciation, la mission a su s'adapter en misant notamment sur la montée en puissance des techniques d'animation à distance.

Nouveaux formats pour l'Université des permanents et le Séminaire des nouveaux permanents

En 2021, le chargé d'animation réseau et la déléguée à la formation professionnelle ont travaillé en partenariat étroit pour redynamiser les formats de ces deux temps forts de rencontre entre les permanents, tant dans leur contenu que dans leurs modalités d'animation. L'accent a été mis sur des temps dédiés à l'échange de pratiques, au développement de l'interconnaissance ou à l'appropriation du projet stratégiques afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau unifié et de favoriser l'émergence d'une culture de travail commune.

Réseau d'échanges d'expériences sur l'accompagnement des Scop agricoles

Une dynamique d'échanges entre les délégués accompagnant des Scop ou Scic agricoles a été initiée en partenariat avec la déléguée au développement et à l'innovation sociale de la CG Scop : l'objectif est de disposer d'un espace ouvert d'échanges d'informations, d'outils et de savoir-faire afin de jeter progressivement les bases d'un cadre de référence pour l'accompagnement de ces projets.

Cycles de co-développement

Des cycles de co-développement inter-UR ont été initiés dans la double intention de renforcer la capacité des délégués à animer des échanges entre pairs (inter-Scop ou intra-Scop) afin de mieux accompagner les coopératives sur la dimension humaine ; mais également de jeter les bases d'une culture de travail coopératif partagée au sein du réseau.



MUTUALISER

Journées d'échange de pratiques

Organisées sur un rythme bisannuel, ces journées permettent aux délégués des différentes unions régionales de se rencontrer autour d'une problématique-métier pour mettre en perspective leurs expériences et savoir-faire respectifs. En 2021, ces rencontres ont permis d'approfondir la question de l'accompagnement de la vie coopérative. Deux temps d'échanges ont été organisés à cette fin en partenariat avec la région Poitou-Charentes et le délégué national à la vie coopérative : une journée en distanciel le 11 mars, suivie de deux journées en présentiel les 21 et 22 octobre à La Rochelle.

On ne peut que vous inciter à poursuivre votre dynamique d'organisation de temps d'échanges de ce type, aussi bien pour des thématiques de suivi que de développement.

L'équilibre théorie/pratique, travail/convivialité me semblait très cohérent.



Globalement très satisfaisant !!

C'est une évidence mais le format en présence est le plus approprié pour ce type d'échanges de pratiques en inter-régional.

C'était super ! Les échanges constructifs, de grande qualité, qui nourrissent mon accompagnement.

Vraiment 2 jours très inspirants, merci vivement !

2 jours magnifiques dans un cadre idéal. Ces temps d'échanges sont très importants et doivent s'inscrire dans la durée afin que la notion de « vie coopérative » devienne, au même titre que la partie « éco-fi », un élément indispensable dans l'accompagnement de nos Scop-Scic.

Un grand merci pour ces deux journées et leur organisation.



100 % de satisfaction !



86 % très satisfaits

14 % satisfaits



Webinaires permanents

Ces webinaires proposent aux permanents des éclairages sur des thèmes d'actualité économiques, juridiques et sociétaux par des spécialistes du domaine concerné. Ils se sont poursuivis en 2021 en explorant notamment les thèmes de la citoyenneté économique et des principes d'actions de la coopération.

Les sujets des webinaires en 2021

→ 20 mai

Prévenir les risques de faillites des TPE : détecter les signes avant-coureurs et connaître les dispositifs

Jean-Pierre Ducol, PDG SA Scopinvest

Ludovic Arnoux, Scop d'expertise comptable et commissariat aux comptes Sillage-Experts

Louis Laporte, Service juridique CG Scop

→ 2 juin

La citoyenneté économique

Benoît Hamon, ancien ministre de l'Économie sociale et solidaire

Laurence Ruffin, PDG d'Alma Scop, vice-présidente de l'UR Scop Auvergne-Rhône-Alpes

→ 6 juillet

Les principes d'action implicites de la coopération

Anne et Patrick Beauvillard, cofondateurs de l'Institut des territoires coopératifs



MUTUALISER

Révision coopérative



2017

L'ARA (Association du Réseau Arescop) a été lancée officiellement en 2017. Elle est garante de l'éthique, du professionnalisme et de l'indépendance de la révision coopérative exercée par les différents Arescop : Arescop nationale, Arescop ICD (Ile-de-France, Centre-Val de Loire), Arescop Aurev, Arescop Grand Sud.

2018

En 2018, l'ARA a mis en place un guide du réviseur, des doctrines du réviseur, des formations ainsi qu'une plaquette commerciale.

2019

Le Directoire de l'ARA a travaillé tout au long de l'année 2019 sur une procédure d'évaluation des pratiques à destination de l'ensemble des Arescop.

Renouvellement de l'agrément d'Arescop

La mandature du Mouvement Scop s'achève, tout comme les agréments des réviseurs coopératifs valables pour une durée de 5 ans.

Définie par les articles 25-1 à 25-5 de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 et les décrets n° 2015-706 du 22 juin 2015 et 2015-800 du 1^{er} juillet 2015, la révision coopérative doit permettre de procéder à l'examen critique et analytique de l'organisation et du fonctionnement de la société coopérative au regard des principes coopératifs définis par la loi du 10 septembre 1947. En 2016, le Conseil supérieur de la coopération a adopté des nouveaux cahiers des charges Scop, Scic, coopératives 47, mais aussi généralisé à l'ensemble des familles coopératives, agricoles, commerçants, HLM, maritimes, bancaires... la révision. Arescop nationale avait obtenu ce nouvel agrément le 22 décembre 2016, suivi en 2017 d'Aurev révision et Arescop Grand Sud, puis en 2018 d'Arescop ICD.

Début janvier 2022, Arescop nationale a obtenu le renouvellement pour 5 ans de son agrément, qui sera suivi par ceux d'Aurev révision, et Arescop Grand Sud au

cours de l'année. Un bien grand nombre des Scop et Scic devront de même, lors de leurs assemblées générales en 2022, procéder au renouvellement de leurs réviseurs titulaire et suppléant. Mais au-delà de ce formalisme réglementaire, il s'agit d'une belle opportunité lors des assemblées générales de rendre compte du rapport de révision, ou du moins sa synthèse, qui ne peut que faciliter la vie coopérative : « *La révision coopérative apporte aux associés coopérateurs le moyen de vérifier que leur outil commun demeure bien une coopérative dont le fonctionnement garantit sa pérennité. Elle se veut, aussi, pour les dirigeants un outil d'aide à la gouvernance et à la cohérence du projet coopératif qui prend en compte les exigences du statut coopératif et les règles liées à son activité. Les vérifications et ces appréciations doivent être mises en perspective avec l'objet social de la coopérative. Dans ce but, la révision coopérative constitue un examen qui aborde les aspects juridiques, administratifs et de gouvernance des coopératives. La révision coopérative ne constitue pas une révision comptable ni une certification des comptes et se distingue d'une analyse qui se limiterait à dégager les principaux ratios de gestion et d'équilibre financier.* »

Enquête du Conseil supérieur de la coopération

L'ARA, Association du réseau des Arescop, est garante de l'éthique de la révision coopérative, mais aussi s'assure de l'indépendance et du professionnalisme de la révision. Début 2021, l'ARA a répondu à l'enquête menée par le Conseil supérieur de la coopération. Cette enquête a été menée auprès des réviseurs agréés, et des coopératives pour tenter de dresser un bilan des

cinq années écoulées. Les résultats ont permis de faire un état des lieux sur la pratique de la révision par les réviseurs. Du côté des Scop & Scic, l'utilité de la révision coopérative est bien perçue tout comme sa pertinence. L'exercice est nécessaire, apporte une vraie aide aux dirigeants, et favorise l'amélioration du fonctionnement de la coopérative.



Vous nous avez dit !

Tout d'abord, le temps que consacre le réviseur est essentiel. Cette personne prend en considération la structure et les coopérateurs pour faire du lien avec la révision. Ce point semble simple mais il est essentiel...

Les alertes indiquées nous ont rappelé des actions à engager. Le rapport a été partagé avec les associés du conseil de gérance et appuie la réflexion sur le modèle économique et son avenir, dans une période où la coopérative a beaucoup d'enjeux, de croissance et de transmission notamment...

La révision coopérative est un outil de contrôle et de conseil qui permet d'avoir une vision pertinente et fidèle de notre coopérative. L'analyse de gestion est plus poussée et plus axée sur la RH qu'un rapport de commissariat aux comptes, ce qui permet à la révision d'être plus en phase avec la vocation sociale d'une société coopérative...

Une excellente relation avec le réviseur par son écoute, sa réactivité. Sur la partie entretiens avec les salariés, nous avons apprécié la qualité de la préparation, de la planification ainsi que la qualité du rapport final et des retours commentés ainsi que la présentation lors de l'AG...

“ La révision coopérative est un outil de contrôle et de conseil qui permet d'avoir une vision pertinente et fidèle de notre coopérative. ”

→ Extraits de l'enquête auprès des coopératives



revisioncooperative.coop

Communication

Nouvelle marque du Mouvement



En 2017, le Mouvement a adopté une **nouvelle architecture de marque** pour mieux représenter les Scop et Scic de manière globale : « Les Scop, Sociétés coopératives ».

Un **carnet d'ambassadeur** a été travaillé et diffusé auprès de l'ensemble du Mouvement pour permettre à chacun de présenter les sociétés coopératives de façon simple, unifiée et attractive, avec comme fil conducteur l'épanouissement des salariés.

Dans la continuité, la CG Scop a réalisé en 2018 des **affiches ambassadeurs #BienDansMaScop** mettant en scène de vrais coopérateurs et coopératrices pour permettre à chaque Scop & Scic d'afficher ses valeurs.

Campagnes de communication



La CG Scop a communiqué de 2017 à 2020 pour **sensibiliser les futurs cédants et les experts-comptables** à la transmission d'entreprises saines aux salariés.

Slogan « Chef d'entreprise, et si vous cédiez à vos salariés »

2017 : 95 spots radio sur France Info, RMC, RTL, BFM, Radio Classique

2018 : 122 spots radio sur Europe 1, RMC, RTL, BFM, Radio Classique

2019 : 206 spots radio sur France Info et Europe 1

La campagne de communication de 2020 « **Un autre modèle de société** » a été reconduite en 2021 mais dans un format **100 % régional** !



En avril 2020, en pleine crise sanitaire, le Mouvement a partagé un **manifeste dessinant les contours du « Monde d'après »**.

La CG Scop a réalisé avec OpinionWay en septembre 2020 une **étude sur la nouvelle performance des entreprises**.

La CG Scop a déployé au 2^e semestre 2020 une large **campagne presse print et digitale nationale** pour promouvoir « un autre modèle de société ».

Dans le cadre d'un partenariat, un dossier de quatre pages dédié aux Scop et aux Scic a été publié en octobre 2020 dans *Les Echos Entrepreneurs*.

Une première vague a été lancée à l'occasion des élections régionales, avec trois insertions presse d'une demi-page publiées en simultanément les 23 juin, 28 juin et 1^{er} juillet 2021, dans 57 titres de la presse quotidienne régionale.

La deuxième vague de la campagne (annonces presse, affichage, tables rondes), personnalisée par union régionale, a pris place dans la presse quotidienne régionale en amont, pendant et en aval des Congrès régionaux de septembre à décembre 2021.

Vidéos



La CG Scop a lancé en 2017 sa **web série Cap 70 000** à destination des dirigeants de coopératives pour partager les expériences de Scop et Scic ayant mené des projets de développement réussis, afin d'appuyer la croissance du Mouvement.

Trois vidéos ont été réalisées à l'occasion des 20 ans des Scic, avec une communication courant janvier 2022.



Retour en chiffres sur l'évolution des Scic



Zoom sur la transformation en Scic du Sporting Club de Bastia



Zoom sur les Licoornes : regroupement de 9 coopératives pour la transition

Sites internet



En 2019, le site **jetransmetsamessalaries.fr**, lancé en 2013, a fait peau neuve.



La CG Scop a lancé en 2019 un nouveau site internet à destination des jeunes entrepreneurs, **Start-Scop.fr**, s'appuyant sur des portraits de start-up coopératives pouvant être sources d'inspiration.

La CG Scop a travaillé à partir de 2019 à la réalisation d'une « **ferme à sites** » avec l'ensemble des structures du réseau. La refonte des sites internet grand public a été effective au 2^e semestre 2020.

Le Service communication a lancé début 2021 la nouvelle mouture du site internet des Scic dans la ferme à sites du Mouvement.

Un site internet dédié au Congrès national de Rennes a également été réalisé dans le courant de l'année 2021 pour permettre aux congressistes de s'inscrire et de trouver tous les informations pratiques.

Plaquettes



Une nouvelle gamme de plaquettes destinées aux porteurs de projets a été conçue à partir de 2018 par le Service communication et mise à la disposition du réseau : création en Scop, création en Scic, transmission d'entreprise, reprise d'entreprise, transformation d'association, rôle de l'expert-comptable dans la transmission en Scop, les outils financiers du Mouvement.



Dans la lignée des plaquettes dédiées aux porteurs de projets, le Service communication a réalisé en 2021 une **nouvelle plaquette consacrée à la transmission d'entreprise du BTP en Scop.**



PROMOUVOIR

Réseaux sociaux



Twitter

14 266 abonnés
+ 48 %
entre 2017 et 2021



Facebook

10 179 abonnés
+ 55 %



LinkedIn

11 197 abonnés
+ 1 162 %



Instagram

1 249 abonnés
+ 310 %



Youtube

1 390 abonnés
+ 145 %

Relations presse



La CG Scop a communiqué sur les sujets suivants en 2021 : transmission en Scop de l'atelier Quoirin, impact du Covid 19 sur l'activité des Scop, lancement de CoopVenture, bilan annuel de la CG Scop, résultats de l'étude Fact sur la QVT dans les coopératives, lancement du PPRES, premier financement de CoopVenture, mobilisation pour les emplois du groupe Scopelec menacés par Orange.

Près de **700**
retombées média
grâce aux actions
directes de la CG Scop
pendant la mandature

Événementiel



Coups de cœur des initiatives inspirantes

La CG Scop a organisé en 2019 des Coups de cœur des initiatives inspirantes pour récompenser quatre sociétés coopératives qui se sont démarquées ces dernières années dans un domaine : bien-être au travail, croissance, transition écologique et vie coopérative.

Lancement officiel de CoopVenture

Un événement de lancement de la société de financement CoopVenture a été organisé à distance le 2 mars 2021 pour mettre en lumière le partenariat inédit entre les deux réseaux French Tech et Scop. Plus de 200 participants ont assisté aux témoignages des fondateurs, investisseurs et coopératives et start-up du numérique, agrémentés de vidéos et de dessins illustratifs.



Préparation du Congrès national

Le Service communication a été mobilisé en 2021 par l'organisation du Congrès national des Sociétés coopératives de mars 2022 tant en logistique qu'en contenu, en passant par l'identité visuelle du Congrès, la commercialisation et l'animation du Village coopératif conjointement avec l'UR Scop de l'Ouest. En fin d'année, le Service communication a accueilli une nouvelle chargée de communication pour renforcer l'équipe jusqu'au Congrès.



Représentation

Principaux mandats

En lien avec les pouvoirs publics



« Contributions des Scop au CESE » réalisé en 2021

CESE
mandature 2015-2020
Jacques Landriot
– 1^{er} vice-président CESE (élu en janvier 2019)
Séverine Saint Martin
– conseillère

CSC
Jacques Landriot
Fatima Bellaredj
Stéphane Montuzet (Scic)
Anne-Claire Pignal (CAE)

CSESS
Fatima Bellaredj via *Coop FR*
Jacques Landriot via *CESE*

CNNCEFP
Guy Babolat
Raphaël Dhont

France Stratégie
Jean-Paul Raillard via *Coop FR*

Monde coopératif

Coop FR
Jacques Landriot
– suppléant Charles-Henri Montaut
Fatima Bellaredj
– suppléante Amélie Rafael

CECOP
Jacques Landriot

Crédit Coopératif
Fatima Bellaredj

Esfìn - Esfìn Gestion - Ides
Georges Mandica

Impact coopératif
Jacques Landriot

Sphère ESS

ESS France
Fatima Bellaredj
via *Coop FR*

Udes
Jean-Pierre Azaïs
– trésorier
Fatima Bellaredj
– CA

Avise
Amélie Rafael

Labo de l'ESS
Fatima Bellaredj
comité de direction

France Active Investissement
Guy Babolat

Partenariats & interventions



2019 | La CG Scop, en partenariat avec l'UR Scop Île-de-France Centre-Val de Loire, le groupe Up et la Mairie du 11^e arrondissement de Paris, a organisé, en novembre 2019, une **rencontre dans le cadre du Mois de l'ESS**, avec comme objectif d'engager le débat autour de la performance sociale et de la raison d'être des sociétés coopératives.

2020 | La CG Scop a coordonné en 2020 les informations issues des Canaux via la plateforme ess2024.org visant à faire la **promotion des organisations de l'ESS en vue des JO 2024**.

2021 | La CG Scop est partenaire chaque année des **Journées de l'économie autrement** organisées par Alternatives Economiques au mois de novembre à Dijon.

Dans l'édition des JEA de 2021, Laurence Ruffin, membre du Bureau de la Direction nationale, est intervenue dans le débat « Pour innover au sein des entreprises, promouvoir la citoyenneté économique ? ».





PROMOUVOIR

→ La CG Scop a organisé le 5 mai 2021, en partenariat avec ESS France, dans le cadre du projet « La République de l'ESS », un webinaire intitulé « **Relocaliser avec l'ESS, est-ce possible ?** ».



→ Serge Boureau, membre du Bureau de la Direction nationale et David Eloy, délégué à la vie coopérative, sont intervenus dans la table ronde proposée par la CG Scop « **Vers l'avènement d'une citoyenneté économique. Les sociétés coopératives montrent l'exemple** » lors de la 6^e édition du Forum national de l'économie sociale et solidaire & de l'innovation sociale des 19-20-21 octobre 2021.



→ La CG Scop était partenaire du festival des coopératives de la transition (Enercoop, Coopaname, La Nef et Mobicoop) « **L'Onde Coop** » organisé du 18 au 20 juin 2021, à la Cité Fertile à Pantin, rassemblant plus de 50 coopératives, autour de 40 stands, 15 débats, 10 ateliers.



→ Pour la première fois, la CG Scop était partenaire du Salon des maires et des collectivités locales porte de Versailles à Paris. À cette occasion, elle a organisé le 16 novembre 2021 une conférence sur les « **Modèles coopératifs au cœur de la transition énergétique dans les territoires** » et le 17 novembre 2021 une conférence sur « **Les modèles coopératifs, levier d'innovation sur les territoires : l'exemple de la Scic - Société coopérative d'intérêt collectif** ».



La CG Scop a collaboré tout au long de l'année 2021 avec les éditions Equateurs pour l'écriture d'un **ouvrage collectif sur la citoyenneté économique**, sous la direction de Benoît Hamon.

Sortie en février 2022



INSTANCES POLITIQUES

Instances politiques

Chaque année, les instances, ce sont :



1 réunion mensuelle du Bureau complétée depuis 2020 par une réunion mensuelle en visioconférence

5 réunions de la Direction nationale

1 Convention nationale

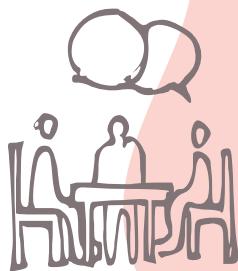
1 conférence des présidents mensuelle en visioconférence depuis 2020

Bureau et Direction nationale

Après une année 2020 de mobilisation exceptionnelle des instances, la fréquence des réunions est revenue à un rythme habituel, allant de pair avec une reprise générale de l'activité. Faisant le lien entre 2 réunions de Direction nationale, la conférence des présidents, rendez-vous mensuel très apprécié instauré pendant le 1^{er} confinement, a été pérennisée.

Si la crise sanitaire n'a pas permis le plein retour des instances en présentiel, l'implication des élus dans les différentes instances, a permis de mener à bien le long processus d'organisation du Congrès. Le suivi rigoureux des étapes menant à l'élaboration du texte d'orientation, du plan de communication et le travail important de modernisation de la gouvernance sur la parité et les mandats nationaux et régionaux, induisant des modifications statutaires substantielles, en sont les principaux exemples.

Axes stratégiques pour le Mouvement, la formation coopérative avec l'internalisation du fonds Form.coop, les questions juridiques et le plaidoyer ont également fait l'objet d'un suivi régulier en Direction nationale, tandis qu'élus et permanents référents des groupes de travail (Scic, vie coopérative, développement ...) sont venus présenter l'état d'avancement de leurs travaux. L'organisation d'ateliers en Direction nationale sur ces questions techniques et opérationnelles mais aussi politiques (gouvernance, citoyenneté économique) a favorisé les échanges au sein des instances pour une meilleure appropriation et mise en œuvre des décisions.



En 2021

18 réunions du Bureau

5 réunions de la Direction nationale

8 réunions de la conférence des présidents



INSTANCES POLITIQUES

Convention nationale



Cinq Conventions nationales annuelles, réunissant les administrateurs des unions régionales, des fédérations et des structures associées, se sont tenues avec les temps forts suivants :



Après une présentation en plénière par la Commission Congrès des 3 axes retenus (dimension sociétale, efficacité du Mouvement et plan de développement) étayés par des témoignages de coopérateurs, les administrateurs se sont répartis en ateliers pour approfondir chacun de ces axes. Puis les amendements au texte proposés par les UR à l'issue des ateliers ont été passés en revue le lendemain. Le texte définitif adopté à la majorité par la Convention nationale, comportant un axe supplémentaire sur la solidarité, a ainsi pu être présenté dans les Congrès régionaux à l'automne pour une dernière validation.

Profitant d'une éclaircie en termes de Covid-19, les administrateurs régionaux sont venus nombreux participer à la Convention nationale réunie en présentiel les 1^{er} et 2 juillet 2021 au Domaine Valpré à Lyon.

En dehors des points statutaires, présentation du rapport d'activité 2020, validation des comptes 2020 et adoption du budget 2021, les travaux de la Convention nationale ont été centrés sur l'adoption du texte d'orientation du Congrès.

Toujours dans la perspective du Congrès, Benoît Hamon est venu présenter son étude sur la citoyenneté économique, notion reposant sur les 4 piliers du Mouvement : démocratie dans l'entreprise, partage des richesses, bien-être au travail et impact dans la société.



INSTANCES POLITIQUES

Membres du Bureau de la Direction nationale



Jacques Landriot,
président



Guy Babolat,
1^{er} vice-président en charge
du plan de développement
et de l'animation du réseau



Charles-Henri Montaut,
vice-président en charge
du lobbying



Amélie Rafael,
vice-présidente
en charge de la recherche
et développement



Alain Maïssa,
trésorier en charge des
ressources et des outils
financiers



Serge Boureau,
secrétaire en charge
de la vie coopérative



Séverine Saint Martin,
membre en charge
de la communication
et de la formation



Laurence Ruffin,
membre en charge
du développement et de
l'axe sociétal et écologique



INSTANCES POLITIQUES

Membres de la Direction nationale

Président

Jacques Landriot, Groupe Up

UR Auvergne-Rhône-Alpes

Cyril Zorman, Probesys

Laurence Ruffin, Alma

Guy Babolat, Veyret Techniques Découpe

Jérémy Jacquart, Euclid ingénierie

UR Bourgogne Franche-Comté

Philippe Caseiro, Cadoles

Sylvain Montaron, TT Géomètres experts

Bruno-Louis Seguin, La Bécane à Jules

UR Grand Est

Hervé Mareschal, STP Mader

Françoise Boissière, ReFormE

UR Hauts-de-France

Pierre Thomas, Instep

Patrick Lenancker, Arpège

Amélie Rafael, Syndex

UR Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Jacques Landriot, groupe Up

Jean-Marc Morandi, Scoping

Isabelle Jouselin, Oonops

Hélène Salaun, Reprotechnique

UR Nouvelle-Aquitaine

Simon Couteau, ECF-CERCA

Bruno Fontan, Aquabio

Fernando Almeida, Steco

Didier Bayle, l'Atelier du vitrail

Stéphane Montuzet, Interstices

Bruno Nouailler, Dies-Elec 87

UR Occitanie

Séverine Saint Martin, Fondespierre

Xavier Châtellier, Passerelles

Rémi Roux, Ethiquable

Marie-Claire Baron, 2R Aménagement

Jean-Luc Candelon, Scopelec

UR Ouest

Serge Boureau, Macoretz

Isabelle Amauger, Elan Créateur

Vincent Delacour, Idea Groupe

UR Paca Corse

Franck Maille, Transmassilia

Alain Maissa, Sigec

Isabelle Wennekers, Tétraccord

Jean-Pierre Modica, ATEM

Fédération des Scop du BTP

Charles-Henri Montaut, UTB

Fédération des Scop de l'industrie

Jacques de Heere, ACOME

Fédération des Scop de la communication

Bernard Fautrez, Résonance

Socoden

Georges Mandica, Cogeci

Union Sociale des Scop et des Scic

Odile Clément, SOPCZ

Membres de la Commission d'arbitrage

Président

Jean-Pierre Azaïs, Orque

Aquitaine/Occitanie pôle Pyrénées

Emeline Berlem, Coopenates

Grand Est

Georges Lafarguette, Espace Bio

Hauts-de-France

Gilbert Neumann, ATEM

Paca, Auvergne-Rhône-Alpes,

Occitanie Pôle Méditerranée

Jean-François Uhl, Procobat

Auvergne-Rhône-Alpes



INSTANCES POLITIQUES

Direction des outils financiers

Directoire de Socoden

Président

Georges Mandica, Cogeci
Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno Deroin, UTB
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Marie-Josée Daubigeon, Coop'alpha
Aquitaine

Laurent Rodrigues, Groupe Pilote
Occitanie

Anne Fall, Les Petits d'Homme
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Directoire de Sofiscop

Président

Rija Rakotoarivony, Groupe Up
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Jean-Pierre Ducol, Regain
Poitou-Charentes

Camille Dorival
Alternatives Économiques
Bourgogne Franche-Comté

Stéphanie Raymond, UR Scop Paca

Michel Rohart, UR Scop Aura

Conseil d'administration de Scopinvest

Président

Jean-Pierre Ducol, Regain
Poitou-Charentes

Georges Mandica
Auvergne-Rhône-Alpes
Représentant de Socoden

Alain Maïssa
Paca Corse, membre du Bureau de la DN, trésorier
en charge des ressources et des outils financiers
Représentant de la CG Scop

Thierry Lopez, représentant d'ESFIN Participations

Alexis Fuzier, représentant d'ESFIN

Pierre Rispoli, représentant de l'IDES

Conseil de surveillance de Socoden

Président

Alain Maïssa, Sigec
Paca Corse

Conseil de surveillance de Sofiscop

Président

Guy Babolat, Veyret Techniques Découpe
Auvergne-Rhône-Alpes

Comité d'ingénierie et mentorat

Alain Maïssa, trésorier de la CG Scop
Michel Rohart, ancien directeur d'UR
Régis Tillay, ancien directeur d'UR
Willy Patsouris, ancien directeur d'UR

Membres de la Commission de contrôle

Président

Michel Bellet, ACOME
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Olivier Laviollette, Syndex
Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM-COM

Christian Simon †, Instep formation
Hauts-de-France

Maurice Stellati, CNE
Auvergne-Rhône-Alpes





Moyens du Mouvement

MOYENS
HUMAINS



MOYENS
FINANCIERS



Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffres clés

691 sociétés



Au sein des adhérentes : **556** +30%*

639 +31%
Sociétés coopératives

461 Scop +16% 178 Scic +96%

52
filiales
en France
et à l'étranger

10 860 effectifs salariés

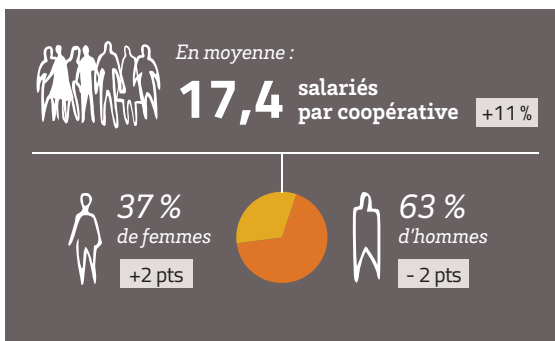
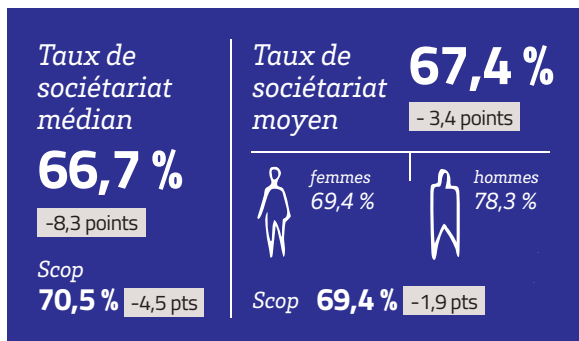


Au sein des adhérentes : **9 267** +28%

10 449 +37%
dans les coopératives

8 098 +20% dans les Scop 2 351 +181% dans les Scic

411
dans les filiales
en France
et à l'étranger

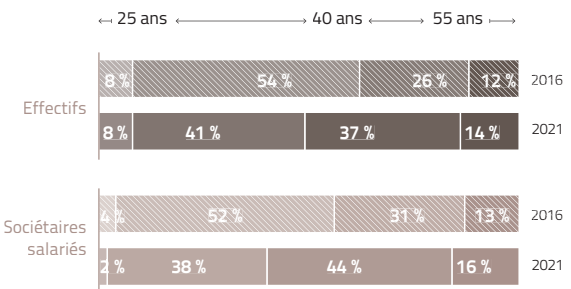


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	64 %	69 %	5 pts
Transmission d'entreprise saine	63 %	94 %	32 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	58 %	71 %	13 pts
Transformation d'association ou de coopérative	88 %	76 %	-12 pts
Ensemble des coopératives	68 %	74 %	6 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

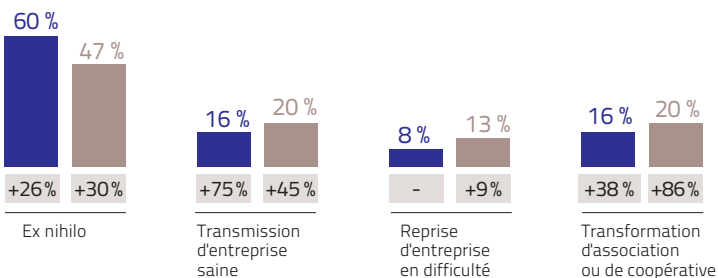
18 996 associés +96%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



* Évolution sur la mandature



816 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **687,5 M€** +31% sur la mandature*

778 M€ +42%
dans les coopératives

634,9 M€ +25%
dans les Scop

143,6 M€ +269%
dans les Scic

38 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

408,7 M€ +58%
de valeur ajoutée

344 M€ +41%
dans les Scop

64,7 M€ +387%
dans les Scic

484,2 M€ +65%
de capitaux propres

247,6 M€ +43%
dans les Scop

236,6 M€ +98%
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **356,7 M€** +45%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



148 prêts accordés
5,2 M€
montant total accordé



35 200 €
montant moyen prêté
20 000 €
montant médian prêté



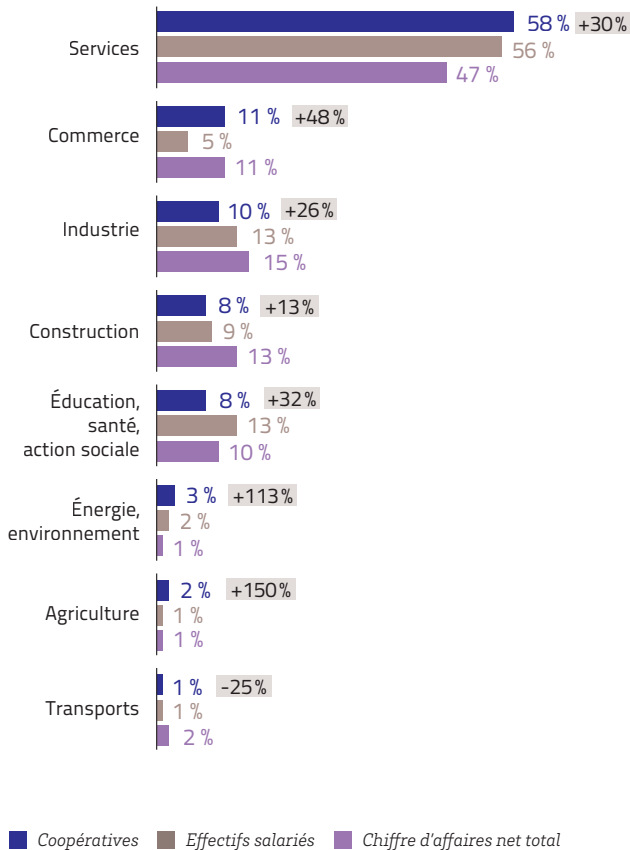
4,2 M€
garantis par Sofiscop
26 800 €
montant moyen garanti



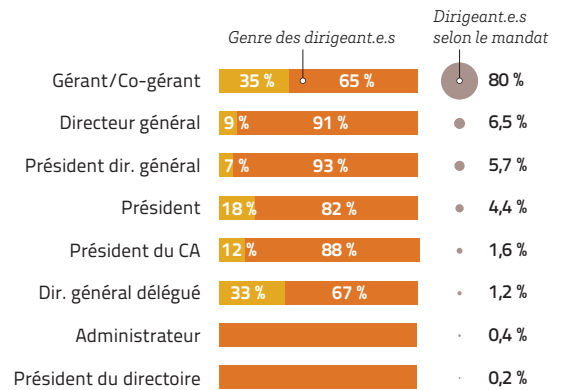
1,6 M€
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



30% de femmes / 70% d'hommes

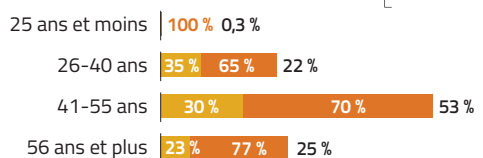
Durée moyenne du mandat

3,71 ans

3,16 ans

3,93 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



UR Auvergne-Rhône-Alpes

Faits marquants



Lancement d'un appel à projets engagé pour une société résiliente : Prémices.coop

À l'origine de Prémices.coop, il y a le choix de l'UR Scop de soutenir la création et le développement d'entreprises qui s'engagent pour une société résiliente, capable de rester viable malgré les défis qui lui font face, au premier desquels la crise climatique. Pour ses deux premiers appels à projets, lancés respectivement en 2020 et 2021, Prémices a ciblé les projets d'entrepreneuriat collectif dont le champ d'activité est lié à l'alimentation et l'agriculture. Afin de constituer une offre d'accompagnement spécifique, l'UR a une équipe transversale, interne (Alter'Incub, créa et suivi), avec ses adhérents et deux experts de l'accompagnement de projets positionnés sur la filière : le GrEnADe et le GRAP. Prémices, ce sont 163 candidatures reçues, 2 promotions de 15 à 16 projets chacune, qui ont non seulement bénéficié de temps collectifs et d'une vie de promo, mais aussi d'un accompagnement spécifique coordonné avec un panel de partenaires techniques et de parrainage avec des dirigeants et associés du réseau. Prémices, c'est un total de 106 emplois créés sur 2 ans.

Se rapprocher des territoires : 3 agences & 9 comités territoriaux

L'année 2017 ayant vu la fusion des Unions régionales Auvergne et Rhône-Alpes, le chantier « territorialisation » a directement été lancé par les élus de la nouvelle Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, dans le but de préserver le lien de proximité avec ses adhérents d'une part, de densifier son réseau de partenaires et prescripteurs locaux d'autre part. Cette territorialisation s'est concrétisée par l'ouverture des 3 agences couvrant la région : l'agence Pays Alpins à Grenoble, l'agence Pays d'Auvergne à Beaumont et celle ouverte au sein de son siège, à Vaulx-en-Velin. L'UR travaille actuellement à l'ouverture de sa quatrième agence, en Drôme-Ardèche. Parallèlement, 9 comités territoriaux, composés de coopératrices et coopérateurs volontaires, se sont mis en action sur chaque territoire pour booster la vie de réseau, en favorisant la connaissance mutuelle des coopératives et l'échange d'expériences. Sur la période, 81 comités territoriaux se sont tenus, organisant 88 rencontres territoriales, pour 3 908 participants cumulés.



L'animation réseau au cœur des priorités de l'UR Scop

Depuis 2016, l'animation de réseau est au cœur des priorités de l'Union régionale Aura. Les équipes création, suivi et communication se coordonnent avec des comités de coopérateurs volontaires pour favoriser l'interconnaissance entre Scop et Scic, avec des rencontres par territoire, par métier ou filière, dans le but de créer un véritable réseau de liens, dynamique et solidaire. L'année 2020 a été l'occasion d'un remodelage de son animation réseau, en adaptation à la situation du Covid-19. Son action a été concentrée sur l'objectif de garder une vie de réseau dense, malgré l'obligation de distance. L'UR a mis en place des outils numériques et digitalisé ses rencontres, qui se sont avérés être de réelles ressources à faire perdurer (plateforme d'échanges echangeons.scop.org, cycles de webinaires « Les Midis de l'UR »). Début 2020, l'UR a également lancé un groupe de travail dans le but de densifier et professionnaliser son animation réseau puis a créé, au sein du pôle communication & animation réseau, un poste d'animateur dédié.



Union régionale Bourgogne Franche-Comté

Chiffres clés

139 sociétés



Au sein des adhérentes : **101** +20%*

130 +26%
Sociétés coopératives

⋮

83 Scop +12%

47 Scic +62%

9
filiales
en France
et à l'étranger

1 886 effectifs salariés



Au sein des adhérentes : **1 479** +15%

1 747 +18%
dans les coopératives

⋮

1 312 +8%
dans les Scop

435 +62%
dans les Scic

139
dans les
filiales
en France
et à l'étranger

Taux de
sociétariat
médian

75 %

-8,3 points

Scop

80,6 % -0,5 pt

Taux de
sociétariat
moyen

70,4 %

-5,4 points



femmes
84,8 %
+0,1 pt



hommes
74,9 %
-0,1 pt

Scop **73 %** -2,7 pts



En moyenne :

14,9 salariés
par coopérative +3%



39 %
de femmes
+15 pts



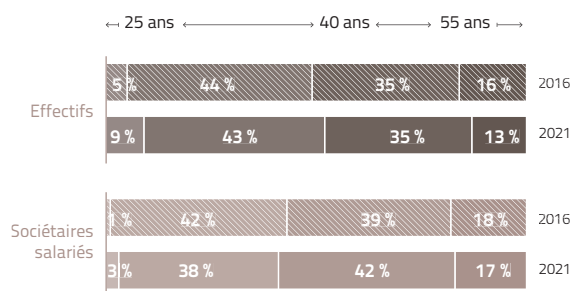
61 %
d'hommes
-15 pts

Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	52 %	78 %	26 pts
Transmission d'entreprise saine	50 %	60 %	10 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	50 %	38 %	-12 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	75 %	-25 pts
Ensemble des coopératives	56 %	69 %	13 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

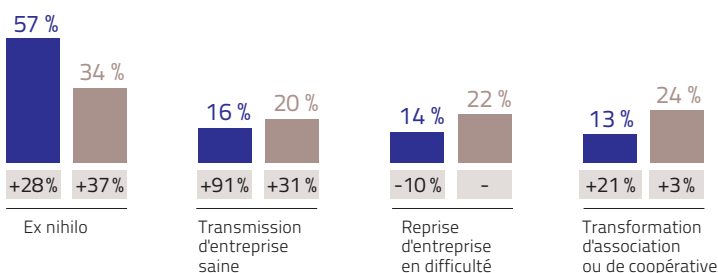
3 491 associés +90%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



* Évolution sur la mandature



162 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **140,1 M€** +11% sur la mandature*

151 M€ +15%
dans les coopératives

133,4 M€ +9% dans les Scop
17,7 M€ +106% dans les Scic

11 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

68 M€ +33%
de valeur ajoutée

60,6 M€ +26% dans les Scop
7,4 M€ +137% dans les Scic

69,4 M€ +19%
de capitaux propres

65,2 M€ +15% dans les Scop
4,2 M€ +122% dans les Scic



Au sein des adhérentes : **62,5 M€** +30%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



13 prêts accordés
544 000 €
montant total accordé



41 850 €
montant moyen prêté
30 000 €
montant médian prêté



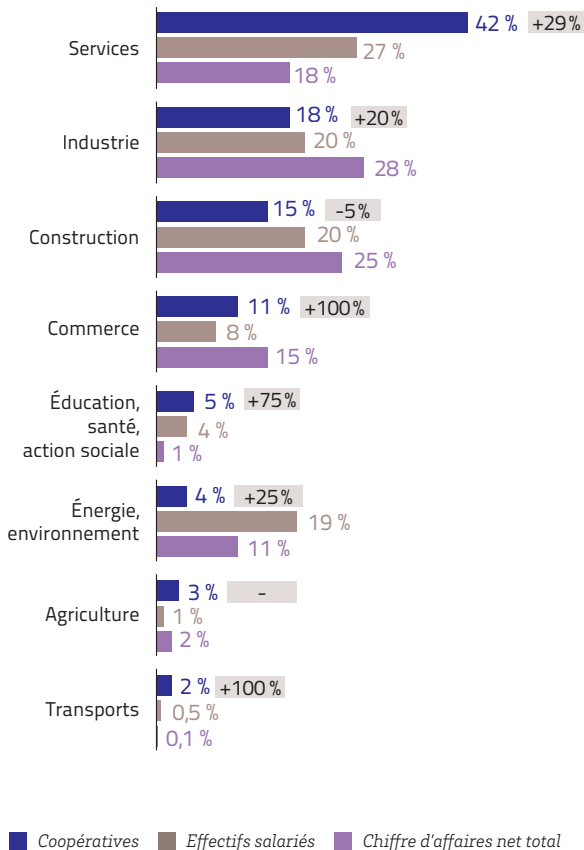
1,5 M€
garantis par Sofiscop
39 800 €
montant moyen garanti



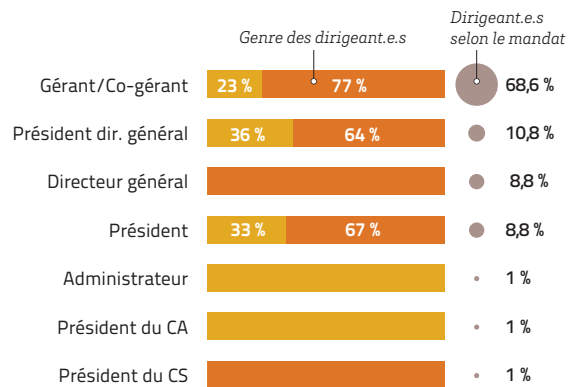
100 000 €
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



25% de femmes / 75% d'hommes

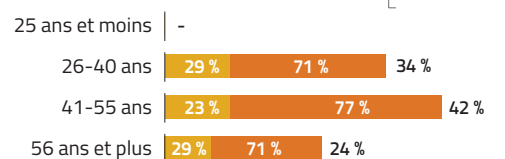
Durée moyenne du mandat

3,75 ans

3,52 ans

3,81 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



UR Bourgogne Franche-Comté

Faits marquants

100^e coopérative adhérente de l'UR Scop : la Scic L'Atelier Textile Jurassien



En 2021, l'Atelier Textile porté par la Scop Groupe coopératif Demain, est transmis à la Scic L'Atelier Textile Jurassien qui devient alors la 100^e coopérative adhérente de l'Union régionale BFC. L'Atelier Textile Jurassien est né de la mobilisation d'une trentaine de partenaires, rassemblés au cœur de la crise du Covid-19 pour mener des actions de solidarité au bénéfice des Jurassiens. La création de l'Atelier en mai 2020 a été portée par trois acteurs de l'inclusion basés à Lons-le-Saunier (Groupe Coopératif Demain, APEI de Lons-le-Saunier, Association EPART). Initialement mobilisé sur la production de masques en tissu, l'Atelier Textile Jurassien a depuis confectionné des centaines d'autres produits textiles et emploie actuellement 25 personnes, avec pour objectif de faire de Lons-le-Saunier un lieu de relocalisation de la production textile en France.

Les Biocoop de BFC choisissent le format coopératif

Entre 2017 et 2021, ce sont 6 magasins Biocoop qui ont rejoint la forme Scop, auprès de la Biocoop de Vesoul (Scic Bio Saône), dont 5 issus de transmissions (3 magasins à Besançon portés par la Biocoop La Canopée et 2 magasins à Lons-Le-Saunier portés par la Biocoop En Vie Bio).



Reconnaissance de la Scic Manufacture des Usines Réunies

L'Est Républicain a organisé en 2021 la deuxième édition des Trophées des Ailes de Cristal en Franche-Comté pour mettre à l'honneur les acteurs de l'économie locale. La Scic Manufacture des Usines Réunies, qui conçoit de l'habitat modulaire à base de bois local, fait partie des onze lauréats.



Union régionale Grand Est Chiffres clés

238 sociétés

Au sein des adhérentes : 181 +46%*

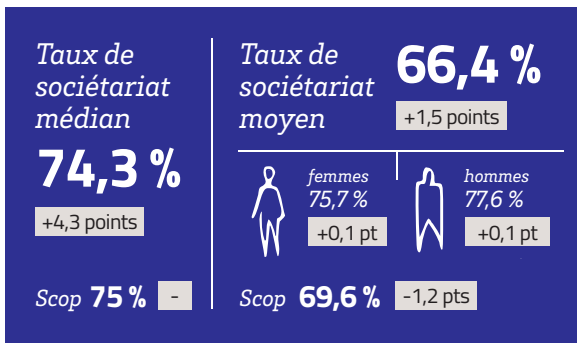
230 +50%

Sociétés coopératives

135 Scop +21% 95 Scic +132%

8

filiales
en France
et à l'étranger



Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	62 %	66 %	4 pts
Transmission d'entreprise saine	63 %	100 %	37 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	67 %	82 %	15 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	78 %	-22 pts
Ensemble des coopératives	65 %	76 %	11 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

4 301 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 3 876 +34%

4 252 +29%

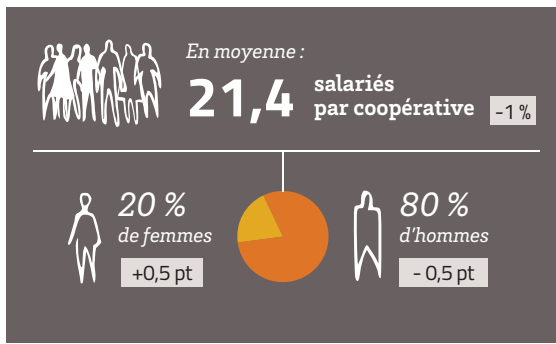
dans les coopératives

3 386 +21% dans les Scop
866 +73% dans les Scic

49

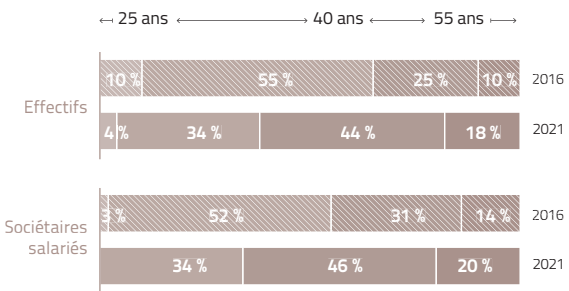
dans les filiales

en France
et à l'étranger



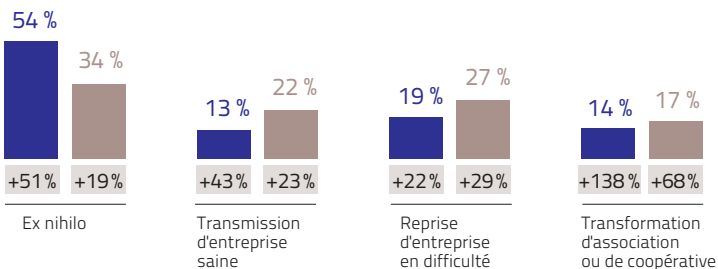
8 673 associés +164%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



* Évolution sur la mandature



403 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **372,6 M€** +47% sur la mandature*

397 M€ +45%
dans les coopératives

354,6 M€ +44% dans les Scop
42,4 M€ +57% dans les Scic

6 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

176,4 M€ +52%
de valeur ajoutée

157,3 M€ +48% dans les Scop
19,1 M€ +92% dans les Scic

153,6 M€ +26%
de capitaux propres

132,3 M€ +20% dans les Scop
21,3 M€ +94% dans les Scic



Au sein des adhérentes : **166 M€** +52%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



56 prêts accordés

2,6 M€
montant total accordé



46 000 €
montant total prêté

29 000 €
montant médian prêté

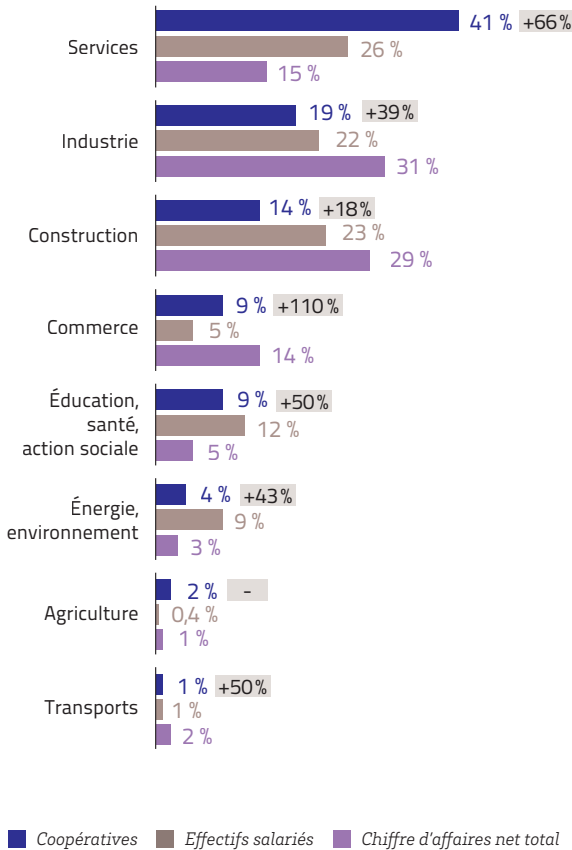


860 000 €

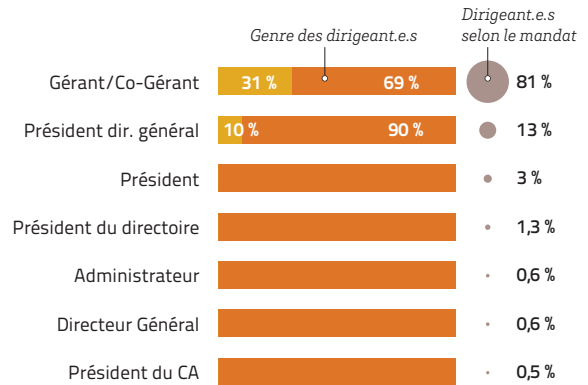
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



27% de femmes / 73% d'hommes

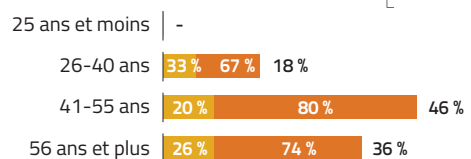
Durée moyenne du mandat

4,71 ans

4,74 ans

4,70 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



UR Grand Est **Faits marquants**



Première rencontre des coopérateurs du Grand Est

Suite au Congrès national de 2016 à Strasbourg, outre la publication du petit Journal des Scop et Scic du Grand Est qui permet d'informer l'ensemble des salariés associés sur l'évolution du Mouvement coopératif, l'UR Scop a choisi de créer un événement marquant pour fédérer l'ensemble des coopérateurs. Le 30 septembre 2017, plus de 1 000 coopérateurs du Grand Est se sont réunis pour fêter les 3 000 salariés des Scop et Scic de la région. Une journée riche d'échanges autour des pratiques et valeurs du Mouvement. Cette rencontre a permis de créer une véritable dynamique et de franchir le cap des 4 000 coopérateurs à fin 2021. Objectif atteint : l'UR Scop fêtera cet événement en septembre 2022.



Outil financier Aficoop

Aficoop est un outil financier innovant des Scop du Grand Est. Au service de la transmission d'entreprises in-boni et de la reprise, Aficoop est l'un des vecteurs du développement.

Sur ces 5 dernières années, Aficoop a apporté 3,5 M€ de prêts de portage au tribunal et plus de 500 K€ de prêts personnels pour constituer une partie du capital social dans le cadre de transmissions saines. 26 coopératives ont bénéficié du coup de pouce d'Aficoop pour démarrer leur activité.



Livre sur les coopératives du Grand Est



En 5 ans, le nombre de coopérateurs du Grand Est a augmenté de 34 % avec la création de plus de 1 000 emplois. Cette évolution provient du soutien des partenaires de l'UR, de la confiance de ses prescripteurs et du renforcement de l'équipe de l'UR sur le suivi et l'accompagnement des coopératives. Pour marquer cette croissance, l'UR Scop a édité en 2021 le livre « Voyage coopératif » qui retrace les parcours de coopérateurs et coopératives de 1980 à 2021.



Union régionale Hauts-de-France

Chiffres clés

204 sociétés



Au sein des adhérentes : **145** +20%*

188 +25%
Sociétés coopératives

124 Scop +9%

64 Scic +73%

16
filiales
en France
et à l'étranger

5 807 effectifs salariés



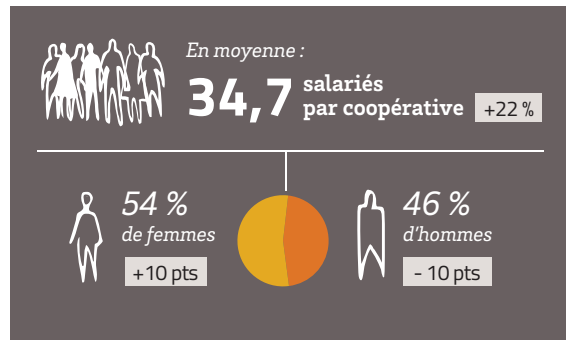
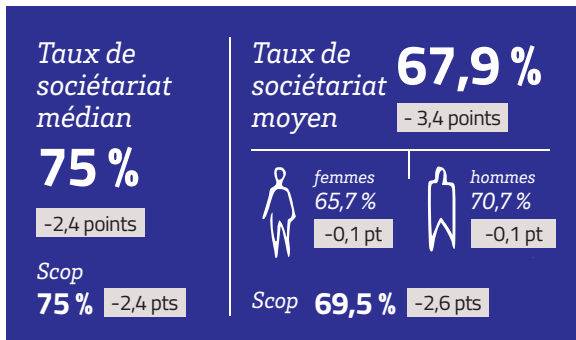
Au sein des adhérentes : **5 177** +35%

5 692 +34%
dans les coopératives

4 718 +26%
dans les Scop

974 +90%
dans les Scic

115
dans les
filiales
en France
et à l'étranger

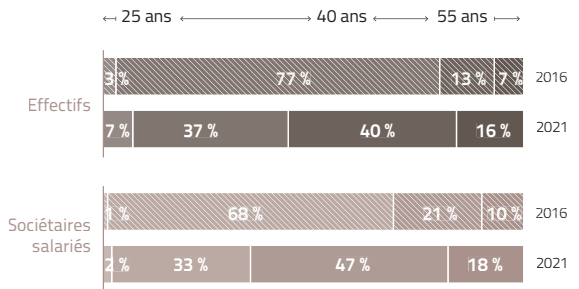


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	63 %	52 %	-11 pts
Transmission d'entreprise saine	56 %	100 %	44 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	50 %	50 %	-
Transformation d'association ou de coopérative	88 %	71 %	-17 pts
Ensemble des coopératives	64 %	57 %	-7 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

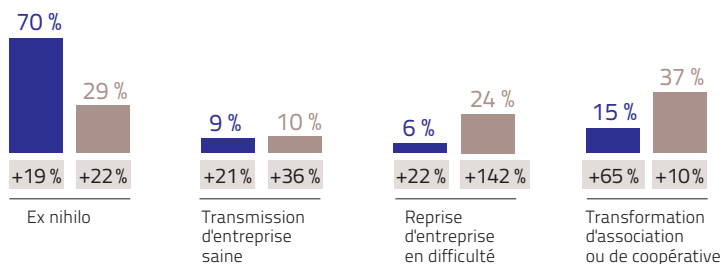
6 981 associés +55%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



* Évolution sur la mandature



303,7 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **268,5 M€** +10% sur la mandature*

291,3 M€ +13%
dans les coopératives

259,3 M€ +8% dans les Scop
32 M€ +94% dans les Scic

12,4 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

169,1 M€ +34%
de valeur ajoutée

150,1 M€ +30% dans les Scop
19 M€ +85% dans les Scic

140,5 M€ +56%
de capitaux propres

131,2 M€ +58% dans les Scop
9,3 M€ +30% dans les Scic



Au sein des adhérentes : **156 M€** +32%

Soutien financier aux coopératives adhérentes

28 prêts accordés
1,5 M€
montant total accordé

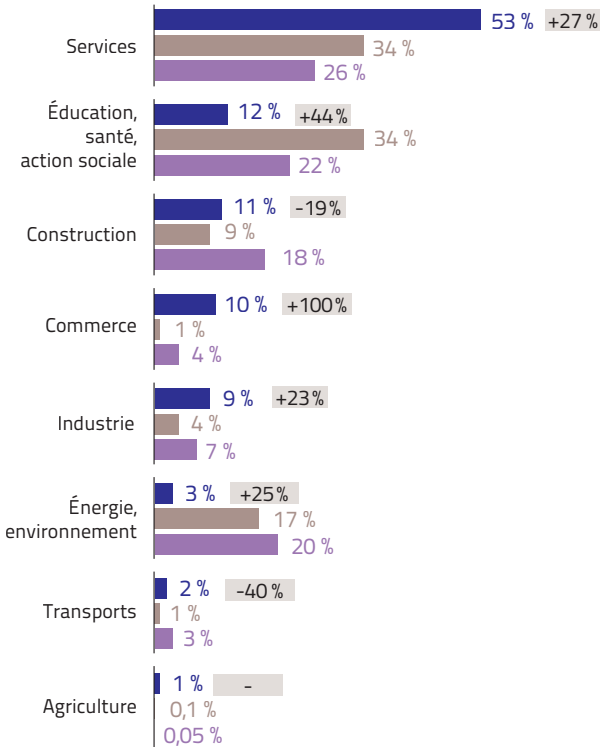
54 000 €
montant moyen prêté
34 750 €
montant médian prêté

67 000 €
garantis par Sofiscop

150 000 €
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

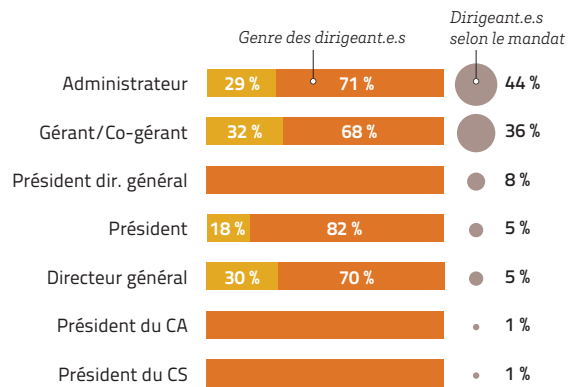
Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



■ Coopératives ■ Effectifs salariés ■ Chiffre d'affaires net total

Gouvernance des coopératives



26% de femmes / 74% d'hommes

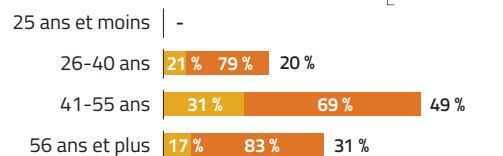
Durée moyenne du mandat

4,61 ans

4,55 ans

4,63 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



UR Hauts-de-France **Faits marquants**

Création de la foncière Immocoop HDF

Sanichauff, SA Scop située dans l'Audomarois créée en 1966, réalise des travaux de chauffage, sanitaire, plomberie à destination d'entreprises, de bailleurs sociaux et de particuliers, et comprend une trentaine de salariés. Après avoir connu la prospérité durant près d'un demi-siècle, la société a engrangé des pertes de 2012 à 2019 pour un montant cumulé de plus de 1 200 K€, à cause de la mauvaise préparation de la succession du dirigeant historique. Aucune banque n'a souhaité accompagner le redressement de la Scop dont la trésorerie était exsangue. Six coopératives des Hauts-de-France, animées par la volonté de préserver les emplois, ont formé, avec l'appui de Socoden et de l'Union régionale, une foncière : Immocoop HDF, sous forme d'Union de Scop. La foncière a acquis le bâtiment d'exploitation de Sanichauff. Le prix de cession de 450 K€ nets vendeur a permis de renflouer la trésorerie de la coopérative. Immocoop HDF a contractualisé un bail commercial avec Sanichauff afin qu'elle reste dans ses murs. Sanichauff a depuis renoué avec les excédents.

Transformation d'une station de radio en Scic



L'association AGIVA, constituée en 1983 à Gravelines (59), avait pour but l'animation et la gestion de la station de radio DELTA FM et de la chaîne DELTA TV. En 2017, les membres d'AGIVA ont décidé à l'unanimité d'engager une réflexion sur la transformation de l'association en Scic. Cette volonté répondait en tous points au maintien de la personne morale, à la volonté d'instaurer une gouvernance légitime et durable et s'inscrivait dans la continuité

de l'histoire. L'Union régionale des Scop les a accompagnés dans cette réflexion statutaire et organisationnelle. Par assemblée générale extraordinaire, l'association s'est transformée en Scic anonyme au 1^{er} janvier 2018. Avec près de 100 000 auditeurs par jour, la radio a réalisé en 2018, selon Médiamétrie, la plus forte audience de France sur une agglomération (Dunkerque) avec 30,6 % jour en audience cumulée et 38,6 % en part d'audience jour.

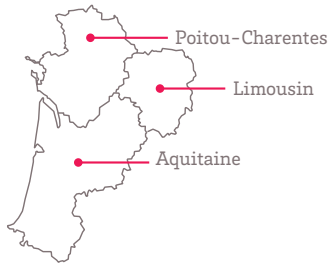


Reprise des Façonnables Hauts-de-France par ses salariés

Après 30 ans d'activité, condamnée à disparaître en 2016 suite à plusieurs restructurations financières et à des défauts de mise aux normes de l'équipement industriel, cette entreprise familiale de façonnage basée en Métropole lilloise fut reprise en 2017, sous la forme d'une Scop, par 37 de ses salariés. Cette reprise, accompagnée par la Fédération nationale des Scop de la communication et l'Union régionale des Scop et Scic Hauts-de-France, a nécessité le bouclage d'un plan de financement de 700 000 €. L'octroi de prêts d'honneur individuels a permis aux salariés de satisfaire la formation du capital initial de la coopérative d'un montant de 275 000 €. Ces prêts d'honneur ont été délivrés par la Caisse Solidaire via le fonds d'apport des salariés au capital constitué par le Conseil régional Hauts-de-France et l'Union régionale. En 2020, la Scop a acquis son bâtiment d'exploitation, afin de le remettre aux normes en vigueur et de réaliser une économie substantielle en termes de charges locatives. Elle poursuit sa consolidation dans un secteur d'activité en décroissance continue. Fin 2021, Les Façonnables Hauts-de-France compte 40 salariés-associés.



Union régionale Nouvelle-Aquitaine



Création de l'UR Scop Nouvelle-Aquitaine

Face au nouveau découpage régional, il était nécessaire de créer une structure en mesure de représenter les coopératives de l'ensemble du territoire. C'est ainsi que les trois unions régionales d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes se sont rapprochées pour créer en janvier 2020 l'Union régionale de Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci est co-présidée par Bruno Fontan, Didier Bayle et Fernando Almeida. Le conseil d'administration est composé de 12 administrateurs représentant les 3 pôles territoriaux.

Chiffres clés

471
sociétés

435 +32 %
Sociétés coopératives

303 Scop +17% 132 Scic +89%

36 filiales
en France et à l'étranger

8 023
effectifs salariés

7 595 +38 %
dans les coopératives

5 933 +26% dans les Scop 1 662 +116% dans les Scic

428 dans les filiales
en France et à l'étranger

12 114 associés +47 %
(salariés + externes)

738,3 M€
de chiffre d'affaires

701 M€ +40 %
dans les coopératives

582,7 Md€ +27% dans les Scop 118,3 M€ +174% dans les Scic

37,3 M€ dans les filiales
en France et à l'étranger

Pôle Aquitaine Faits marquants

Investissement dans de nouveaux locaux

Le territoire d'intervention de l'UR Scop Aquitaine étant vaste, elle est implantée sur deux sites : un au sud sur la commune de Tarnos (40) et l'autre au nord sur la métropole bordelaise. Concernant ce dernier site, l'UR Scop était jusque-là locataire de ses bureaux et a décidé d'investir dans de nouveaux locaux. Un bâtiment à rénover a été identifié et les travaux de réhabilitation qui ont duré plusieurs mois, ont été réalisés grâce à la participation de plusieurs Scop du territoire. L'UR Scop dispose, depuis octobre 2020, de locaux fonctionnels et plus adaptés à l'évolution de l'équipe, implantés dans un quartier de Bègles en plein renouvellement qui fait partie du projet d'aménagement national porté par Bordeaux Euratlantique. Le bâtiment accueille également la Fédération des Scop du BTP de Nouvelle-Aquitaine et héberge le siège de l'UR Scop Nouvelle-Aquitaine.





MOYENS HUMAINS



Nomination d'un nouveau président

En 2021, le conseil d'administration de l'UR Scop Aquitaine a été en partie renouvelé. Elargi à 15 membres, il s'est également féminisé. Ce même conseil a élu son nouveau Bureau. Après de nombreuses années consacrées au développement de l'UR Scop, en tant qu'administrateur puis en tant que président, Stéphane Montuzet, dirigeant de la Scic CAE Interstices, a passé la main à Bruno Fontan. PDG de la Scop Aquabio, bureau d'études spécialisé dans le prélèvement et l'analyse de la qualité de l'eau, Bruno est également co-président de l'UR Scop Nouvelle-Aquitaine.

Pôle Limousin

Faits marquants



Mise en place de visites de coopératives et création d'un groupe « coopératives »

Depuis 2017, l'intercoopération prend tout son sens à l'Union régionale avec des visites régulières de coopératives qui participent à une meilleure connaissance du maillage territorial, favorise l'échange et la mutualisation. Les rencontres du groupe « coopératives » ont pour but de mieux se connaître, d'échanger entre Scop afin de développer l'intercoopération et créer des synergies de travail : communication externe et réseaux sociaux avec la Scop Et Pourquoi Pas ; formation avec la Scop Ressources 87, présentation de l'Union Sociale avec sa présidente ; prévention des risques liés au travail sur écran avec une ergonome, découverte de l'outil collaboratif Trello.



Transmission du bureau d'études Déloémie en Scop

Depuis 25 ans, le cabinet Déloémie accompagne les évolutions techniques, économiques et organisationnelles de l'acte de construire. Il se place au cœur des grands enjeux du bâtiment avec le respect des exigences sociétales relatives au climat, à l'accessibilité, aux prix et au confort d'usage. Le cabinet fait partie des 40 cabinets de plus de 10 salariés les plus importants en France. En octobre 2017, la SARL est transformée en Scop SARL avec l'entrée de 8 salariés au capital. Aujourd'hui, la coopérative compte 15 salariés, son siège social à Isle (87), une agence à Tulle, un bureau à Bordeaux et un à Lyon. Depuis décembre 2021 une nouvelle gouvernance a vu le jour, suite à un départ en retraite, les associés ayant fait le choix d'une co-gérance.



Création d'un fonds de solidarité

L'Union régionale des Scop a créé lors d'une assemblée générale extraordinaire le 16 décembre 2019 un fonds de solidarité dont la vocation est d'intervenir dans les coopératives seule ou en co-financement pour financer essentiellement la trésorerie, à travers une avance remboursable. Le fonctionnement du fonds est défini à travers un règlement intérieur adopté par l'assemblée générale.



Pôle Aquitaine Chiffres clés

235 sociétés

Au sein des adhérentes : 173 +31%*

217 +41%
Sociétés coopératives

142 Scop +25% 75 Scic +88%

18
filiales
en France
et à l'étranger

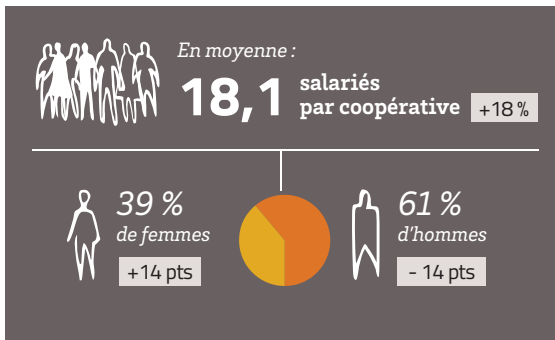
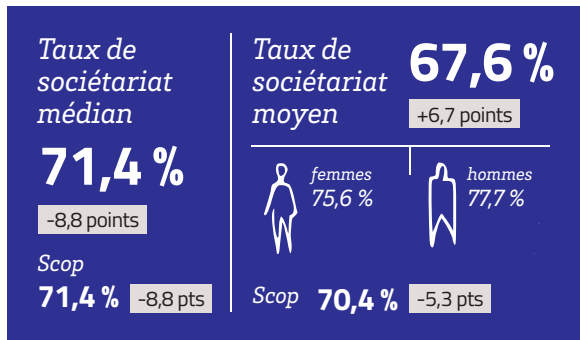
3 777 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 2 929 +40%

3 467 +47%
dans les coopératives

2 491 +29% dans les Scop 976 +129% dans les Scic

310
dans les filiales
en France
et à l'étranger



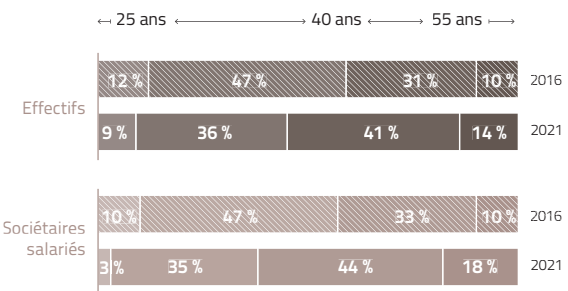
Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	65 %	77 %	12 pts
Transmission d'entreprise saine	82 %	93 %	11 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	100 %	50 %	- 50 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	94 %	-6 pts
Ensemble des coopératives	78 %	82 %	4 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

6 852 associés +32%

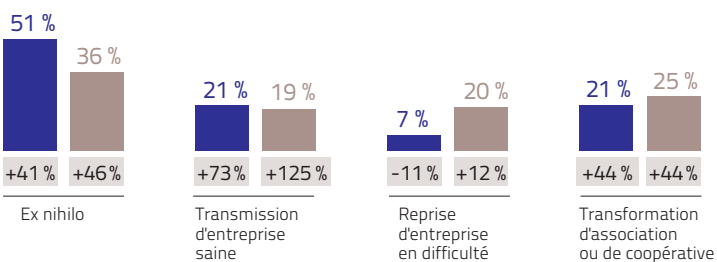
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



* Évolution sur la mandature



369,7 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **301 M€** +47 % sur la mandature*

342,1 M€ +53%
dans les coopératives

277 M€ +38%
dans les Scop

65,1 M€ +182%
dans les Scic

27,6 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

175,3 M€ +75%
de valeur ajoutée

136,8 M€ +55%
dans les Scop

38,5 M€ +218%
dans les Scic

153,6 M€ +71%
de capitaux propres

114,2 M€ +53%
dans les Scop

39,3 M€ +161%
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **145,4 M€** +59%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



32 prêts accordés
1,5 M€
montant total accordé



49 000 €
montant moyen prêté
et à l'étranger
20 000 €
montant médian prêté



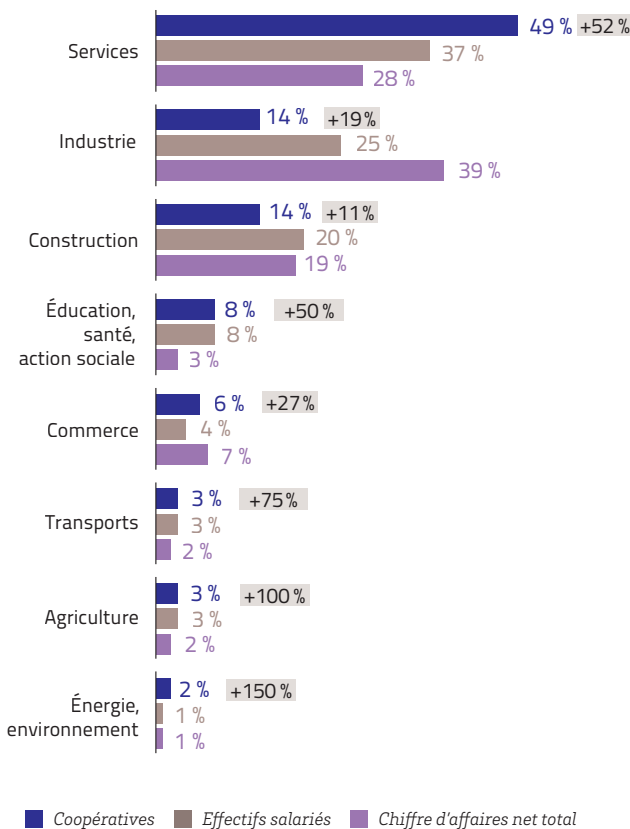
4,4 M€
garantis par Sofiscop
41 400 €
montant moyen garanti



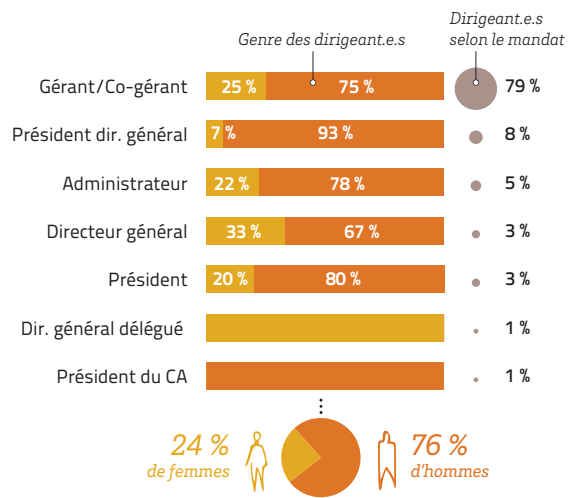
1,1 M€
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



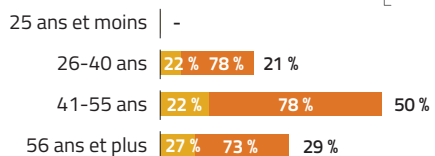
Durée moyenne du mandat

3,98 ans

4,07 ans

3,95 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature

Pôle Limousin Chiffres clés

75 sociétés

 **Au sein des adhérentes : 58** +32%*

65 +28%
Sociétés coopératives

53 Scop +18% 12 Scic +100%

10
filiales
en France
et à l'étranger

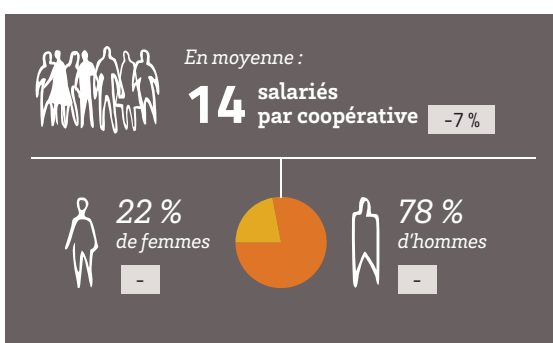
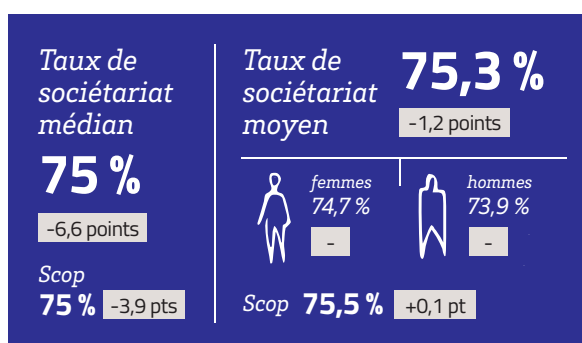
895 effectifs salariés

 **Au sein des adhérentes : 835** +10%

857 +11%
dans les coopératives

841 +9% dans les Scop
16 +300% dans les Scic

38
dans les filiales
en France
et à l'étranger



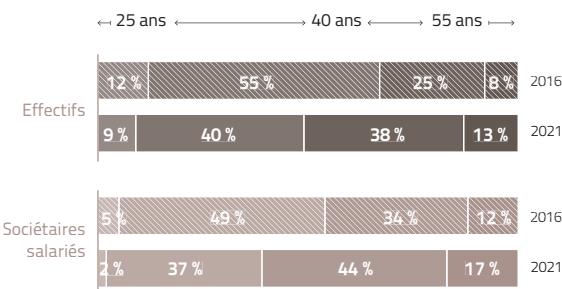
Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	54 %	100 %	46 pts
Transmission d'entreprise saine	100 %	100 %	-
Reprise d'entreprise en difficulté	50 %	100 %	50 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	-	-
Ensemble des coopératives	64 %	100 %	36 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

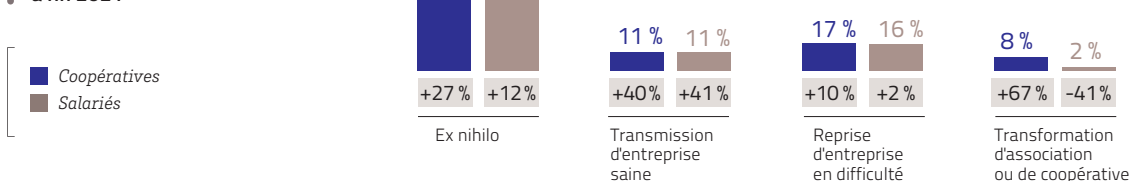
924 associés +29%

(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021



* Évolution sur la mandature



99,6 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **87,7 M€** +2% sur la mandature*

93,5 M€ +9%
dans les coopératives

92,5 M€ +8%
dans les Scop

1 M€ +1 617%
dans les Scic

6,1 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

45,2 M€ +33%
de valeur ajoutée

44,9 M€ +32%
dans les Scop

0,3 M€ +641%
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **43,4 M€** +29%

26,3 M€ +15%
de capitaux propres

25,4 M€ +13%
dans les Scop

0,9 M€ +141%
dans les Scic

Soutien financier aux coopératives adhérentes



15 prêts accordés
461 500 €
montant total accordé



30 800 €
montant moyen prêté
19 500 €
montant médian prêté



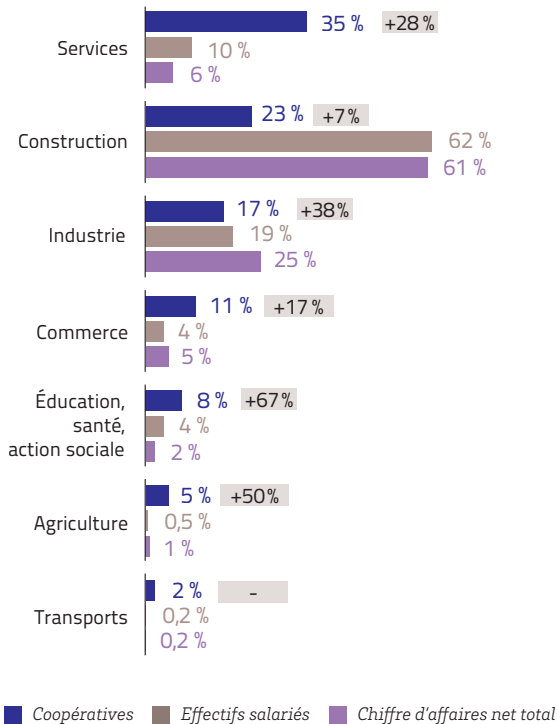
430 000 €
garantis par Sofiscop



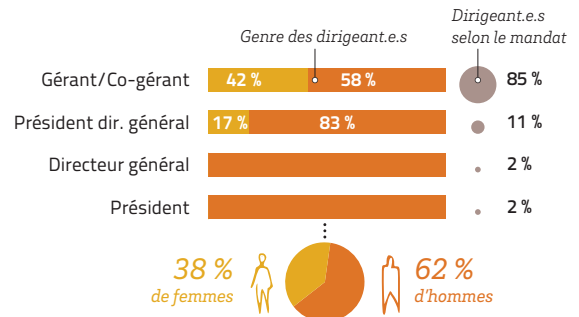
36 300 €
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

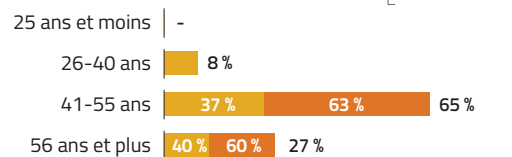
par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



Dirigeants par tranche d'âge





Pôle Poitou-Charentes

Faits marquants

Élargissement de l'équipe à 6 délégués et évolution du CA

Depuis 2017, l'équipe de l'UR Scop Poitou-Charentes a connu une évolution significative puisque son directeur Régis Tillay a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 40 années de bons et loyaux services pour le Mouvement. Nicolas Picoulet lui a succédé à la direction de l'Union régionale accompagné d'une équipe de 5 délégués. Le conseil d'administration a aussi été en partie renouvelé avec l'entrée de quatre nouvelles administratrices, deux nouveaux représentants de Scic, et une nouvelle représentante de CAE. C'est aussi au cours de ce mandat, que l'Union régionale est devenu Pôle territorial de l'Union régionale des Scop et des Scic Nouvelle-Aquitaine. Cette nouvelle organisation régionale a tenu son premier Congrès en 2021 portant ses débats sur le chantier de la vie coopérative.



Structuration de l'accompagnement à la vie coopérative

Au cours de ce mandat, il est apparu nécessaire de formaliser et structurer un accompagnement au management coopératif. Un salarié de l'équipe a été formé par Bernard Caminel dans le cadre d'un groupe national qui s'est construit à cet effet. Cela a été suivi par la tenue d'une assemblée générale portant sur le partage de pratiques coopératives puis du premier Congrès régional de Nouvelle-Aquitaine ayant organisé ses travaux sur cette thématique. En parallèle, un groupe de dirigeants permettant de répondre collectivement à des problématiques de nature coopérative a été initié et reconduit en 2022. Parallèlement l'UR Scop Poitou-Charentes a accueilli 30 délégués à la Rochelle en octobre 2021 sous la forme d'un séminaire d'échanges de pratiques et poursuivi son engagement en faveur de la structuration d'un observatoire des pratiques coopératives au niveau national. Des travaux de collecte de pratiques ont été réalisés, permettant de construire les bases d'un outil au service des adhérents du Mouvement.

Croissance des transmissions d'entreprises saines

Grâce à une structuration de service et une montée en compétences significative sur ce dernier mandat, l'accompagnement à la transmission, quasi nul avant le Congrès de 2016, s'est matérialisé par de belles transmissions : Fournié, A.I.R., Pougnaud, FTSR, Bois et Paille, Baron, Hommes et Savoir... Plus de 300 emplois coopératifs ont été créés par ce biais dont 5 sociétés du bâtiment, 1 bureau d'études de 130 salariés, et trois structures de formation.





Pôle Poitou-Charentes Chiffres clés

161 sociétés

Au sein des adhérentes : 144 +37%*

153 Sociétés coopératives +23%

108 Scop +8% 45 Scic +88%

8 filiales en France et à l'étranger

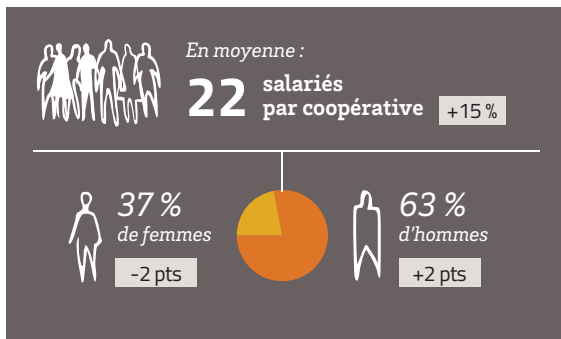
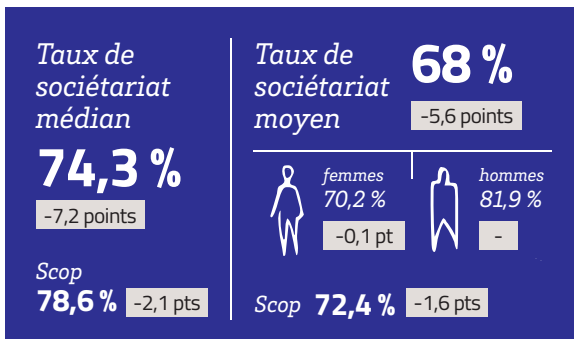
3 351 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 3 102 +35%

3 271 dans les coopératives +39%

2 601 dans les Scop +29% 670 dans les Scic +97%

80 dans les filiales en France et à l'étranger

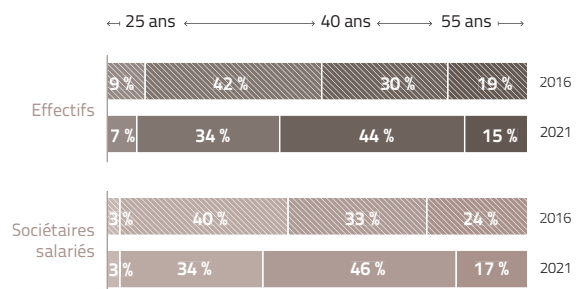


4 338 associés (+87%) (salariés + externes)

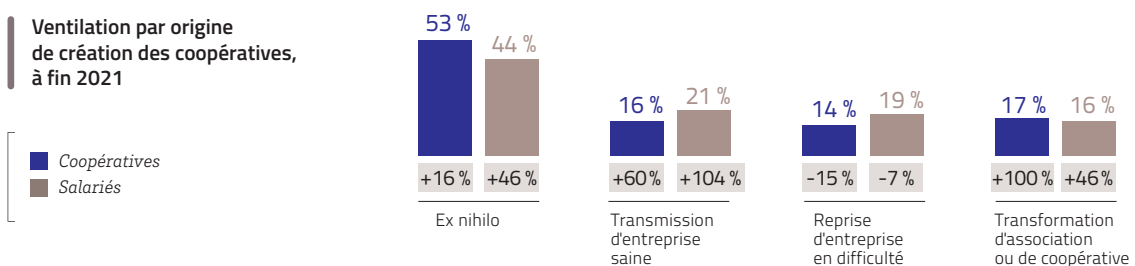
Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	64 %	77 %	13 pts
Transmission d'entreprise saine	100 %	80 %	-20 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	88 %	40 %	-48 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	100 %	-
Ensemble des coopératives	77 %	75 %	-2 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021





268,8 M€ de chiffre d'affaires

Au sein des adhérentes : 258,5 M€ +35% sur la mandature*

265,3 M€ +38%
dans les coopératives

213,2 M€ +24%
dans les Scop

52,1 M€ +161%
dans les Scic

3,5 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

129,1 M€ +50%
de valeur ajoutée

107 M€ +41%
dans les Scop

22,1 M€ +122%
dans les Scic

79 M€ +36%
de capitaux propres

71 M€ +35%
dans les Scop

8 M€ +45%
dans les Scic

Au sein des adhérentes : 123 M€ +44%

Soutien financier aux coopératives adhérentes

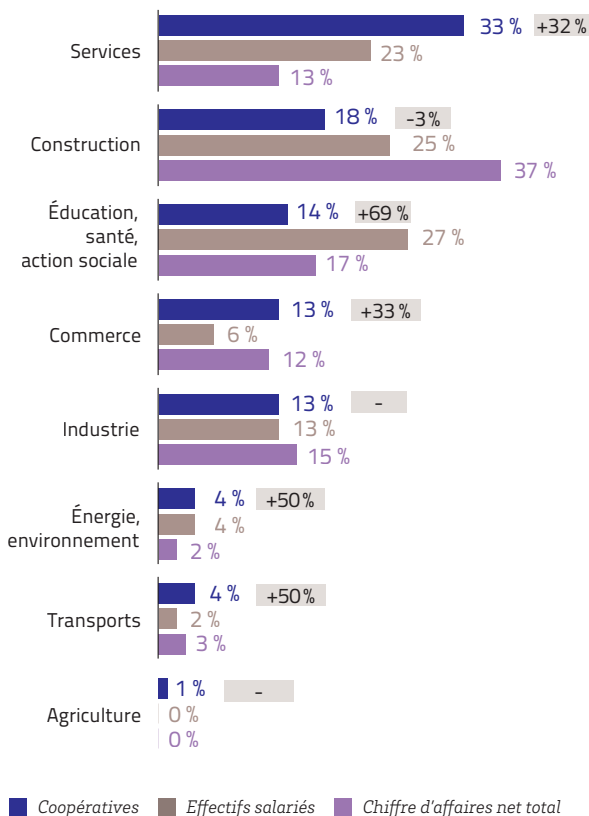
42 prêts accordés
1,2 M€
montant total accordé

27 800 €
montant moyen prêté
16 750 €
montant médian prêté

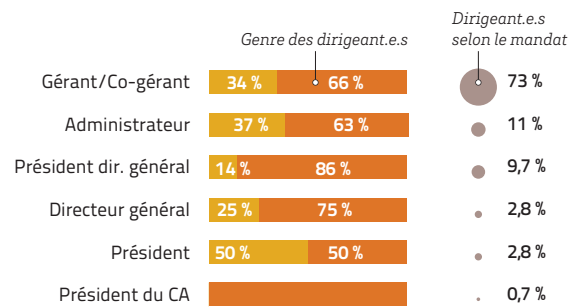
1,2 M€
garantis par Sofiscop
35 500 €
montant moyen garanti

225 000 €
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



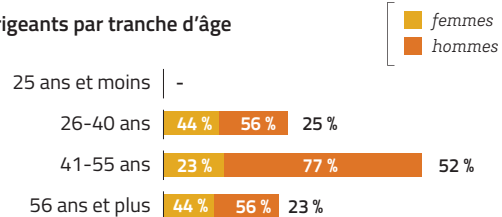
Gouvernance des coopératives



33% de femmes **67%** d'hommes

Durée moyenne du mandat **4,06 ans** **4,25 ans** **3,97 ans**

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Union régionale Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM COM

Faits marquants

Création de la Coop•Tech

Depuis le Congrès 2016, l'objectif de l'Union régionale est double : établir un réseau territorial ou sectoriel des coopératives pour mieux les faire travailler collectivement sur leurs besoins, développer l'intercoopération et la mutualisation de savoirs. C'est dans ce cadre qu'a émergé la CoopTech qui regroupe des dizaines de coopératives, toutes issues du digital. Structuré en association, ce regroupement de Scop et Scic porte un double objectif : diffuser le statut d'entreprises coopératives auprès des créateurs d'entreprises et développer l'activité commerciale entre les Scop mais également avec toutes entreprises désireuses de découvrir ce modèle et travailler avec l'UR Scop.



Développement de l'antenne Centre-Val de Loire

Depuis 2016, l'Union régionale s'est fortement développée sur le territoire du Centre-Val de Loire. Ce déploiement s'est traduit par le renforcement de l'équipe des permanents de l'antenne passant ainsi de 1 à 3 salariés. Fin 2019, l'Union régionale a également inauguré un Alter'Incub avec une équipe de 3 délégués pour développer ce dispositif. Fortement soutenue par la Région qui inscrit son partenariat avec l'Union régionale dans son plan Etat-Région, l'antenne compte désormais 6 délégués répartis en deux bureaux : un situé à Orléans et un autre à Tours, permettant ainsi d'être au plus près des projets et des problématiques des territoires.



Transmission en Scop de Néodyme (plus de 100 salariés)

C'est en 2016 que le dirigeant du groupe Néodyme prend contact avec l'Union régionale car il souhaite céder son entreprise et si possible en Scop. Ce groupe est spécialisé dans le conseil et l'ingénierie de la prévention des risques industriels, professionnels et environnementaux. Une première phase d'études s'amorce mais c'est en 2019 que s'accélère le travail sur la faisabilité de la transformation, les modalités de cession et la constitution du collectif de repreneurs. Il s'accompagne d'études juridiques et financières ainsi que de réunions avec les partenaires de l'Union régionale pour en déterminer la faisabilité financière. En décembre 2020, cette entreprise de 116 salariés devient une Scop. Cette évolution, représente un bel aboutissement pour ce groupe en forte croissance, dont l'esprit collaboratif est présent dans les gènes depuis sa création. Aujourd'hui, le travail post-transmission sur l'accompagnement au changement de gouvernance se poursuit avec l'Union régionale.



UR Ile-de-France, Centre-Val de Loire, DROM COM

Chiffres clés

721 sociétés

Au sein des adhérentes : 422 +6%*

631 +22%
Sociétés coopératives

398 Scop +1% 233 Scic +91%

90
filiales
en France
et à l'étranger

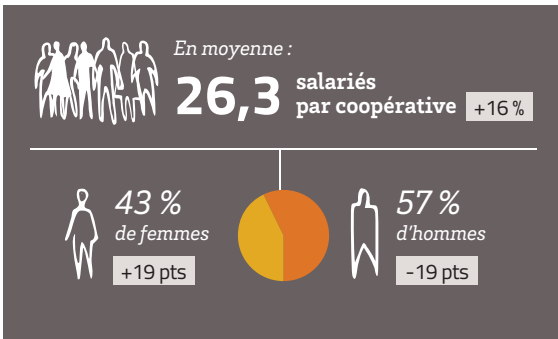
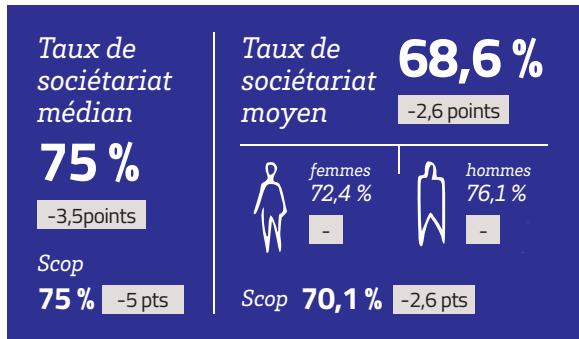
17 255 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 12 339 +13%

13 357 +15%
dans les coopératives

12 292 +11% dans les Scop 1 065 +90% dans les Scic

3 898
dans les filiales
en France
et à l'étranger

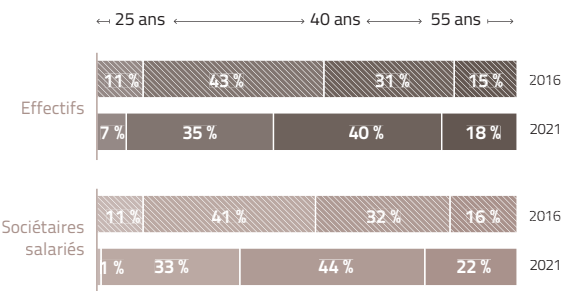


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

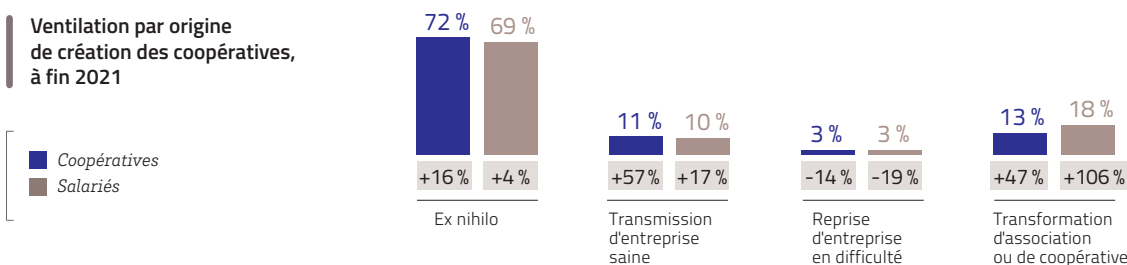
	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	64 %	69 %	+5 pts
Transmission d'entreprise saine	100 %	84 %	-16 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	67 %	83 %	16 pts
Transformation d'association ou de coopérative	94 %	87 %	-7 pts
Ensemble des coopératives	69 %	73 %	4 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

29 081 associés +32%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021



* Évolution sur la mandature



1,9 Md€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **1,1 M€** +19% sur la mandature*

1,2 Md€ +27%
dans les coopératives

1 Md€ +10%
dans les Scop

731,7 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

208,7 M€ +408%
dans les Scic

656,8 M€ +48%
de valeur ajoutée

557,7 M€ +28%
dans les Scop

99,1 M€ +967%
dans les Scic

512 M€ +10%
de capitaux propres

420 M€ +5%
dans les Scop

92 M€ +41%
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **570,3 M€** +34%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



78 prêts accordés

4 M€

montant total accordé



51 000 €

montant moyen prêté

20 500 €

montant médian prêté



1,7 M€

garantis par Sofiscop

25 900 €

montant moyen garanti

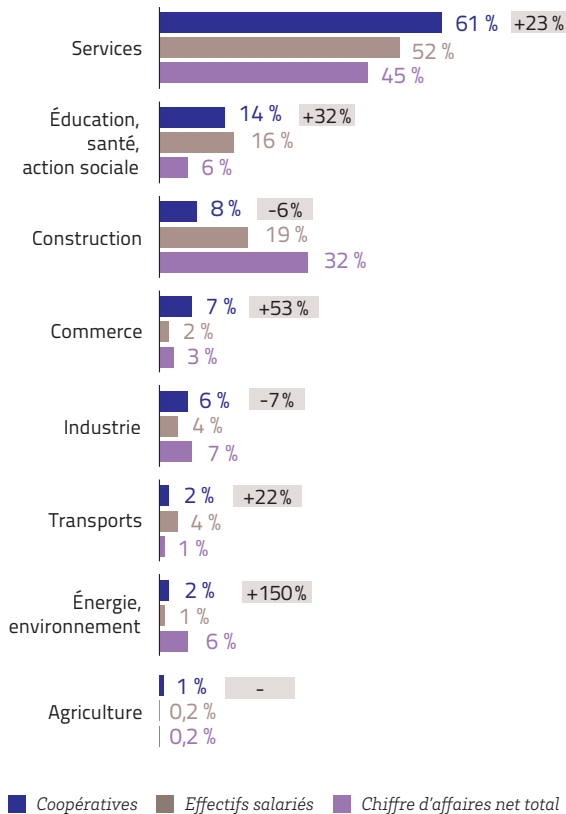


575 000 €

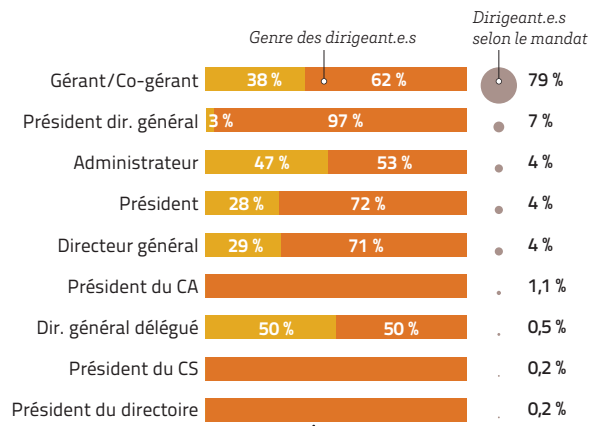
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



34% de femmes / 66% d'hommes

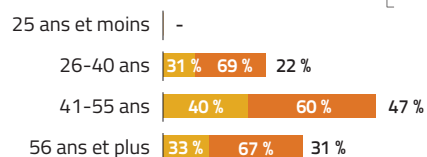
Durée moyenne du mandat

3,82 ans

3,41 ans

4,05 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Union régionale Occitanie

Chiffres clés

570
sociétés

544 +36 %

Sociétés coopératives

⋮

343 Scop +17 %

201 Scic +88 %

26 filiales

en France et à l'étranger

11 002
effectifs salariés

8 534 +52 %

dans les coopératives

⋮

6 571 +35 %

dans les Scop

1 963 +158 %

dans les Scic

2 468 dans les filiales

en France et à l'étranger

1,02 Md€
de chiffre d'affaires

940 M€ +72 %

dans les coopératives

⋮

834 Md€ +61 %

dans les Scop

106 M€ +254 %

dans les Scic

75 M€ dans les filiales

en France et à l'étranger

21 590 associés +190 %
(salariés + externes)

Pôle Occitanie Méditerranée

Faits marquants



Groupe de la dernière promotion du Pôle Méditerranée

Lancement d'Alter' Venture

Destiné aux entreprises de l'ESS à potentiel, Alter' Venture, premier programme régional d'accélération, est lancé en mai 2017. Son originalité réside dans une approche fondée sur la notion de « croissance maîtrisée », qui respecte les valeurs portées par les entreprises tout en sécurisant leur développement. En 2021, la cinquième promotion a porté à 49 (dont 80 % de sociétés coopératives) le nombre d'entreprises ayant bénéficié de ce parcours en Occitanie (Pôles Méditerranée et Pyrénées). Fort de ce succès, le programme est dupliqué à l'Ouest et en Provence-Alpes Côte d'Azur.

Coups de cœur de la reprise par les salariés

Organisé pour la première fois en décembre 2018, le concours des Coups de cœur de la reprise par les salariés, premier en son genre, met en lumière et récompense de belles histoires d'entreprises reprises par leurs salariés depuis moins de cinq ans et implantées dans toute l'Occitanie. Lors de la soirée de remise des prix, le public découvre les vidéos des candidats retenus et participe en direct au choix des lauréats. Prochaine édition en 2023.



Les quatre entreprises lauréates de la 2^e édition des Coups de cœur, dont la cérémonie a eu lieu le 5 juillet 2021



Une belle scène pour célébrer 10 années d'accompagnement de l'entrepreneuriat social innovant

Alter'Incub souffle ses 10 ans

La veille de la 3^e édition des Rencontres internationales de l'innovation sociale, Alter'Incub, premier incubateur régional d'innovation sociale, fête le 30 novembre 2017 ses 10 ans en présence de 300 personnes. Une soirée qui met à l'honneur la diversité et l'énergie des entrepreneurs accompagnés au fil des années. Depuis sa naissance à Montpellier, le dispositif a accompagné près de 200 projets, contribué à la création de 100 entreprises et essaimé dans 3 territoires.

Pôle Occitanie Pyrénées

Faits marquants



80 ans de l'UR Pôle Pyrénées

Sur l'ex-région Midi-Pyrénées, la vie coopérative a débuté bien avant 1937... mais c'est cette même année que l'Union régionale fut créée. 80 ans plus tard, en 2017, l'ensemble des permanents et adhérents de l'Union régionale se sont réunis pour célébrer cet anniversaire ; l'occasion d'aller à la rencontre de différents publics - salariés des Scop et Scic adhérentes, partenaires, dirigeants, porteurs de projet, jeunes et grand public... Quatre temps forts ont mobilisé plus de 1 800 personnes : assemblée générale de l'UR (10/06/17 à Brassac dans le Tarn), journée guinguette (16/07/17 à Cologne dans le Gers), soirée Clutchorama (10/09/17 au Bikini à Toulouse), voyage Toulouse-Carmaux à bord du train de Jaurès (16/09/17 dans le Tarn).



Lancement de la 1^{ère} édition du Concours de création d'entreprise en coopérative

Lancé en novembre 2017, ce concours a pour objectif de soutenir et mettre en lumière des projets d'entreprises coopératives, en création ou en développement, portés par des jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans. Il a pour but de stimuler les initiatives de création d'activités sur la région Occitanie. Fort de son succès, deux autres éditions ont suivi en 2018 et 2019 avec une nouveauté sur la 3^e édition, plus de limite d'âge, le concours est ouvert à tous les entrepreneurs.



La Place des Scic

L'UR a organisé, le 6 décembre 2018 à Auch, La Place des Scic, un événement 100 % dédié aux Scic, un statut innovant, propice au développement des territoires. 50 personnes étaient réunies pour cette journée d'échanges et de débats basés sur le thème « Pourquoi une collectivité s'implique-t-elle dans une Scic ? ».



Pôle Occitanie Méditerranée Chiffres clés

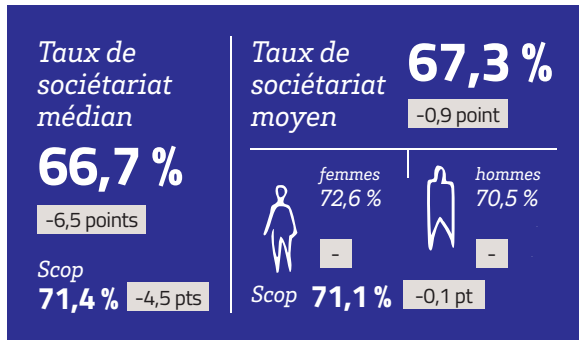
221 sociétés

Au sein des adhérentes : 159 +31%*

219 +34%
Sociétés coopératives

117 Scop +9% 102 Scic +82%

2
filiales
en France
et à l'étranger

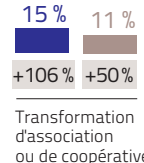
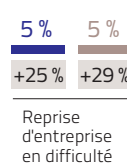
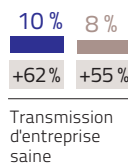
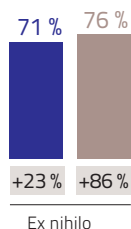


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	60 %	73 %	+13 pts
Transmission d'entreprise saine	38 %	100 %	+62 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	40 %	67 %	+27 pts
Transformation d'association ou de coopérative	80 %	71 %	-9 pts
Ensemble des coopératives	59 %	75 %	+16 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021

■ Coopératives
■ Salariés



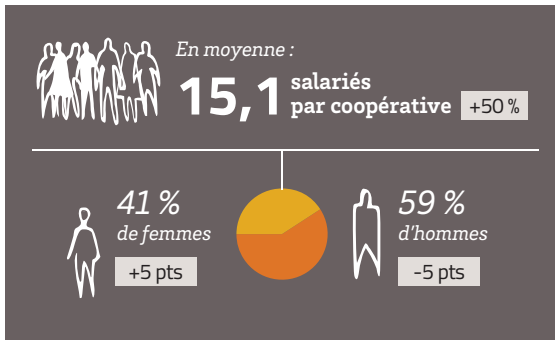
2 886 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 2 076 +50%

2 868 +75%
dans les coopératives

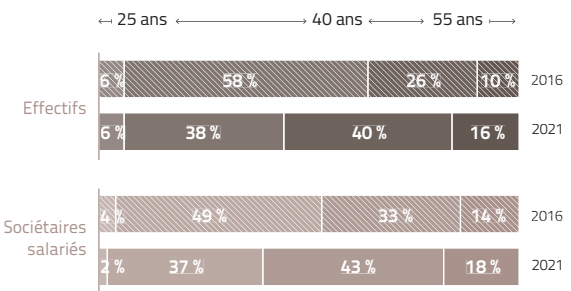
1 756 +41% dans les Scop
1 112 +179% dans les Scic

18
dans les filiales
en France
et à l'étranger



7 671 associés +175% (salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



* Évolution sur la mandature



157,6 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **108,6 M€** +35 % sur la mandature*

157,6 M€ +66%
dans les coopératives

100 M€ +32% dans les Scop
57,6 M€ +197% dans les Scic

ND M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

81 M€ +57%
de valeur ajoutée

56,5 M€ +50% dans les Scop
24,5 M€ +75% dans les Scic



Au sein des adhérentes : **55,5 M€** +40%

45,2 M€ +87%
de capitaux propres

30 M€ +92% dans les Scop
15,2 M€ +77% dans les Scic

Soutien financier aux coopératives adhérentes

35 prêts accordés
1,1 M€
montant total accordé

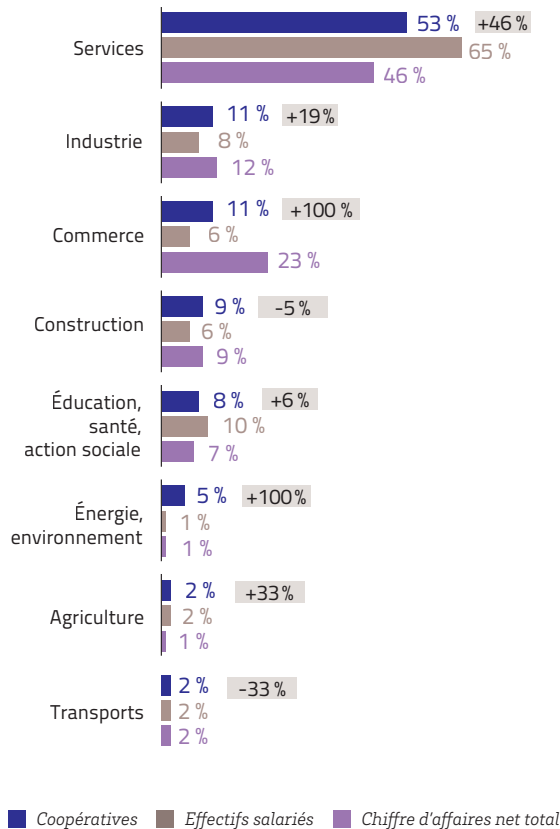
31 400 €
montant moyen prêté
25 000 €
montant médian prêté

900 000 €
garantis par Sofiscop

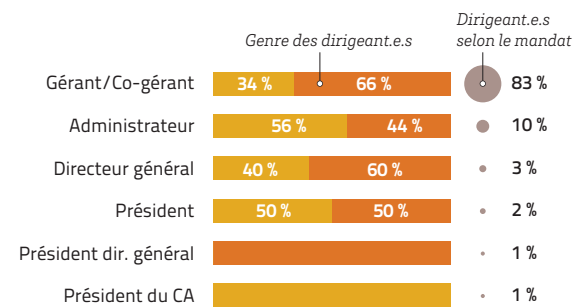
50 200 €
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



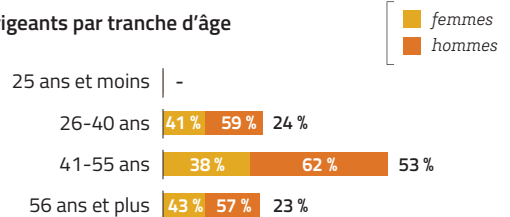
Gouvernance des coopératives



36 % de femmes / 64 % d'hommes

Durée moyenne du mandat : 3,61 ans (femmes) / 3,81 ans (hommes)

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Pôle Occitanie Pyrénées

Chiffres clés

349 sociétés

Au sein des adhérentes : 267 +36%*

325 +37 %
Sociétés coopératives

226 Scop +22 % 99 Scic +94 %

24
filiales
en France
et à l'étranger

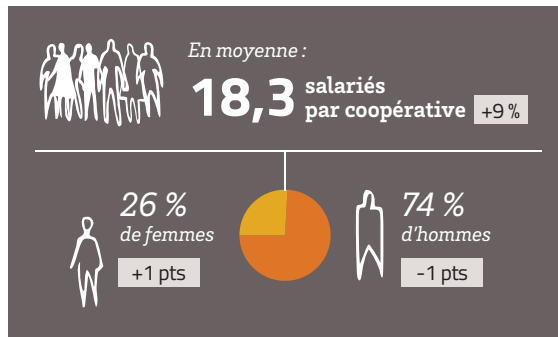
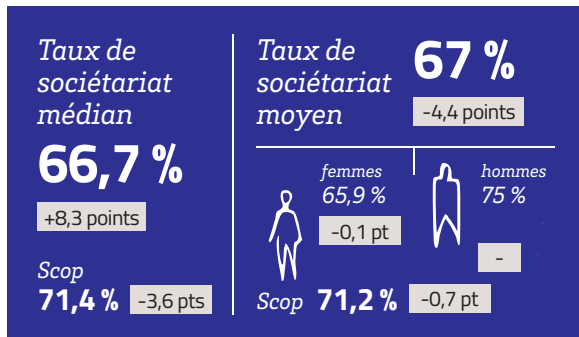
8 116 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 5 183 +40 %

5 666 +43 %
dans les coopératives

4 815 +33 % dans les Scop
851 +134 % dans les Scic

2 450
dans les
filiales
en France
et à l'étranger

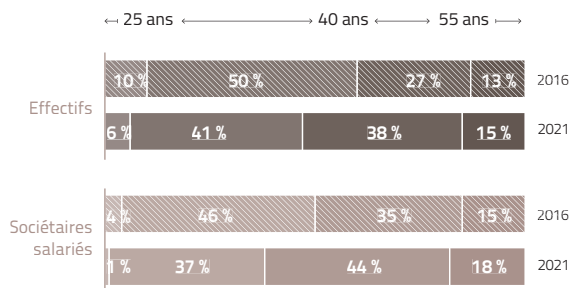


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

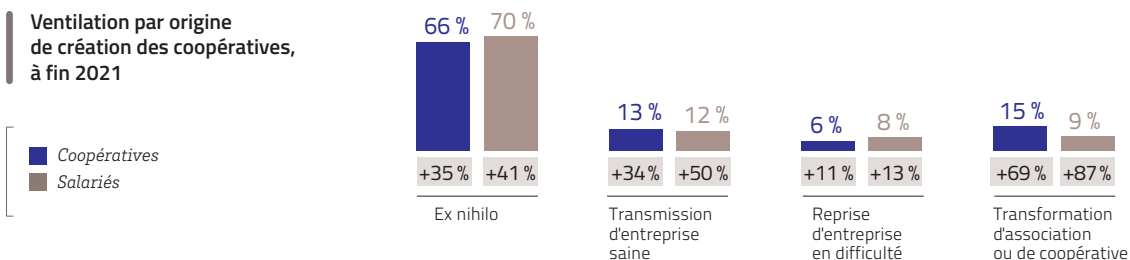
	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	54 %	75 %	+21 pts
Transmission d'entreprise saine	83 %	78 %	-5 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	50 %	63 %	+13 pts
Transformation d'association ou de coopérative	100 %	73 %	-27 pts
Ensemble des coopératives	65 %	74 %	+9 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

13 919 associés +199 %
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021



* Évolution sur la mandature



857,4 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **747,7 M€** +70% sur la mandature*

782,6 M€ +73%
dans les coopératives

733,9 M€ +66%
dans les Scop

48,7 M€ +356%
dans les Scic

74,8 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

232,3 M€ +64%
de valeur ajoutée

203,2 M€ +49%
dans les Scop

29,1 M€ +434%
dans les Scic

132,9 M€ +87%
de capitaux propres

119,4 M€ +78%
dans les Scop

13,5 M€ +233%
dans les Scic



Au sein des adhérentes : **205,6 M€** +53%

Soutien financier aux coopératives adhérentes



92 prêts accordés

4 M€

montant total accordé



43 500 €

montant moyen prêté

20 000 €

montant médian prêté



2,6 M€

garantis par Sofiscop

26 700 €

montant moyen garanti

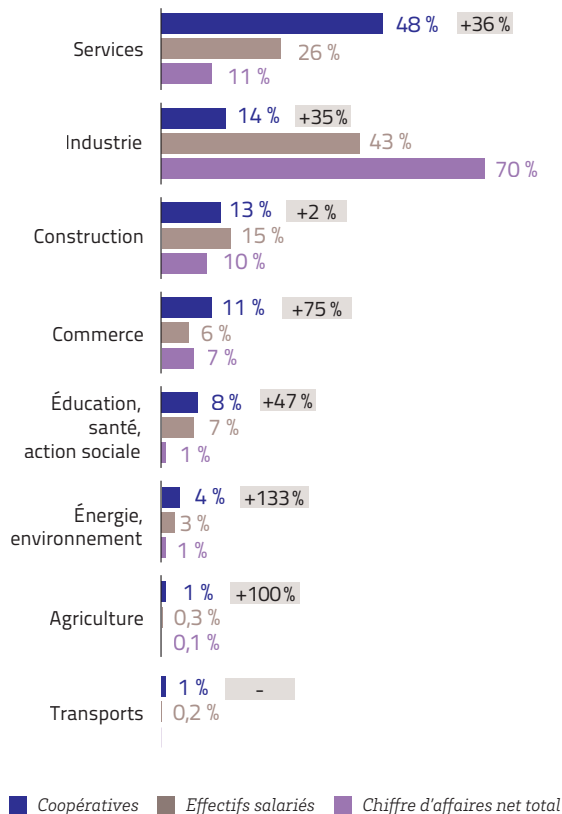


550 000 €

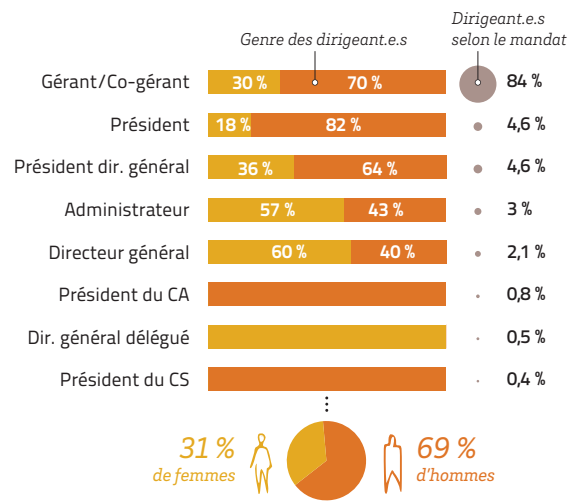
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



Durée moyenne du mandat

3,26 ans

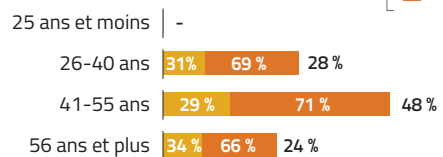


3,38 ans



3,21 ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Union régionale Ouest

Faits marquants

Renforcement de l'équipe au service du développement

La période 2016-2020 a été marquée dans l'Ouest par le franchissement d'un palier en termes de développement. Pour répondre efficacement à ces nouveaux enjeux et renforcer l'accompagnement des projets coopératifs, l'UR Scop a recruté 3 délégués, un responsable animation du réseau & projet coopératif, mais aussi fait bouger les lignes au sein de l'équipe : Jérôme Carpinelli est ainsi devenu directeur adjoint responsable du développement, et Martin Delatte, qui gère jusqu'ici un portefeuille en Ile-et-Vilaine, est passé référent développement de l'équipe.

Avec l'ambition de faire des nouveaux adhérents de véritables acteurs du Mouvement et prescripteurs du statut, l'UR a mis en place des matinées d'accueil des nouvelles coopératives, trois fois par an, pour leur permettre d'intégrer pleinement le réseau et de mieux connaître l'offre de services de l'Union régionale.



Agrandissement de la Maison des Scop & des Scic

En 2019, l'Union régionale a fait le choix de valoriser sa situation foncière existante et de réhabiliter intégralement les locaux dans lesquels elle était implantée depuis 30 ans à Rennes. Elle a conduit ce projet dans une démarche de développement durable aboutie, menée par l'Atelier Belenfant-Daubas, et a fait appel au savoir-faire des coopératives du bâtiment de l'Ouest. Hisa ingénierie (76), Elan bâtisseur (35), la Comec (49),

Construction Côte d'Émeraude-CCE (22) et La Régionale (44) sont ainsi intervenues à toutes les étapes du chantier, qui a pris fin en janvier 2021. Aujourd'hui, la Maison des Scop & Scic est agrandie, surélevée, et entièrement transfigurée. Espace d'échanges et d'accueil, elle héberge de nouveaux locataires comme la Scop Le Messageur, en plus des historiques comme Elan créateur.

Évolution de l'offre de formation

L'équipe de l'Union régionale, Gescop Ouest, ambitionne de nombreux projets liés à la formation, à l'accompagnement et à l'animation de la vie coopérative. Elle a prouvé sa capacité de réaction lors de la crise sanitaire. Confrontée comme tous les organismes de formation à l'arrêt de ses formations en présentiel lors du premier confinement en 2020, l'équipe de Gescop Ouest a mis à profit cette période pour réfléchir à l'adaptation et l'évolution de son offre de formation présentielle par une offre distancielle. Scop Ouest Formation, l'organisme de formation des Scop & des Scic de l'Ouest, est engagé depuis début 2020 dans une phase de structuration en lien avec la certification Qualiopi.





UR Ouest Chiffres clés

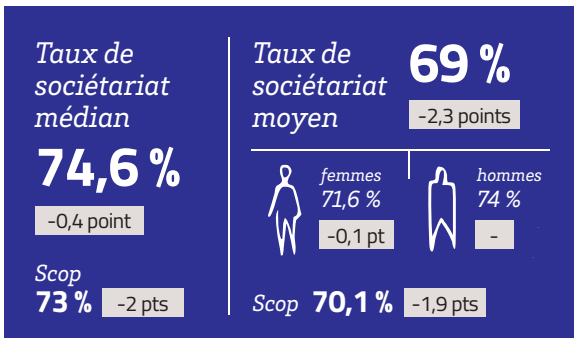
699 sociétés

Au sein des adhérentes : 507 +17%*

629 Sociétés coopératives +19%

464 Scop +5% 165 Scic +90%

69 filiales en France et à l'étranger



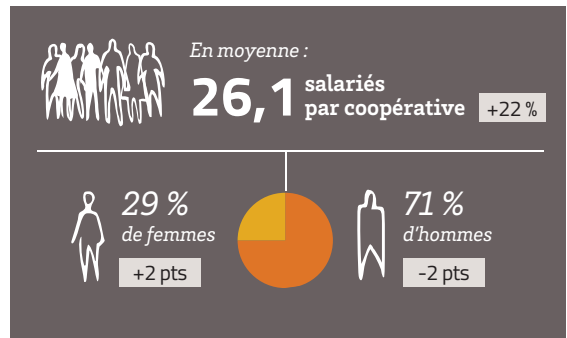
17 868 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : 13 602 +31%

15 423 dans les coopératives +37%

12 986 dans les Scop +21% 2 437 dans les Scic +317%

2 445 dans les filiales en France et à l'étranger

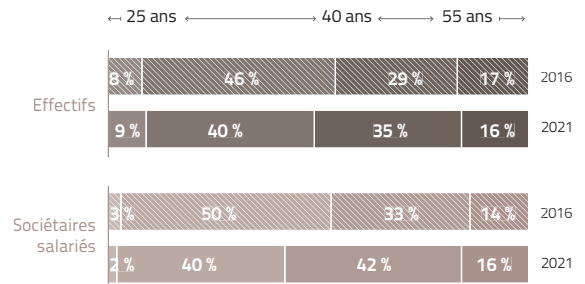


22 102 associés (salariés + externes) +95%

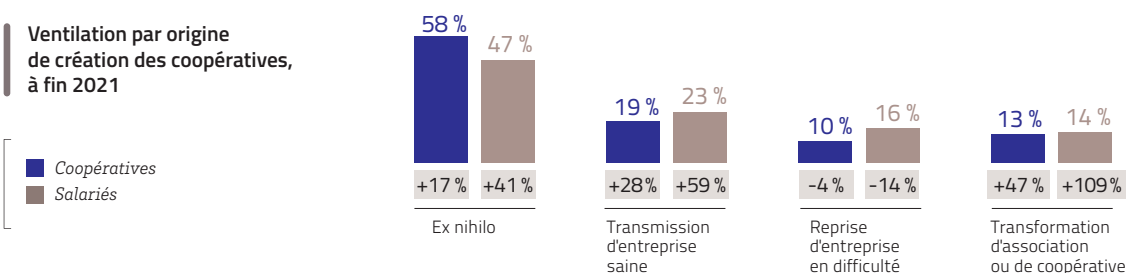
Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	58 %	69 %	+11 pts
Transmission d'entreprise saine	74 %	90 %	+16 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	53 %	81 %	+28 pts
Transformation d'association ou de coopérative	79 %	77 %	-2 pts
Ensemble des coopératives	62 %	75 %	+13 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021



* Évolution sur la mandature



2 Md€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **1,4 Md€**

+23 % sur la mandature*

1,6 Md€ +29 %
dans les coopératives

1,5 Md€ +18 %
dans les Scop

167 M€ +628 %
dans les Scic

407,8 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

666,7 M€ +38 %
de valeur ajoutée

599,2 M€ +27 %
dans les Scop

67,5 M€ +618 %
dans les Scic

789,2 M€ +30 %
de capitaux propres

753,8 M€ +26 %
dans les Scop

35,4 M€ +300 %
dans les Scic



Au sein des adhérentes :

598 M€ +32 %

Soutien financier aux coopératives adhérentes



55 prêts accordés

3 M€

montant total accordé



55 500 €

montant moyen prêté

25 000 €

montant médian prêté



3,5 M€

garantis par Sofiscop

38 200 €

montant moyen garanti

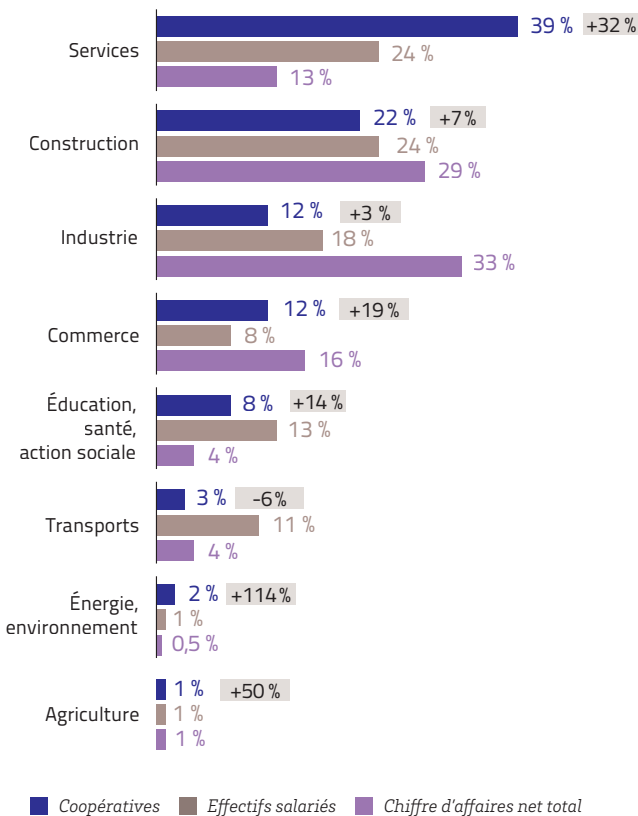


625 000 €

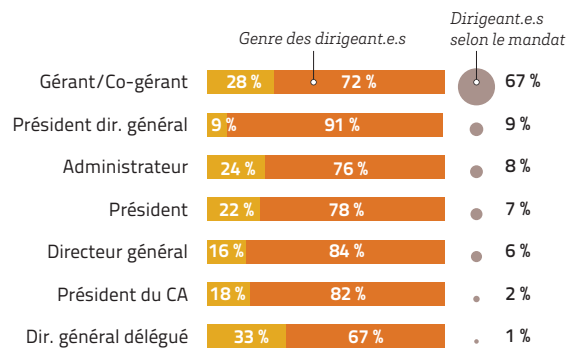
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



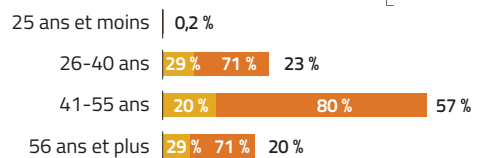
Gouvernance des coopératives



Durée moyenne du mandat



Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse

Faits marquants

50 % d'hommes et 50 % de femmes siègent désormais à l'Union régionale des Scop et des Scic de Paca et de Corse !

Un nouveau conseil d'administration de 20 administrateurs, rices a été élu lors du Congrès régional du 16 novembre 2021, avec une parité absolue : 10 femmes et 10 hommes. Les coopératives de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse ont voulu une représentativité la plus riche de leurs diversités, tant en termes de territoires, de tailles d'entreprise, de formes juridiques que d'activités et bien évidemment paritaire. L'ouverture s'est achevée par la nomination de deux délégué.e.s permanent.e.s, membres de ce nouveau conseil d'administration, une femme et un homme, élu.e.s par la délégation en date du 11 janvier 2022. Cette nouvelle équipe, présidée par Franck Maillé, se lance dans les défis d'aujourd'hui du Mouvement coopératif, pour les quatre années à venir.



Une Scic pour le SC Bastia

Après des années noires, le Sporting Club de Bastia a choisi le statut Scic pour sa renaissance. En 2017, le club de foot rétrogradait en Nationale 3, pour des raisons financières, avant d'être placé en liquidation judiciaire et de faire l'objet de plusieurs enquêtes. En mai 2019, le nouveau départ sera coopératif. Une Scic est créée, avec 800 000 euros de capital, qui permet d'associer les supporters, les salariés et anciens salariés, des acteurs économiques, une vingtaine de collectivités, l'écosystème bastiais et au-delà. Elle permet aussi une gestion transparente et partagée. Fin 2021, ce sont 1 300 sociétaires qui se répartissent 1,34 millions d'euros de capital. Le club, en véritable acteur de son tissu social, porte des projets au service des collectivités et des jeunes du territoire, avec, à titre d'exemple, la création d'un terrain pour les jeunes rendu possible grâce à la dernière campagne de souscriptions.

« Gérant de Société coopérative et participative », un titre reconnu

En 2016, CFG PACA Corse, l'organisme de formation de l'Union régionale des Scop et des Scic de Paca et de Corse, lance le diplôme de « Gérant de Société coopérative et participative ». Ce titre professionnel de niveau III, est enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) la même année. Son ingénierie a fait l'objet d'un Référentiel d'activités et de compétences (REAC) organisé en quatre domaines d'activités, d'un Référentiel de certification (RC) et d'un Référentiel de formation (RF). Le titre professionnel de « Gérant de Société coopérative et participative » peut s'obtenir selon deux modalités : par la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour des candidats ayant une expérience de 1 an minimum comme associé ou salarié d'une Scop ; ou après un parcours de formation continue certifié par des examens, un mémoire, une soutenance orale. En 2019, le dispositif et son ingénierie étaient exportés auprès de l'Union régionale des Scop de l'Ouest ; en 2020, auprès de l'Union régionale des Scop d'Occitanie Pôle Méditerranée.





UR Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse **Chiffres clés**

390 sociétés

Au sein des adhérentes : **312** +14%*

375 +15%
Sociétés coopératives

279 Scop +6% 96 Scic +55%

15
filiales
en France
et à l'étranger

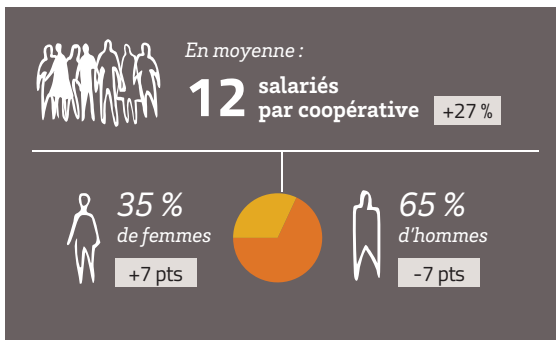
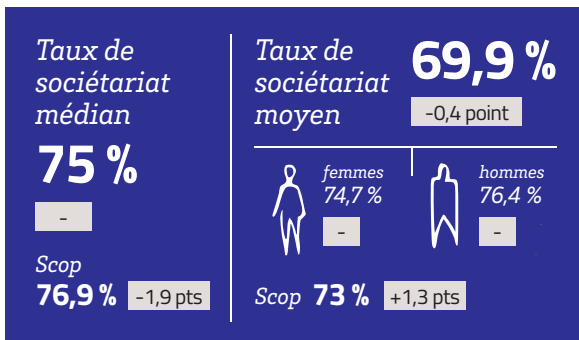
4 082 effectifs salariés

Au sein des adhérentes : **2 486** -7%

4 035 +32%
dans les coopératives

2 598 -7% dans les Scop 1 437 +411% dans les Scic

47
dans les
filiales
en France
et à l'étranger

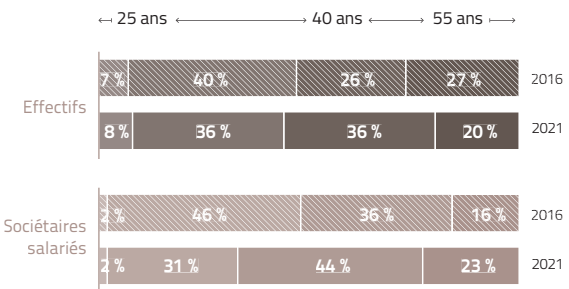


Taux de pérennité à cinq ans par origine de création

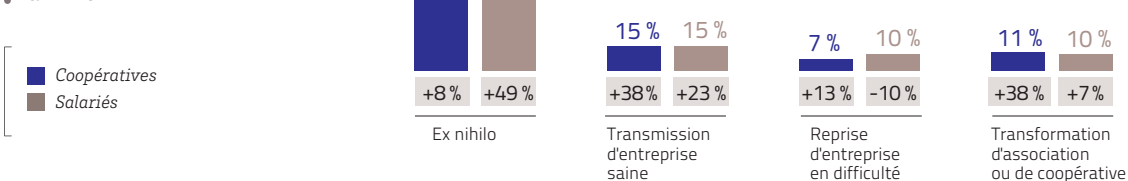
	2016	2021	Évol. mandature
Ex nihilo	60 %	66 %	+6 pts
Transmission d'entreprise saine	82 %	92 %	+10 pts
Reprise d'entreprise en difficulté	63 %	44 %	-19 pts
Transformation d'association ou de coopérative	67 %	77 %	+10 pts
Ensemble des coopératives	62 %	70 %	+8 pts
Entreprises françaises (Insee)	50 %	61 %	11 pts

7 360 associés +97%
(salariés + externes)

Age des coopérateurs à fin 2021



Ventilation par origine de création des coopératives, à fin 2021



* Évolution sur la mandature



316,7 M€ de chiffre d'affaires



Au sein des adhérentes : **237,7 M€** +25 % sur la mandature*

311,3 M€ +53 %
dans les coopératives

237,1 M€ +24 % dans les Scop
74,2 M€ +503 % dans les Scic

5,4 M€
dans les filiales
en France
et à l'étranger

169,5 M€ +72 %
de valeur ajoutée

123 M€ +29 % dans les Scop
46,5 M€ +1 181 % dans les Scic

129,2 M€ +23 %
de capitaux propres

89,7 M€ +30 % dans les Scop
39,5 M€ +8 % dans les Scic



Au sein des adhérentes : **111,2 M€** +20 %

Soutien financier aux coopératives adhérentes



29 prêts accordés

1,2 M€
montant total accordé



42 800 €
montant moyen prêté

30 000 €
montant médian prêté



2,4 M€
garantis par Sofiscop

47 800 €
montant moyen garanti

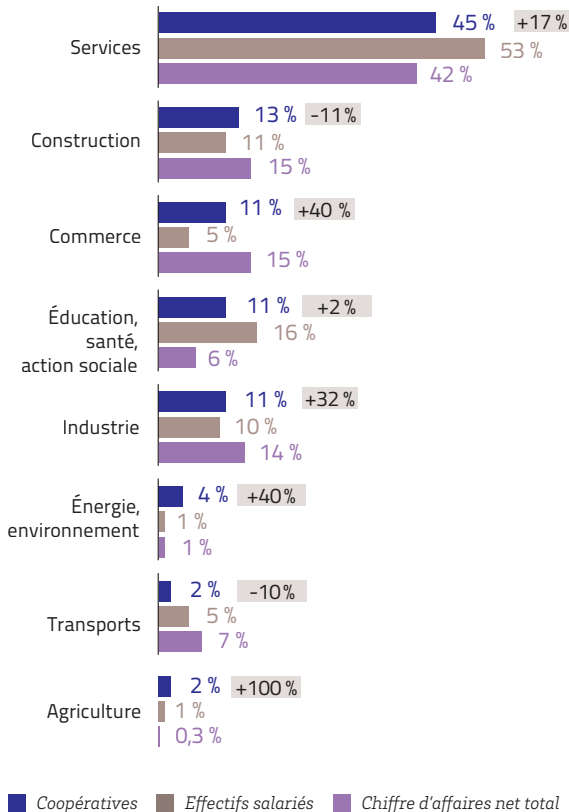


165 000 €

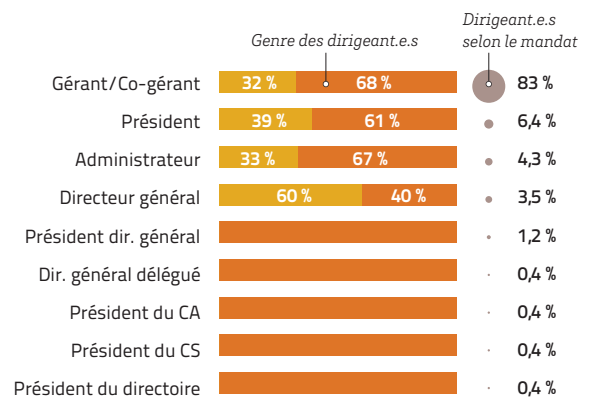
apportés aux fonds propres
des coopératives au travers
des titres participatifs

Répartition sectorielle

par coopératives, effectifs salariés, et chiffre d'affaires



Gouvernance des coopératives



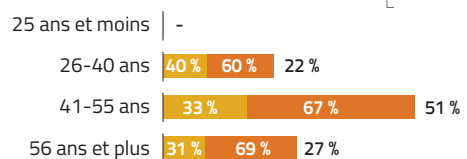
Durée moyenne du mandat

5,88
ans

5,54
ans

6,03
ans

Dirigeants par tranche d'âge



* Évolution sur la mandature



Fédération du BTP

Faits marquants



Première semaine de l'entreprise coopérative BTP au sein des CFA

Son objectif était de faire découvrir le modèle de l'entreprise coopérative dans le secteur de la construction auprès des apprentis en formation dans les métiers du BTP. Cette initiative s'est inscrite dans le cadre des actions de promotion de l'entrepreneuriat, mises en place par le CCCA-BTP auprès des apprentis pour les sensibiliser à la création, la reprise et la transmission d'entreprise. Du 29 mars au 2 avril 2021, une quarantaine d'événements ont été organisés partout en France, en présentiel ou à distance. Les entreprises coopératives du BTP se sont fortement mobilisées dans tous les territoires pour organiser au sein des organismes de formation aux métiers du BTP : des ateliers et des conférences pour présenter le modèle coopératif ; des Scop dating pour le recrutement d'apprentis ou de nouveaux sociétaires et des visites d'entreprises coopératives ou de chantiers réalisés par des Scop.

Développement d'un service d'offres mutualisées

Depuis longtemps, la Fédération contribue au développement de la mutualisation au profit de ses adhérents, que ce soit au travers des groupes métiers (électriciens, réseaux, filière bois...) ou de l'organisation de réunions à thèmes (généralement réalisées sur les territoires) sur les sujets de la prévention-sécurité, la RSE... Souhaitant aller plus loin et apporter de nouveaux services à ses adhérents, elle a décidé en 2019 de créer un poste de chargé de mission « développement/mutualisation » ayant pour objet de rechercher, évaluer et mettre en œuvre toutes les mesures donnant la possibilité aux Scop adhérentes à la Fédération, au travers de moyens mutualisés au sein de celle-ci, de réaliser des économies et d'accéder à de nouveaux marchés.

Déploiement du label RSE Scop BTP

Depuis fin 2017, près de 30 Scop ont bénéficié du lancement des diagnostics SIMPLY RSE. 10 entreprises ont été jusqu'à la labellisation Scop BTP (label sectoriel RSE dédié aux Scop du BTP) et près de 60 Scop BTP sont mobilisées au sein de quatre clubs RSE. Cette démarche fut cadrée par 4 conventions successives contractées avec l'Afnor Certification, organisme tiers indépendant permettant d'évaluer la maturité RSE des coopératives engagées. Dans le cadre de ses missions et pour mobiliser et encourager les entreprises dans leur démarche RSE, la Plateforme RSE a lancé en juillet 2017 une expérimentation de labels RSE sectoriels adaptés aux TPE, PME et aux entreprises de taille intermédiaire. La Fédération Scop BTP a souhaité candidater à cette expérimentation et a été retenue parmi les 12 fédérations professionnelles sectorielles sélectionnées. Cette candidature fut l'occasion de présenter le dispositif développé par la Fédération et permet de bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle pour aller vers un label RSE sectoriel reconnu par l'Etat.



LES ENTREPRISES LABELLISÉES RSE SCOP BTP





Fédération de la communication

Faits marquants

Lancement du chantier de mutualisation des Scop de la communication



Le 14 mars 2019, une soixantaine de personnes se sont réunies à l'Espace de l'Ouest Lyonnais pour mettre l'accent sur les talents des Scop de la communication en Auvergne-Rhône-Alpes. Les Scop de la communication de la région et de toute la France ont animé des ateliers BarCamp devant des entreprises et partenaires de l'ESS sur leurs domaines de compétences : marketing digital, innovation en impression, vidéo, photo, gamification, création graphique, web. Un panel d'outils et d'expertises pour améliorer et optimiser sa communication d'entreprise.



Ce rendez-vous Made in Scop a également été l'occasion de lancer le chantier de mutualisation entrepris par la Fédération tout au long de l'année 2019. L'intérêt de ce chantier : disposer à plusieurs de ce qu'on ne peut avoir seul, réduire l'impact de ce qui nous pèse et nous entrave. Et pourquoi pas repérer des bonnes idées inspirantes, les adapter et se les approprier.

Développement de la mutualisation des achats du Mouvement Scop

L'activité de Coopadev est orientée par les professionnels des Scop eux-mêmes. Il s'agit là d'un outil mutualisé, son déploiement reposant sur les vrais utilisateurs et non sur des acheteurs salariés. Dans le cadre de son développement au bénéfice de l'ensemble des adhérents du Mouvement et sur propositions de ses utilisateurs, la CG Scop a mandaté Coopadev pour lancer une étude sur les besoins des Scop et des Scic. Cette enquête a abouti à une analyse qualitative et quantitative aussi bien sur les besoins d'achats et prestations au niveau des services généraux que sur des besoins spécifiques aux métiers. Les résultats de cette enquête ont donné matière à travailler prioritairement sur les stratégies à mettre en place avec les fédérations de métiers.

Démarche Business des Scop de la communication

En plein Covid-19 et à la demande de certains adhérents, la Fédération des Scop de la communication a constaté la nécessité de se rassembler et de faire bloc pour donner de la visibilité au réseau Made in Scop et à ses membres. Made in Scop, accompagné par l'agence de conseil en innovation sociale Les petites rivières, s'est donné une nouvelle mission orientée business. Le développement commercial de la marque des Scop de la communication est décliné en plusieurs objectifs : le renforcement du référencement de Made in Scop dans les sourcings de collectivités et d'acheteurs privés à la recherche de prestataires ESS ou RSS++ ; le renforcement des offres commerciales des Scop de la communication par la mise en évidence d'un groupement donnant accès à des talents et compétences complémentaires et mobilisables par la Scop ; la multiplication des réponses collectives labellisées « Made in Scop » aux appels d'offres.



MOYENS HUMAINS

Club des anciens coopérateurs

Le CAC a été créé il a 14 ans avec 27 membres fondateurs.

Sur la période 2017 à 2021, l'effectif est passé de 167 à 186 adhérents.



Rencontres

Sauf pour l'année 2020 pour cause de Covid, les rencontres régionales, organisées par les membres locaux sur 3 jours, ont été tenues : 2017 à Dijon/Bourgogne (64 participants), 2018 à Brest/Bretagne (94 participants), 2019 à Amiens/Hauts-de-France (63 participants), 2021 à Foix/Occitanie (76 participants).

Des voyages de découverte de pays européens ont été organisés : 2017 à Lanzarote-Canaries (59 participants), 2018 au Portugal (58 participants), 2019 en Sicile (52 participants). Un voyage est prévu en septembre/octobre 2022 à Rhodes (57 participants).

Écriture et consignation expériences et histoire coopérative

Après l'écriture des deux premiers livres : « Les Scop, nous en sommes fiers ! » (2012) et « Le bonheur est dans la Scop ! » (2016), un nouvel ouvrage, coécrit par François Kerfourn et Régis Tillay, « La démocratie nous réussit » est sorti à l'occasion du Congrès de 2022.

De plus, le CAC a réalisé un jeu Quiz sur l'histoire du Mouvement coopératif « HistoriaScop ».

Aides aux Scop

En qualité de seniors avec une expérience, le CAC propose toujours son aide, via les unions régionales, auprès des Scop qui le souhaitent.

Pendant la période 2017-2021, le CAC a continué ses interventions à l'I.A.E. de Caen et auprès du Lycée de Fontainebleau.

Le CAC espère atteindre le chiffre de 200 membres avant la fin de l'année 2022.

clubdesancienscoopérateurs.coop





Mutuelle des Scop et des Scic

Une très forte croissance depuis 2016

La Mutuelle des Scop et des Scic a connu une croissance exceptionnelle depuis le dernier Congrès à Strasbourg : elle a doublé son nombre d'adhérents !

Elle protégera en 2022 + de 14 000 personnes, soit 7 000 de plus qu'en 2016. Cette croissance est le résultat d'un engagement plus fort des coopératives pour la santé de leurs salariés et le succès des offres et des services proposées par la Mutuelle !

Avec la réforme de l'ANI en 2016, les coopératives ont su s'adapter et tirer parti de cette contrainte réglementaire, obligeant les entreprises à souscrire des contrats santé pour tous leurs salariés : en adhérant à la Mutuelle des Scop et des Scic, elles ont fait le choix de faire grandir la solidarité au sein du Mouvement.



Chiffres clés au 31/12/2021

+ 13 000 coopérateurs et leurs familles protégés par la Mutuelle des Scop et des Scic

+ 400 Scop et Scic adhérentes

+ 6,1 M€ de prestations santé remboursées en 2021

Une solidité financière durable avec un ratio de solvabilité en vision Solvabilité 2 qui s'élève à **511 %**

Un renforcement des garanties et des services

La Mutuelle a choisi d'être pro-active pour adapter ses garanties aux enjeux et contraintes du monde de la santé :

- Des garanties santé, qui prennent en charge des soins de prévention : augmentation des forfaits médecines douces et alternatives, ajout des garanties 100 % santé, prise en charge maximale en optique et dentaire...
- Des services qui ont su s'adapter aux besoins des adhérents : téléconsultation 24h/24 7j/7, assistance santé à domicile dès une hospitalisation en ambulatoire, mise en place de réseaux partenaires opticiens KALIXIA, tiers payant facilité...
- Une **vraie connaissance des métiers des coopératives** et de leurs spécificités qui permet de co-construire des contrats sur mesure avec les coopératives : CAE, Syntec, formation, alimentation, métallurgie...
- Une **mutuelle compétitive avec des cotisations maîtrisées**, au plus juste. La Mutuelle n'a qu'un seul objectif : redistribuer à ses adhérents. Elle est un organisme à but non lucratif !

Une #vraiemutuelle solidaire

La Mutuelle des Scop et des Scic a su démontrer qu'elle était engagée auprès des coopératives :

5 % des cotisations santé (hors taxes), reversées aux entreprises et retraités adhérents en 2020 : avec la pandémie, la Mutuelle a remboursé moins de prestations, et comme elle est un organisme à but non lucratif, elle a vocation à redistribuer à ses adhérents et non à rémunérer des actionnaires !

La solidité [financière] de la Mutuelle nous donne une indépendance qui nous permet de défendre une singularité mutualiste et de proposer des solutions adaptées aux Scop et aux Scic. Nous ne cherchons pas à générer des bénéfices sur le dos de nos adhérents. Nous ne rémunérons pas d'actionnaires. Nos administrateurs sont tous bénévoles.

David Dupuis, Scop
Syndex, administrateur
de la Mutuelle

La Mutuelle des Scop et des Scic, c'est une façon de mutualiser et de partager une vision de la protection sociale entre toutes les coopératives.

Sylvie Noury,
Groupe coopératif
Up, administratrice
de la Mutuelle des
Scop et des Scic



Union Sociale des Scop et des Scic

Les années qui ont suivi le Congrès de 2016 ont été centrées sur la consolidation du système d'information (connexion espaces adhérents et bénéficiaires, RGPD, demande de prestations en ligne, etc.), et à l'amélioration des conditions de travail de l'équipe de salariés (réfection des locaux du siège).

Les ressources augmentent puisque l'Union Sociale est passée de 2 800 K€ de cotisations à plus de 3 500 K€ en 2021 malgré une baisse du nombre de Scop adhérentes. L'Union Sociale a augmenté la redistribution avec une revalorisation de 8 % des prestations en 2018. En 2021, l'Union Sociale dépasse les 2 800 K€ de prestations, soit 30 000 prestations par an.

L'Union Sociale s'est mobilisée dès la première vague de la crise sanitaire en 2020. La directrice a impulsé une prestation spéciale Covid à l'attention des personnes qui étaient impactées financièrement par la crise sanitaire. 5 641 prestations ont été versées pour un montant global de 225 000 euros. En 2021, l'Union Sociale a renouvelé une action spéciale Covid à l'attention des jeunes en distribuant plus de 400 000 euros sous forme de chèques lire à plus de 7 500 jeunes.

L'année 2020 s'est conclue avec le départ à la retraite de Bernadette Doussot, directrice de l'Union Sociale. Cette dernière a œuvré pour l'Union Sociale pendant 17 ans pour assurer la bonne gestion de l'association. Son important investissement pour satisfaire au mieux les intérêts des adhérents a permis de faire évoluer le fonctionnement pour l'adapter aux besoins des bénéficiaires.



Avec le recrutement du nouveau directeur, l'augmentation du nombre de Scop est devenue une priorité.

L'Union Sociale a commencé à mettre en œuvre dès 2021 de nouvelles orientations qui s'articulent autour de 3 axes de travail :

▪ L'augmentation du nombre de Scop adhérentes à l'Union Sociale

Ce travail a été engagé sur plusieurs fronts : refonte de documents et de courriers ; travail qualitatif de relation avec les Scop (accueil téléphonique et réponses aux mails) ; clarification des prestations. L'important étant de montrer aux adhérents et leurs salariés ce que l'Union Sociale peut leur apporter.

▪ Le renforcement de la collaboration avec les instances du Mouvement

L'Union Sociale faisant partie intégrante du Mouvement Scop, il est important qu'elle travaille plus étroitement avec ses instances. De nombreuses rencontres induisant la meilleure connaissance mutuelle permettent la mise en œuvre d'un travail commun.

▪ L'évolution des prestations

Les prestations ont été améliorées et créées au fur et à mesure des années. L'Union Sociale souhaite relancer cette évolution pour, non pas les remettre en cause, mais les réinterroger afin de mieux les adapter aux réalités des salariés. Trois mots clés pour garder la cohérence des prestations : clarification, simplification, modernisation.



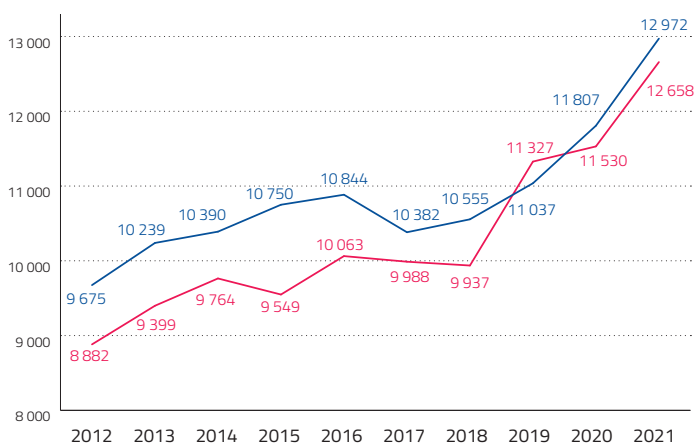
Moyens financiers

Les cotisations

Les cotisations confédérales sont la première ressource financière du Mouvement. Des améliorations ont été apportées tout au long des 10 dernières années pour simplifier l'appel de cotisation, et proposer des règles plus équitables et transparentes. Depuis 2012, les cotisations sont appelées sur la base d'un calcul effectué par la Confédération à partir des liasses fiscales de l'exercice n-2. En 2016, le Congrès a entériné une nouvelle règle de calcul de la cotisation comme le montant le moins élevé entre 0,3 % du chiffre d'affaires et 0,7 % de la valeur ajoutée. Par ailleurs, en cas de difficulté économique, les demandes d'exonération exceptionnelle sont étudiées par le Bureau de la Direction nationale.

La forte progression du nombre d'adhérents, et la nette amélioration du taux de recouvrement (plus de 95 % en 2021) ont permis une progression continue de l'encaissement de cotisation.

Les cotisations confédérales (k€)



■ Cotisations appelées ■ Cotisations encaissées

À noter : La cotisation encaissée est la base de calcul des montants reversés aux UR et au plan de développement. Le délai de prise en compte des encaissements a été repoussé au 31 janvier de l'année n+1 à partir de 2019. Ce changement de méthode explique le montant observé en 2019.

Les subventions

En K€	2017	2018	2019	2020	2021
Ministère ESS	150	120	100	100	100
Convention ministère du Travail	45	45	45	45	45
Caisse des dépôts et consignations	130	130	130	124	90
Autres	138	52	70	42	8
Total général	463	347	345	311	272

Les moyens

Les cotisations confédérales sont affectées en 3 tiers :

- 1 tiers pour financer le fonctionnement de la Confédération, les services mutualisés et les instances
- 1 tiers est reversé aux unions régionales
- 1 tiers est affecté au plan de développement du Mouvement (outils financiers et actions de développement)

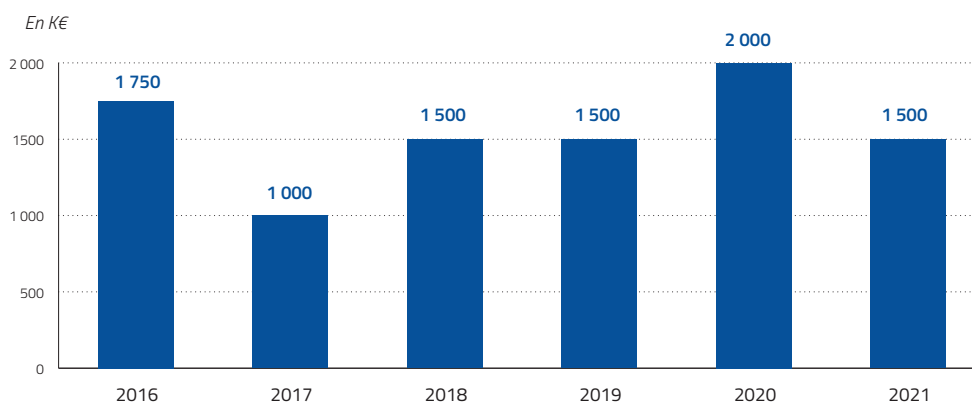


Le tiers développement en forte évolution

Le tiers affecté au développement a fortement évolué durant la mandature 2017-2021 au profit des unions régionales et des outils financiers afin d'accompagner au mieux le développement du Mouvement.

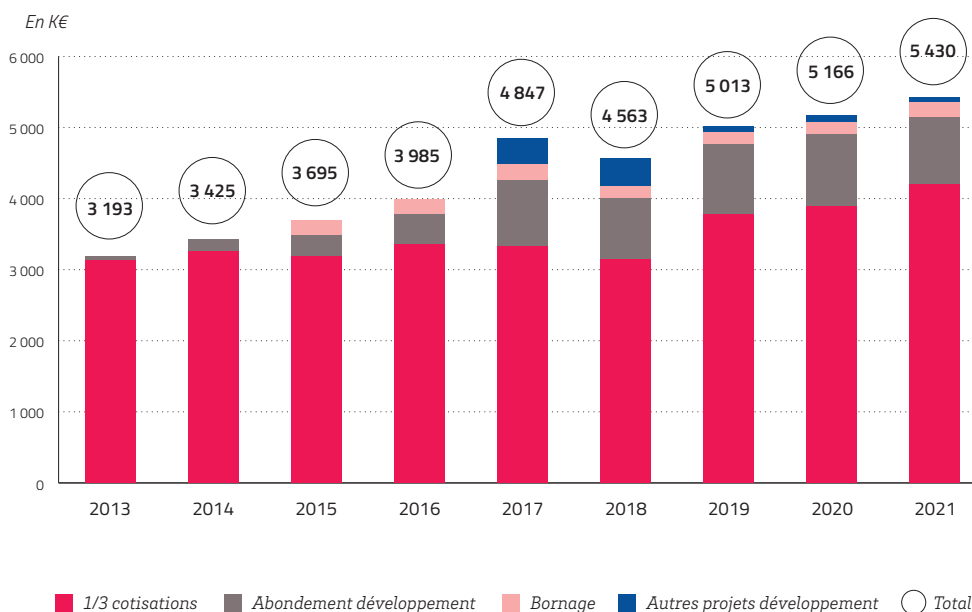
Ainsi, une part du tiers destiné au développement est destinée chaque année à renforcer les fonds propres des outils financiers du Mouvement (Socoden, ses filiales et participations). En 2020, un abondement exceptionnel prélevé sur les ressources pour fonctionnement de la Confédération a été décidé, portant à 2 M€ le renforcement de Socoden.

Renforcement des fonds propres de Socoden



La plus grande évolution a été d'affecter une part du tiers développement aux unions régionales pour financer les efforts de développement déployés sur les territoires, au plus proche des adhérents et des porteurs de projets de création ou de reprise de coopérative.

Reversement aux unions régionales





MOYENS FINANCIERS

Projets financés par le 1/3 développement

<i>En K€ - Projets de développement</i>	2018	2019	2020	2021
Reversements aux UR pour développement	1 423	1 231	1 275	1 231
Campagne de communication	263	375	502	792
Digitalisation	0	60	48	37
FD Industrie	116	135	68	98
FD CAE	6	121	125	114
Dev commercial & innovation	0	0	8	74
Déploiement accélérateurs	0	113	70	20
Coordination développement	64	76	6	1
Renfort juridique	98	69	0	0
Sous-total Projets nationaux	547	948	828	1 136
Fonctionnement des outils financiers	326	411	298	302
Autres projets	0	90	11	112
TOTAL	2 295	2 680	2 413	2 780

Les comptes de la CG Scop

<i>En K€</i>	2018	2019	2020	2021
Cotisations nettes	5 205	6 341	6 696	7 154
Subventions	348	305	307	272
Autres produits	10	8	-52	-50
Achats	-93	-96	-93	-101
Frais d'immeuble	-313	-310	-283	-278
Système d'information et outils numériques	-207	-332	-476	-400
Publicité, publications, relations publiques	-182	-170	-365	-620
Prestations et honoraires	-541	-715	-782	-591
Subventions au Mouvement	-392	-269	-198	-149
Frais de réunions d'instance et de mission	-321	-417	-196	-276
Frais de personnel	-2 430	-2 252	-2 096	-2 406
Autres charges et produits	-214	-214	-163	-152
Exceptionnel, financier, IS	-101	-70	16	-1
Total général	769	1 808	2 316	2 402

Présentation du compte de résultat par nature selon le nouveau plan analytique présenté en Direction nationale en février 2022

Organigramme DE LA CG SCOP au 23/02/2022

Jacques LANDRIOT
Président

Nelly PETIBON
Assistance de direction / Instances

Fatima BELLAREDJ
Déléguée générale

Service administratif & exploitation

Amélie RAFAEL

Comptabilité

- >Nalilala RANARISON
- >Jonathan IZA SARAVIA

Liste ministère

- >Hafida RAMDANE

Accueil

- >François BOURDEREAU

Études & statistiques

- >Alamanda CRESTANI-BERTIN

Pôle développement

Communication

Corinne LEFAUCHEUX

- >Solène CHARTIER
- >Selda NUSBAUMER
- >Sophie MICHEL

CAE

Anne-Claire PIGNAL

Outre-mer

Frédéric SANCHEZ

Développement et innovation sociale

Aude JUSTAFRÉ

Services d'appui

Outils Financiers

Thierry PERRIN

- >Aurélien HIRAUX
- >Jérôme JUBIN
- >Mitantsoa RAKOTONIAINA

Juridique

Claire TOSTAIN

- >Raphaël DHONT
- >Louis LAPORTE
- >Antoine PHILBERT

Pôle services mutualisés

Coordination du pôle

Gérard CASSISI

Coordination réseau / Industrie / Révision / Mutualisation

Gérard CASSISI

- >Fabrice GELIN

Formation / Emploi

Laurence BRIEN

- >Cathy LAGNEAU

Animation de la vie coopérative

Isabelle AMAUGER

Systèmes d'information

Hervé SILVANT

- >Maxime GOURBIN

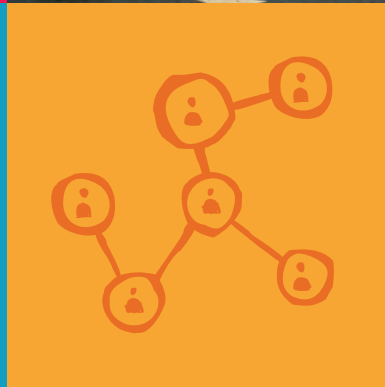
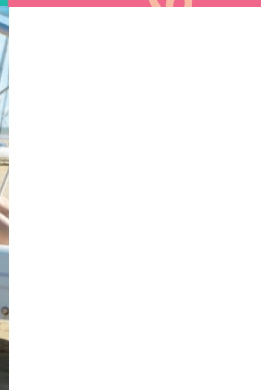
Réalisation
CG Scop

Conception et mise en page
Service communication
CG Scop / Scop O tempora

Données chiffrées
Service études CG Scop

Crédits photos
Stéphanie Tétu - La Company
Stéphanie Bardes
DR

Impression
Media graphic



Avec le soutien des partenaires





**CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE
DES SCOP**

30, rue des Épinettes
75017 Paris
tél. : 01 44 85 47 00
les-scop@scop.coop
les-scop.coop

